







LA BRIE

D'AUTREFOIS

(MŒURS ET COUTUMES DES BORDS DU GRAND-MORIN)

PAR

Jules GRENIER

Officier d'Académie, Directeur de la *Gazette sténographique*

AVEC UNE PRÉFACE DE M. TH. LHUILLIER,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE SEINE-ET-MARNE

Illustrations de MM. A. SERVIN, YON, BŒTZEL, HAMEL, LUNEL, MANSUY, PANCHÉ, etc.
Gravure de Mme H. BŒTZEL.



COULOMMIERS

LIBRAIRIE ABEL BERTIER

(PLACE DU MARCHÉ)

1883



LA BRIE

D'AUTREFOIS

(MŒURS ET COUTUMES DES BORDS DU GRAND-MORIN)

COULOMMIERS. — TYPOGRAPHIE PAUL BRODARD ET Cie.





LA BRIE
D'AUTREFOIS

(MŒURS ET COUTUMES DES BORDS DU GRAND-MORIN)

PAR

Jules GRENIER
Officier d'Académie, Directeur de la *Gazette sténographique*

AVEC UNE PRÉFACE DE M. TH. LHUILLIER,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE SEINE-ET-MARNE

—

Illustrations de MM. A. SERVIN, YON, BŒTZEL, HAMEL,
LUNEL, MANSUY, PANCHÉ, etc.
Gravure de Mme H. BŒTZEL.



COULOMMIERS
LIBRAIRIE ABEL BERTIER
(PLACE DU MARCHÉ)

—

1883


LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO



A Monsieur JULES GRENIER,

A Villiers-sur-Morin.

Mon cher compatriote,

Vous me demandez un Avant-propos pour vos MŒURS ET COUTUMES DE LA BRIE, *rassemblées en un volume illustré. Mon premier mouvement a été de décliner cet honneur. Il ne m'appartient guère de délivrer une sorte de passeport littéraire à d'intéressantes études qui n'ont que faire d'une présentation au lecteur. Quand le charme du conteur suffit amplement, à quoi bon une Préface?*

Mais vous faites appel à ma qualité de Briard,

à mon amour pour tout ce qui touche à notre petite patrie, à son histoire, aux souvenirs de son passé ; à ce titre, que ma lettre tienne lieu d'Avant-propos.

Il ne s'agit pas d'ailleurs de recommander votre livre, que j'ai eu tant de plaisir à lire sous sa forme primitive. Ne porte-t-il pas en lui-même la meilleure recommandation, jointe à cet attrait particulier qu'a toujours ce qui tient au sol natal et nous reporte aux années de jeunesse?

Dirai-je ici (le lecteur le verra bien vite) que vous avez eu la main heureuse en esquissant, d'une façon alerte et vivante, de petits tableaux de mœurs briardes, en nous rappelant ces coutumes villageoises, parfois naïves, parfois égrillardes, qui disparaissent peu à peu et seraient bientôt oubliées sans la pensée que vous avez eue d'en fixer le souvenir ?

Si la gaîté franche et malicieuse, si la tournure d'esprit quelque peu gauloise de nos pères, persistent dans les environs de Crécy, les habitudes et les mœurs se sont modifiées avec les jeunes générations, les vieilles coutumes sont abandonnées, les traditions s'effacent à mesure que le temps marche, que l'instruction se répand, que nos villages eux-mêmes se transforment, — à leur avantage, assurément.

On ne remplace guère les usages séculaires, lorsqu'ils ont fait leur temps, et notre époque ne s'attarde pas à les regretter ; gardons-en du moins la mémoire, comme une curieuse page d'histoire locale.

Vous l'avez compris en abordant ce sujet, traité sur le ton qui convient : le récit est simple, fidèle, agréablement présenté et littéraire sans prétention.

Les rondes, les refrains de la veillée et quelques chansons de circonstance avaient leurs airs originaux, qu'il était bon de conserver aussi ; ce point n'a pas été omis.

Ce n'est pas tout. Déjà vos récits ont inspiré des artistes émérites, admirateurs de notre pittoresque vallée du Morin, à laquelle vous êtes resté fidèle; leurs spirituels dessins ont traduit votre pensée et complété votre œuvre ; voilà une bonne fortune dont je vous félicite.

Ceux qui auront lu les scènes attrayantes ainsi prises sur le fait, feuilleté ces dessins de Servin, de Bœtzel, de Yon, voudront les relire et les feuilleter encore. N'est-ce pas le succès ?

Mais par-dessus tout, mon cher compatriote, — et vous y serez plus sensible qu'au succès même, — vous aurez la satisfaction intime d'avoir

fait un bon livre, dont le sujet est notre chère Brie, qui tient si fort au cœur de ceux qui y sont nés.

Agréez mes meilleurs compliments, et croyez-moi sincèrement

Votre bien dévoué,

TH. LHUILLIER.

Melun, mai 1883.





I

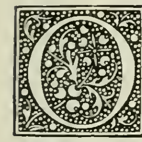
LES NOCES DE NOS GRANDS-PARENTS





LES NOCES DE NOS GRANDS-PARENTS

—



On l'a dit fort justement, ils s'en vont, les vieux usages de nos campagnes, et si d'aucuns, dans les villages de la Brie, se plaisent encore à les regretter, c'est d'un œil presque indifférent que le plus grand nombre les voit aujourd'hui disparaître.

Dieu nous préserve de la froide apathie des derniers! Ces naïves coutumes, ces joyeusetés au gros sel donnent trop bien la mesure du caractère de nos ancêtres pour que nous ne les entourions pas d'un culte respectueux, pour que

nous ne cherchions pas surtout à les empêcher de tomber dans l'oubli.

*
* *

Parmi les coutumes joyeuses dont ils s'étaient plu à émailler le cours de leur rude existence, les plus chères à nos campagnards, les plus ardemment désirées étaient assurément celles du jour de noces, où le vieil esprit gaulois, pétri de malices et de candides naïvetés, trouvait mille et mille occasions de s'épandre librement.

Voulons-nous connaître à fond ces curieuses coutumes? Allons dans les environs de Crécy, et, remontant à quelque trente-cinq ou quarante ans, arrêtons-nous un jour de mariage dans la première paroisse venue, Villiers-sur-Morin par exemple. Nous les trouverons encore là dans toute leur originalité, et nous y étudierons à loisir tout ce qui nous semblera de nature à nous intéresser.



L'église.



MATINÉE. — L'AUBADE.

Six heures du matin n'ont pas encore tinté à la vieille horloge du village, que déjà, d'une rue bordée d'aubépines et de sureau, débouche une troupe de jeunes gens en blouse et marchant deux à deux. Un violon et une clarinette tiennent la tête et jettent crânement leurs notes discordantes à tous les échos endormis. Ce cortège matinal est celui de l'aspirant au mariage allant faire ses dernières invitations. Arrivés près d'une maison voisine, musiciens et jeunes gens s'arrêtent, et, tandis que les premiers exécutent un morceau de circonstance, le futur marié se détache du groupe, pousse l'huis entrebâillé et pénètre à l'intérieur.

« Bonjour, dit-il au maître venu à sa rencontre, le déjeuner est pour huit heures, et le mariage à dix; n'y manquez pas. »

L'invité promet, offre à tous un verre de vin

qu'on accepte, et l'on se remet en route; mais, avant de franchir le seuil, le fiancé trace à la craie et en lettres d'un demi-pied sur la porte : *Obade donné*, preuve certaine, quoique mal orthographiée, de son récent passage.

Pareille scène se répète non seulement chez tous les invités habitant le pays même, mais encore chez ceux des pays voisins, quelquefois éloignés de plusieurs kilomètres, et cette visite est tellement de rigueur qu'à moins d'avoir été prévenue à l'avance la personne qui n'a pas reçu l'aubade se croit gravement offensée et se venge en ne venant pas à la noce.

*
* *



Obade donné.



LE DÉJEUNER.

Aussitôt de retour, nos jeunes gens s'empressent de se confier au barbier qui, arrivé dès la pointe du jour et installé dans une pièce de la maison où doit avoir lieu le festin, s'occupe depuis lors de la tête de ses clients les plus âgés. A mesure qu'ils sont libres, vieux et jeunes s'en vont procéder à leur toilette finale, et vers huit heures, chacun, en compagnie de dames ou de demoiselles coquettement mises, revient pour le déjeuner.

C'est un léger repas, invariablement composé de plats d'*abattis*, c'est-à-dire de têtes, de cous, d'ailes et de débris intérieurs de toutes les volailles qui paraîtront sur la table pendant la noce, et de quelques pâtisseries auxquelles chacun s'empresse de faire le plus grand honneur.



OFFRE DE LA COURONNE ET DES BOUQUETS AUX FIANCÉS.

A l'issue du déjeuner, les jeunes filles s'empressent autour de celle qui n'a plus que très peu d'instants à être leur compagne et lui offrent le bouquet et la couronne de fleurs d'oranger, emblème de sa pureté virginale. C'est la demoiselle d'honneur elle-même qui a le privilège d'attacher ces fleurs; les unes sont placées au côté de la fiancée, et les autres sur son bonnet rond largement papillonné.

De leur côté, les garçons (si toutefois le jeune

homme à marier est né dans le pays) lui présentent un énorme bouquet de fleurs rouges, orné de rubans multicolores, qu'il suspend au revers gauche de son habit, et, précédée des musiciens, dont les instruments et les chapeaux sont de même prodigieusement enrubannés, toute la noce se met en route pour la maison du maire.

*
* *

LE MARIAGE CIVIL.

C'est en effet chez le premier magistrat municipal que, faute de maison commune, l'on procède aux formalités légales.

Dès que les conjoints ont répondu affirmativement et qu'il a prononcé les paroles sacramentelles, le maire demande à l'époux, selon l'usage, dit-il, la permission d'embrasser sa nouvelle compagne. Il va sans dire que cette faveur lui est octroyée avec empressement, et deux gros baisers — galante manière de lui souhaiter la

bienvenue dans la vie conjugale — résonnent sur les joues de la mariée, un peu rouge et confuse, mais toute fière de pareil honneur.

Le mariage terminé, la musique attaque l'air : « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* »...; le cortège se reforme, et l'on se dirige vers la maison de Dieu.

* * *

ENTRÉE A L'ÉGLISE. — PRÉSENTATION DU BATON DE LA VIERGE.

Sur le seuil de l'église, la fille d'honneur, assistée de toutes les demoiselles de noce, reçoit la nouvelle mariée et lui offre le guidon ou bâton de la Vierge, qu'elle accepte et porte — suivie de ses jeunes compagnes, qui tiennent les cordons — jusqu'à l'entrée du chœur, où elle va recevoir la bénédiction nuptiale.

C'est là le dernier acte et comme une sorte d'adieu à sa vie de demoiselle, car, à peine

a-t-elle répondu : *Oui*, aux questions du prêtre, que la fille d'honneur lui enlève le guidon et l'abandonne à son mari, qui lui passe l'anneau nuptial

*
* *

PASSAGE SOUS LE DRAP.

Le sacrifice est consommé. Les époux radieux s'avancent dans le chœur, où ils s'agenouillent côte à côte, et le chant du *Veni Creator*, appelant sur leurs têtes les bénédictions d'en haut, résonne sous la voûte du temple. L'hymne achevée, le service divin commence, et bientôt deux jeunes gens, le garçon d'honneur et un autre jeune homme, quittent leurs sièges et viennent se placer aux côtés des conjoints. Une sorte d'écharpe blanche et très ample est mise aux mains de ces jeunes gens, et tandis qu'ils la tiennent suspendue sur la tête du couple agenouillé, le prêtre descend de l'autel, s'approche et bénit les époux ainsi abrités.

Consécration touchante, dont le clair symbolisme n'échappe à personne et qui l'a fait nommer : *passer sous le drap*, dans le langage imagé de nos rustiques campagnards.

*
* *

SORTIE DE L'ÉGLISE. — OFFRE DU BOUILLON A LA MARIÉE.

En dehors de la porte principale, les jeunes gens de la noce attendent la mariée et lui offrent le bouillon traditionnel.

Ce bouillon, malicieusement garni de certains légumes et fortement poivré, doit être pris avec une cuiller perfidement barbelée sur les bords et qui, ainsi préparée, arracherait sûrement les lèvres de l'imprudente qui se laisserait prendre à ce stratagème. C'est une image mystique, destinée à faire comprendre à la nouvelle épouse que la vie entière est hérissée de difficultés, et que l'on compte sur sa sagacité et son

adresse pour les prévenir et les éviter. Aussi met-elle tous ses soins à tourner ce premier obstacle, et, à la joie générale, sa réussite est ordinairement des plus complètes.

Le marié prend la cuiller à son tour, et, après avoir bu, la fait passer de main en main, car tout le monde de la noce est tenu de goûter au *bouillon de la mariée.* Pendant ce temps, une nouvelle épreuve se prépare. Un verre rempli de vin est apporté à l'épousée; elle y trempe ses lèvres, et aussitôt elle le lance violemment sur les dalles, où il se brise en mille pièces. On l'entoure, on la félicite à la ronde : car si le verre roulant à terre intact eût signifié : « malheurs irrémédiables, » il est, ainsi réduit en poussière, l'indice certain d'un bonheur sans mélange.

*
* *

FÉLICITATIONS ET BOUQUET, LE MARIÉ ÉTANT ÉTRANGER AU PAYS.

Lorsque l'époux est natif d'un village voisin, les jeunes gens invités ne lui offrent pas — nous l'avons dit plus haut — de bouquet, au moment où la noce se rend chez le maire. Cet honneur appartient aux garçons du pays, qui, tous réunis pour la circonstance, viennent à l'issue de la messe faire la présentation à la porte même de l'église. L'un d'eux complimente le marié et lui souhaite en ces termes la bienvenue dans le village :

« Monsieur et ami,

« C'est toujours ici par habitude que je me permets, au nom de mes collègues, de vous complimenter sur le choix heureux que vous venez de faire. C'est par l'estime et par l'amitié que nous vous avons déjà vouées, comme à

votre nouvelle épouse, que nous *fons* des vœux à l'Éternel pour qu'il vous accorde des enfants sans nombre et des jours sans nuages.

« Veuillez donc, monsieur et ami, recevoir, en même temps que ce bouquet, les vœux sincères que nous *fons* pour votre prospérité. »

Le marié, en retour de cette politesse, les gratifie d'une pièce d'argent et les invite gracieusement du souper et du bal. Aussitôt, les coups de fusil et de pistolet, les pétards, salut obligé dans ces sortes de cérémonies, éclatent joyeusement et se font entendre aussi longtemps que les noceux sont en vue.

*
* *

CONDUITE DE LA MARIÉE A LA MAISON PATERNELLE.

Le cortège reformé, on se dirige alors, mariés en tête et bras dessus bras dessous, vers la maison paternelle de l'épouse.

Mais lorsque celle-ci, arrivant à la porte, appuie sur le loquet, elle s'aperçoit bientôt de l'inutilité de ses efforts, et ces mots, jetés de l'intérieur : « Vous n'êtes plus d'ici, » lui rappellent un peu durement ses nouvelles obligations.

Voulant néanmoins revoir cette maison qui l'a vue naître, elle frappe de nouveau. « Chantez, et l'on vous ouvrira! » répond la voix.

La pauvre enfant s'exécute de bonne grâce. et c'est d'un petit air finement narquois qu'elle gazouille :

Je suis mariée,
Vous le savez bien.
Si je suis trompée,
Vous n'en saurez rien.

Ouvrez-moi la porte :
Je dînerai bien.
Ouvrez-moi la porte,
Je vous aimerai bien !

D'autres, plus sentimentales, soupirent :

C'est aujourd'hui que je prends un époux,
C'est un grand bien, pourvu qu'il me soit doux ;
C'est un bonheur en qui j'espère ;
C'est aujourd'hui le bonheur de ma vie.

Et le mari répond :

N'auriez-vous pas le regret dans le cœur,
Si avec moi vous aviez des douleurs ?
Triste partage
En mariage !
Malheureux, oui,
Quand il faut vivre ainsi.

Après quoi, la mariée reprend :

Adieu, cher père, que mon cœur aime tant ;
Adieu, chère mère, et tout également,
Adieu, chers frères, adieu, chères sœurs ;
Si je vous quitte tous,
C'est pour suivre mon époux.

La porte s'ouvre, et, derrière la mariée, pénètre l'époux, suivi de toute la noce, pour laquelle des rafraîchissements sont préparés.

*
* *

DANSES SUR L'HERBE.

L'heure du dîner n'étant pas encore sonnée, on choisit un endroit propice dans les clos voisins, ombrages frais, gazons moelleux, et l'on y improvise avec deux tonneaux vides placés debout un orchestre tout primitif; les musiciens s'y installent, et, sans plus tarder, danseurs et danseuses rivalisent d'entrain, de grâce et de gaieté.

Il arrive bien parfois qu'au milieu d'une valse entraînante, ou de quelque tranquille avant-deux, le fond du tonneau, cédant tout à coup sous le pied du violoneux qui bat la mesure, l'infortuné s'engouffre dans les flancs de la futaille, en agitant par-dessus sa tête le crincrin qu'il voudrait sauver du naufrage. Les danses s'arrêtent, et c'est au bruit des rires homériques qui accueillent sa disparition que le ménétrier, pris lui-même de gaieté folle, fait des

efforts désespérés pour se tirer du perfide tonneau. Il y parvient enfin, et, remonté sur le fragile orchestre simplement changé de bout, glapit comme si de rien n'était ses commandements interrompus : « *Main droite! Balancez vos dames..... La queue du chat!.....* »

*
* *

LE DÎNER.

A deux heures sonnant, le dîner est servi. Rien d'extraordinaire ne s'y passe, et, le désir de sauter aidant, jeunes gens et demoiselles ont vite fait de l'expédier. Quant aux personnes plus âgées, elles tiennent plus longtemps la table, et ce n'est qu'au bout d'un certain laps de temps fort bien employé en causeries ou chansons, qu'elles songent enfin à se diriger vers l'endroit champêtre où la folâtre jeunesse se livre tout entière à ses joyeux ébats.

⁂

LE SOUPER.

Les danses continuent sans interruption jusque vers six heures, mais alors la fatigue se faisant sentir et l'appétit reprenant ses droits, les époux, suivis de toute la noce, se dirigent vers le lieu où se dresse le souper.

C'est ordinairement une vaste chambre à grains qui a le privilège de recevoir la bruyante et nombreuse compagnie.

A son arrivée dans la salle, le marié revêt un tablier blanc, et, tout en veillant aux moindres détails du festin, prend des mains des femmes de service les plats succulents, aussi nombreux que variés, qu'il dépose ensuite lui-même sur la table.

C'est une obligation à laquelle nul marié ne se dérobe et comme une réminiscence de cette antique et généreuse hospitalité si noblement et si largement pratiquée jadis chez nos ancêtres.

Quant aux importantes fonctions d'échanson, elles sont remplies par un alerte garçonnet, enrôlé à cet effet et qui prend le titre de *calvin*. Ce nom de *calvin*, généralement appliqué aux rudes fonctions de pourvoyeur de vin dans une noce, est une allusion blessante à l'adresse des adeptes du fameux réformateur et qui a probablement pris naissance à la triste époque de nos guerres de religion.

Chacun sait en effet que les deux partis, catholique et protestant, ne se ménageaient ni les horions, ni les épithètes blessantes, et *chien de huguenot* était l'une des plus fréquemment employées; d'un autre côté, on n'ignore pas non plus qu'une locution briarde fait dire d'un travail difficile : *Ouvrage de chien*, *métier de chien;* or, comme la place de sommelier de noces, où il fallait constamment courir de la cave au lieu du festin pour satisfaire la soif inextinguible des buveurs, était loin d'être une sinécure, les catholiques du temps avaient trouvé fort plaisant de

donner à l'individu investi de cet office le surnom de *calvin*, synonyme de chien dans leur esprit mordant, et dont le double sens n'était un secret pour personne, encore moins pour ceux qu'il visait.

*
* *

LE GUILLONNEAU [1].

Chacun fête de son mieux le défilé des différents plats; mais l'appétit lui-même a des bornes, et, à mesure qu'il se calme, la bonne humeur des convives, sous l'influence du petit vin de Brie qui coule à pleins verres, grandit en proportion et arrive bientôt à son plus haut paroxysme. Les

1. *Guillonneau*, action de *guillonner*. Anciennement, dans le canton de Crécy, on prononçait *gueingnemander*, d'où est venu *guignauder*, et enfin, par une troisième et plus récente corruption, *guignonner* ou *guillonner*. Nous croyons que ce mot dérive de *guinauder*, mendier. (Voir dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne*, année 1870, l'étude de Félix Bourquelot sur le *Patois provinois*.)

plaisanteries, les bons mots se croisent, et déjà deux ou trois personnes ont fait entendre quelques couplets égrillards applaudis à outrance, lorsque au moment où une quatrième se lève et frappe du couteau sur son verre pour réclamer le silence à son tour, trois coups violents frappés à la porte font tressauter les noceux sur leurs bancs. Aussitôt, du dehors, une voix nasillarde et traînante psalmodie le salut suivant :

> Ah ! ben l'bonsoir, la sainte hôtée,
> Ah ! ben l'bonsoir, la sainte hôtée !

Un chœur discordant lui succède :

> Que l'guillonneau nous soit donné
> Dans vot'e maison.

Et la voix seule reprend :

I

> Si tu es dans ton lit couché,
> Fais-y ta femme relever,

Et fais-y ses mains bien laver
Et à souper nous préparer !
O compagnon!

Chœur : Que l'guillonneau nous soit donné
Dans vot'e maison !

II

Si tu as tué ton porcelet,
Donne-nous-en un morcelet.
Les compagnons sont friolets,
Ils rongeront les osselets,
O compagnon !

Chœur : Que l'guillonneau nous soit donné
Dans vot'e maison !

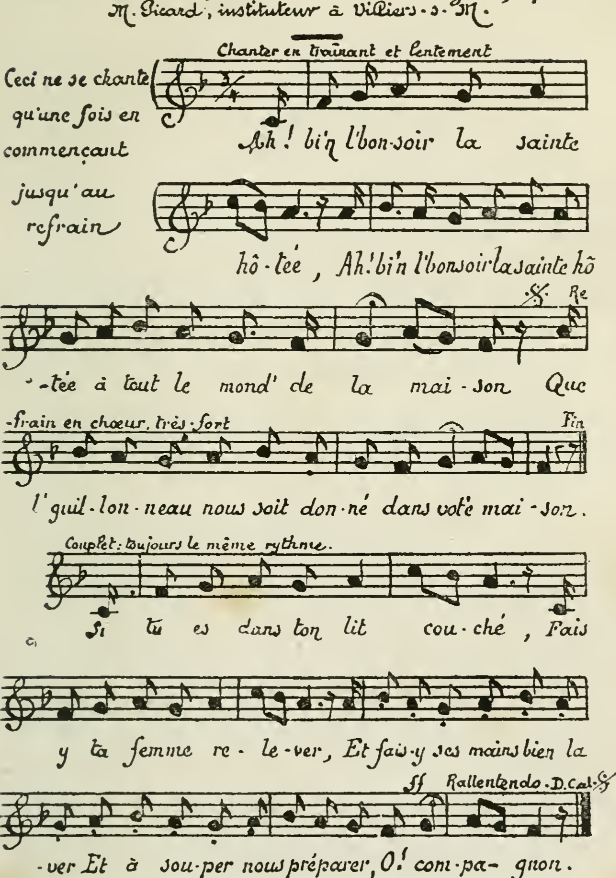
III

Si vous voulez n'nous rien donner,
N'nous fait's pas ici attarder :
Car il fait nuit et mal marcher,
Et nos souliers sont dessolés,
O compagnon !

Chœur : Que l'guillonneau nous soit donné
Dans vot'e maison!

Le Guillonneau.

Noté d'après le chant de M. Nicolas Pigal, par M. Picard, instituteur à Villiers-s.-M.



Edm. Mansuy, autogr.

Le marié s'approche et chante sur le même ton :

Entrez ! entrez, gais compagnons,
Le guillonneau vous sera donné
Dans not'e maison.

La porte s'ébranle aussitôt, et une troupe de gens bizarrement accoutrés pénètre dans la salle ; ce sont une douzaine d'hommes ou femmes, voisins et voisines travestis, la figure barbouillée de farine ou de suie ; ils font lentement le tour de la table en continuant de chanter :

Que l'guillonneau nous soit donné
Dans vot'e maison !

Un porteur de hotte, choisi à dessein — nous allons voir pourquoi — parmi les plus lestes de la bande, se trouve à l'arrière-garde et ferme tout à fait la marche.

Pendant cette promenade circulaire, les convives jettent dans la hotte tous les restes de vic-

tuailles, épars devant eux sur la table. Le pain, la viande, les pâtisseries, la salade, voire les bouteilles de vin, s'y entassent à vue d'œil et produisent le mélange le plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. Mais les chanteurs ne se préoccupent guère de cet assemblage hétéroclite : le principal est que leur hotte soit remplie, et ils ne tendent qu'à obtenir ce résultat. Dès qu'il est atteint, c'est ici que le porte-hotte a besoin d'agir de finesse et de savoir jouer des jambes, car les farceurs de la société ne manquent jamais de s'embusquer à la sortie et d'essayer de lancer un seau d'eau ou un pavé dans la hotte aux provisions, ce qu'ils tiennent pour fort divertissant. Il est rare pourtant que cette intention charitable réussisse, et, s'il a pu sortir sans encombre, le fuyard est bientôt suivi de tous les compagnons, préalablement convenus du rendez-vous, ordinairement fixé chez l'un d'eux. Là, on opère le triage des provisions, on les range sur la table, et les guillonneux, après

avoir aidé à les conquérir, s'empressent d'en tirer le meilleur profit, tout en se divertissant à leur tour. Comme les donneux de bouquet à la sortie de l'église, ils sont ordinairement invités du bal.

*
* *

VENTE DE LA MARIÉE.

A peine les rires excités par la sortie tumultueuse des guillonneux ont-ils cessé, qu'un garçon se lève et annonce que, « suivant l'habitude, » on va procéder à la vente de madame la mariée et l'adjuger au plus offrant et dernier enchérisseur.

« Avis à ceux qui désirent la posséder », continue-t-il, en accentuant ses paroles d'un sourire narquois à l'adresse de l'époux, qui cherche à faire bonne contenance. L'un des jeunes gens crie alors la mise à prix; un autre, une assiette à la main, se dispose à ramasser le montant des

enchères, et la vente commence, acharnée, sans trêve ni merci, entre les dames et le marié, les demoiselles et les jeunes gens, combattus eux-mêmes par les noceux mariés. Mais on comprend bien que les chances sont inégales et que, malgré les chaudes péripéties de la lutte, les garçons qui dirigent la vente s'arrangent toujours de façon à se rendre adjudicataires.

Une fois en possession de la mariée, les jeunes gens la gardent à vue à tour de rôle et ne la livrent à son mari que s'il consent à surenchérir d'une somme qui lui est désignée, et cela le plus tard possible; on veut, en effet, jouir longuement du dépit qu'il éprouve à ne pouvoir approcher de sa femme.

L'argent provenant de la vente est généreusement versé par les garçons entre les mains des demoiselles et s'applique tout entier à l'acquisition de dragées et de pralines, que la mère de l'un ou de l'autre des époux distribue par cuillerées à tous les convives.

Cet usage ayant amené certaines contestations entre jeunes gens et marié, les uns ne voulant pas abandonner ce qu'ils appelaient leurs droits, et l'autre se refusant à racheter sa femme, on finit par le délaisser entièrement, et la vente de la mariée fut remplacée par celle de sa *jarretière*, qui se pratique encore à l'heure où nous écrivons. Cette vente n'est absolument que la parodie de la première, avec cette différence toutefois que les rubans ou faveurs de mariée (sa *jarretière*) sont, après l'adjudication, coupés et distribués à tous les gens de la noce, qui s'honorent de les porter à leur boutonnière.

∴

LE BAL DE NUIT ET LA FUITE DES ÉPOUX

La lutte aux enchères terminée, les chansons et les rires reprennent de plus belle et se continuent encore quelque temps; mais enfin, Madame la



La fuite des époux.



mariée se lève : à ce signal aussitôt compris, une joyeuse exclamation retentit du côté des jeunes gens.

« Oui! oui! allons danser. »

Et tout le monde, en effet, se lève pour quitter la table.

La nuit étant venue, on abandonne le gazon vert pour l'aire d'une grange ou le sol inégal d'un vaste hangar, et l'on s'y livre aux divertissements chorégraphiques les plus variés. Pendant le bal, — si toutefois le marié n'a pas consenti à racheter sa femme, — les jeunes gens acquéreurs de l'épousée veillent à ce que celle-ci ne danse pas avec son mari, n'approche pas de lui, ne lui parle même pas; et si, durant le cours de la soirée, il se décide enfin à couvrir suffisamment la dernière enchère, on lui cède son épouse; mais la surveillance ne fait que s'élargir, et c'est avec le plus grand soin que l'on épie le moment de leur départ. Aussitôt qu'ils s'éclipsent du bal, cinq ou six garçons par-

tent sans bruit derrière eux et les suivent de loin; car il est de toute importance de savoir où ils vont passer la nuit.

* * *

LE LENDEMAIN DE NOCES. — VIN CHAUD ET LAIT BOUILLANT.

De grand matin, les garçons, musique en tête, arrivent sous les fenêtres des nouveaux mariés, frappent à la porte et font un tapage infernal jusqu'à ce que celle-ci tourne sur ses gonds. A peine est-elle entr'ouverte, qu'ils se glissent par l'ouverture et présentent à chacun des époux un bol de vin chaud où nagent quelques tranches de pain, — la traditionnelle rôtie au sucre. Ceux-ci se montrent tout confus de cet impertinent hommage, car, s'il y a gloire pour les jeunes gens à découvrir le lieu où les mariés se sont retirés et surtout à les surprendre le matin au lit, c'est une sorte d'humiliation pour ces

derniers de n'avoir pas su dissimuler leur fuite ainsi que leur retraite à l'œil vigilant de ceux qui les poursuivaient, et ils doivent s'attendre aux plaisanteries les plus hasardées des loustics de la noce. Ce nouveau tribut payé aux antiques coutumes, la troupe joyeuse s'en va de porte en porte *courir le lait boullu* chez les noceux, c'est-à-dire prendre une tasse de lait bouillant préparé à leur intention chez la plupart des invités.

La journée se passe ensuite comme celle de la veille : repas, réjouissances à peu près identiques.

N'oublions pas cependant une promenade à la ville voisine, où, précédés des musiciens, les invités vont payer — comme cadeau de noces — divers ustensiles de ménage aux nouveaux époux, et d'où chacun revient portant triomphalement sur l'épaule l'objet ou les objets dus à sa propre générosité.

Autrefois, les jeunes gens et les filles se cotisaient et offraient au marié et à la mariée de

larges rubans aux couleurs éclatantes, que l'un et l'autre devaient porter en sautoir pendant toutes les promenades. En échange de ce gracieux tribut, les époux donnaient des cornets de dragées.

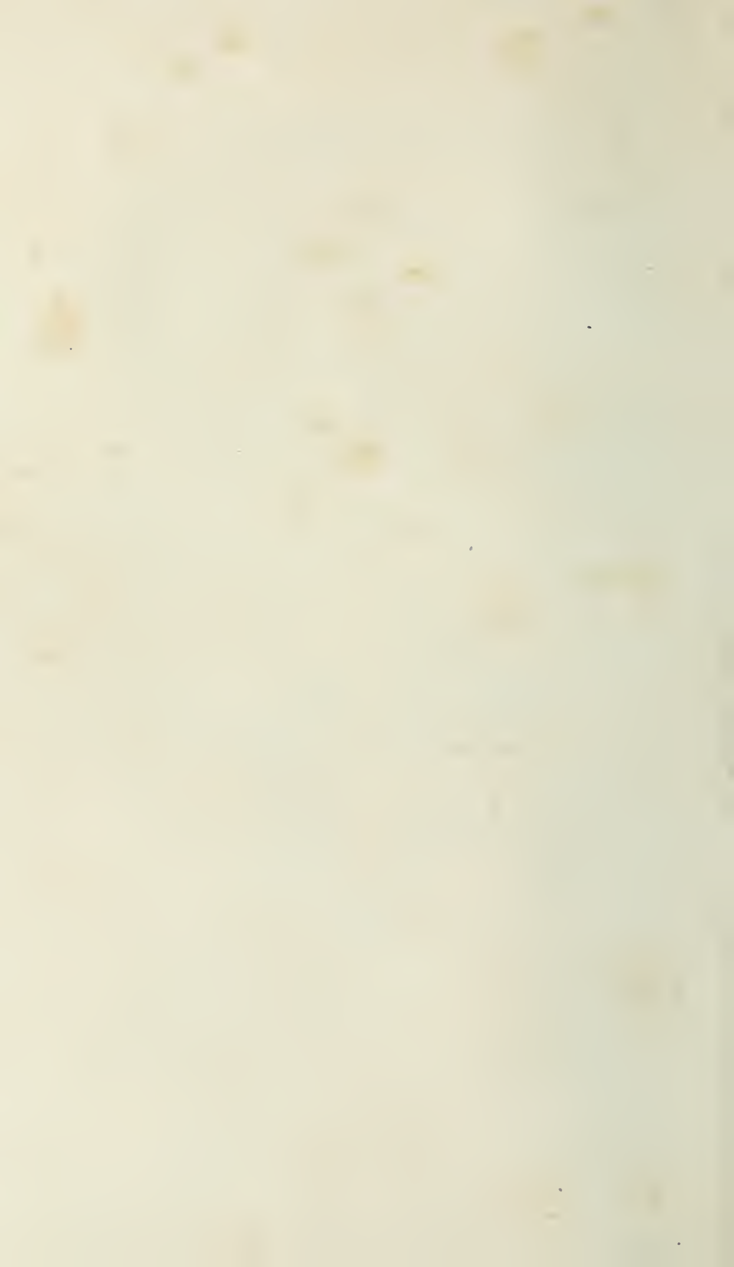
Les réjouissances se continuent encore le troisième et souvent le quatrième jour; des excursions dans les pays limitrophes et des danses et rafraîchissements chez les invités de ces pays en forment la plus grande partie; mais c'est toujours à la maison de noce, dans un souper et des danses finales, qu'expirent ces fêtes pleines d'entrain, de bonne humeur et de gaieté folle.

Telles étaient, dans toute leur franche simplicité, ces pratiques des jours de noces dans nos campagnes. Mais, nous l'avons dit en commençant, ils s'en vont les vieux usages briards; chaque minute, chaque seconde de notre siècle indifférent et réaliste en emporte les derniers restes, et le temps n'est pas éloigné où, sauf les pages de quelque recueil où ils seront heureuse-

ment consignés, nul n'en gardera le moindre souvenir.

Avouons pourtant qu'elles avaient du bon, ces antiques et joyeuses fêtes de l'hyménée, et que les réjouissances dont elles étaient l'objet, le bouillant entrain qui y présidait, valaient bien les lignes que nous venons de leur consacrer.

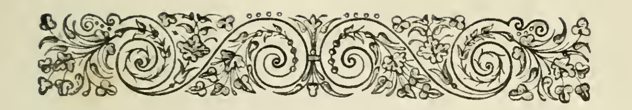




II

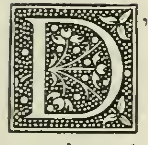
LE BAPTÊME D'UN NOUVEAU-NÉ





LE BAPTÊME D'UN NOUVEAU-NÉ

—



'où vient qu'elle se trouve ainsi tout en fête, la maison des jeunes époux Simon ? C'est que, depuis trois jours, un rejeton leur est né, fils gros et rose, espoir de l'avenir, bonheur du présent, et que ce matin même il sera présenté sur les fonts baptismaux. Déjà la matrone qui a présidé à l'entrée du bébé en ce monde tient l'enfant sur ses genoux et de ses doigts légers le revêt et le pomponne.

La porte s'ouvre, et, bras dessus, bras dessous, un couple jeune et joyeux fait son entrée. La jeune fille coquettement coiffée du bonnet rond

traditionnel, camisole rouge, *cotte* à bâtons noirs et blancs, tablier à bavette, fichu brodé sur les épaules, croix d'or sur la poitrine : c'est la marraine. Le jeune homme vêtu de la veste à boutons d'or, culotte courte, chapeau noir haut de forme, cravate blanche à coins de dentelle, souliers à boucle, larges anneaux d'or aux oreilles : c'est le parrain. A peine sont-ils entrés que le jeune garçon tire du panier qu'il tient au bras un joli bouquet de fleurs artificielles, orné d'un long ruban immaculé, et, s'approchant respectueusement de la jeune fille :

« Mademoiselle, dit-il en s'inclinant :

> Je vous offre ce bouquet,
> Qui n'est ni beau ni bien fait;
> Il n'y manque qu'une fleur,
> C'est la fleur de votre cœur;
> Mettez-y la main,
> Il n'y manquera plus rien. »

La jeune fille « met la main » au bouquet, qu'elle place sur sa poitrine; après quoi, suivant

de près la matrone qui porte l'enfant, on se dirige vers l'église.

La cérémonie terminée, un cornet de dragées au fond duquel se trouve une pièce d'argent est offert au prêtre, un autre cornet au clerc paroissial, aux enfants de chœur une poignée de dragées et quelques sous.

A la porte se rencontrent les sonneurs, qui, après avoir carillonné joyeusement le baptême, viennent au bruit de coups de fusils, de pistolets, etc., solliciter la récompense de la peine qu'ils se sont donnée. Le parrain met la main au gousset, et l'on regagne ensuite la demeure du bébé.

Durant le trajet, le parrain et la marraine lancent à toute volée à l'essaim d'écoliers qui les suivent de généreuses poignées de dragées. Parfois, maint compère se plaît à y mêler de gros haricots, — cruelle déception pour les pauvres gamins, race gourmande, comme chacun sait. Ajoutons bien vite qu'ils ne se gênent guère

d'ailleurs pour rendre monnaie de la pièce et se venger de cette mystification — ou de cette lésinerie — en criant à tue-tête :

> A la crasse! A la crasse!
> Y a d'la crasse au fond du sac!

Enfin, le nouveau chrétien est remis à sa mère et c'est par un gai et plantureux repas que se termine la journée.



III

LA « VEILLE » AU VILLAGE





LA « VEILLE » AU VILLAGE

—



Elle tend aussi à disparaître, comme bien d'autres, hélas! la joyeuse coutume de veillées en commun, de la *veille* plutôt, comme on dit vulgairement dans le pays briard.

Un jour, nos arrière-neveux, en entendant une grand'maman leur raconter qu'autrefois on allait à la *veille*, se demanderont ce que peut bien signifier ce mot dans la bouche de leur bonne aïeule. Et déjà certainement beaucoup de nos lecteurs, en voyant ce titre : « La veille au village, » se sont empressés de lire les lignes

suivantes pour avoir le mot de cette sorte d'énigme. Pour ceux-ci, comme pour l'édification des races futures, si jamais cet article parvient jusqu'à elles, nous dirons que la « veille » s'emploie indifféremment, au village, pour désigner le lieu de réunion et l'assemblée même des ménagères passant en commun les longues soirées d'hiver.

Mais, me direz-vous, en quel endroit se tient cette réunion? A l'étable. Oui, c'est l'étable qui a le privilège d'abriter les laborieuses paysannes. Sa tiède température, en effet, entretenue par l'haleine des bêtes à cornes, invite à chercher là un refuge naturel contre le froid.

*
* *

On choisit d'abord une étable assez spacieuse et ayant un coin disponible; pour tout ameublement, l'on y place un chandelier de forme primitive (le *pieu*), formé d'un bloc de bois arrondi,

à la base solide, et portant au centre une tige d'environ un mètre de haut sur quatre ou cinq centimètres de diamètre. L'extrémité supérieure du *pieu* est creusée, pour recevoir la chandelle de suif traditionnellement employée, et une paire de ciseaux, destinée à la moucher, est suspendue à une corde fixée par un clou.

Le nombre des veilleuses n'est limité que par la place à occuper. Chacune d'elles, en entrant, doit l'apport d'une chandelle; ceci est de rigueur. Le luminaire ainsi obtenu est mis en réserve, et, comme l'on n'allume qu'un seul flambeau à la fois, ce n'est que lorsque la première provision est épuisée que l'on en reprend la fourniture à tour de rôle et au fur et à mesure des besoins.

⁂

Le soir arrivé, les veilleuses, munies de leurs chaises, — qu'elles sont tenues de remporter au départ, — pénètrent une à une dans l'enceinte préparée.

Un premier cercle se forme à l'entour du pieu : ce sont les couturières, dont les travaux d'aiguille demandent naturellement le plus de clarté ; viennent ensuite les fileuses, profitant habilement des interstices laissés par les premières, et enfin, derrière elles, disséminées au hasard, les écosseuses de haricots et les fabricantes de *cajets* pour fromages.

Les premiers instants sont quelque peu silencieux ; mais bientôt les langues se délient, les caquets commencent, on s'anime, et Dieu sait ce qui se débite alors de paroles pendant les quatre ou cinq heures que dure ordinairement la *veille.*

Les maris, habituellement, ne sont point admis dans le sanctuaire du babillage ; mais, en revanche, on y tolère volontiers les jeunes gens, et, si l'on sondait bien la pensée des jeunes filles et des mamans elles-mêmes, on pourrait dire hardiment que leur présence est fort désirée. C'est qu'en effet, lors des visites de ceux-ci, les jeux s'organisent, la chansonnette et les gais propos

pétillent, et le temps passe si vite qu'on est tout surpris de voir arriver l'heure du départ.

Parfois, au contraire, les esprits se ressentent du temps neigeux et sombre, les histoires lugubres se succèdent, et l'on pourrait voir plus d'une écouteuse fort luronne en plein jour frissonner là, sous sa camisole de laine, au récit d'un horrible méfait ou de quelque fantastique apparition.

*
* *

Un soir, me racontait dernièrement une grand'maman, ma voisine, oh! il y a bien longtemps de cela, c'était vers l'an 18..., le vent faisait rage au dehors, la neige tourbillonnait, et parfois une rafale plus forte que les autres faisait craquer les ais mal joints de la porte. Une sorte de vague inquiétude planait dans l'atmosphère alourdie de la *veille*, et, comme nous étions encore toutes sous l'impression d'un récit fort émou-

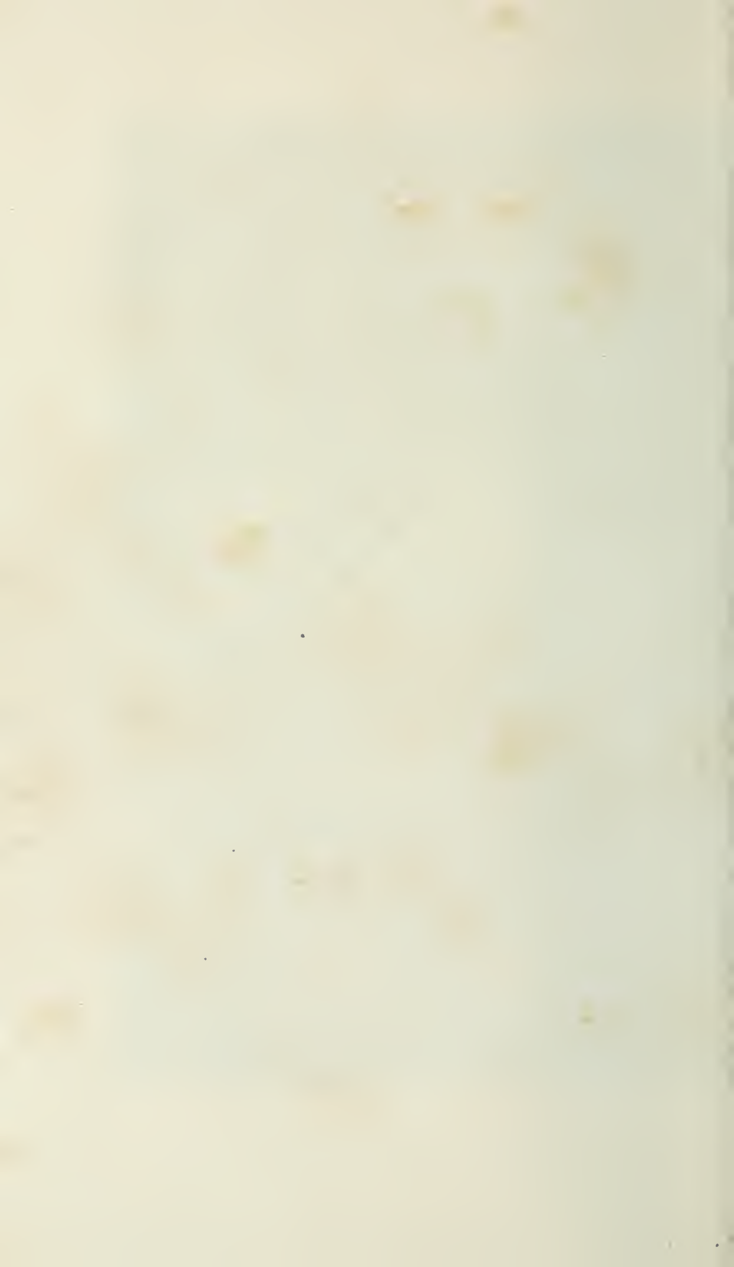
vant, trois coups sont frappés sur les vitres, et une figure hideuse et grimaçante vient se coller à la croisée. Quelques-unes se signent, et nous nous levons éperdues.

On ramasse à la hâte son ouvrage, et l'on se dirige en se bousculant vers la porte. Horreur! la première qui l'ouvre recule épouvantée! L'apparition de tout à l'heure, la figure horrible, lançant des flammes par la bouche et par les yeux, est là, immobile et menaçante, à quelques pas seulement du seuil! Folles de terreur, nous nous précipitons de nouveau au fond de l'étable, et, pendant quelques minutes, nous ne savons plus où donner de la tête; la confusion est à son comble. Mais enfin, la réflexion aidant, le calme revient quelque peu, et l'on forme hardiment un plan de campagne pour débusquer l'ennemi qui nous barre la route. Deux robustes gaillardes s'emparent de fourches de fer, et nous nous préparons à les suivre, armées de quenouilles et de ciseaux.

On se met en marche. La première était la



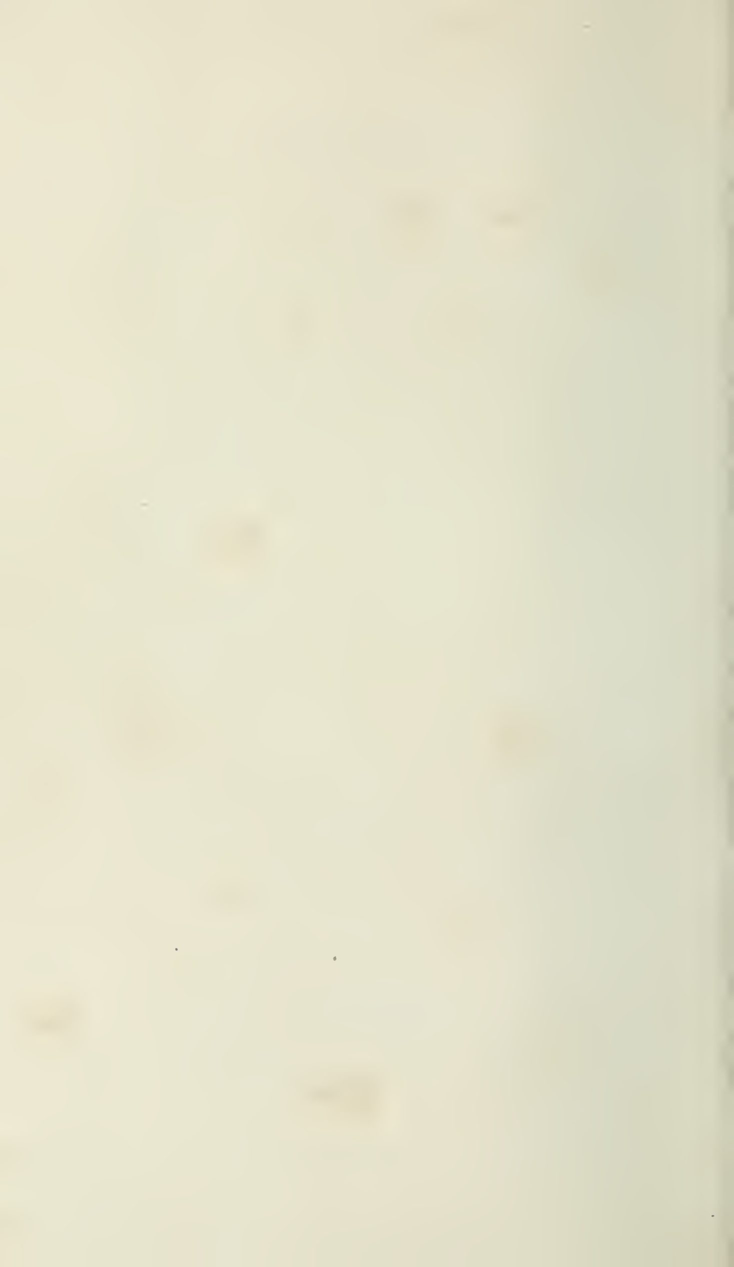
Catherine fond sur elle.



grande Catherine; oh! mais, c'est qu'elle n'était pas honteuse, celle-là! Je crois encore la voir, les manches retroussées et sa fourche à la main. L'apparition était toujours là. Catherine fond sur elle impétueusement et l'enfourche en la renversant du premier coup. Nous accourons toutes à la rescousse; mais un fol et bruyant éclat de rire, jeté par la brave Catherine en voyant la tête du monstre roulant à quelques pas, trouve le plus joyeux écho parmi toutes celles qui l'entourent et se prolonge pendant plus de cinq minutes.

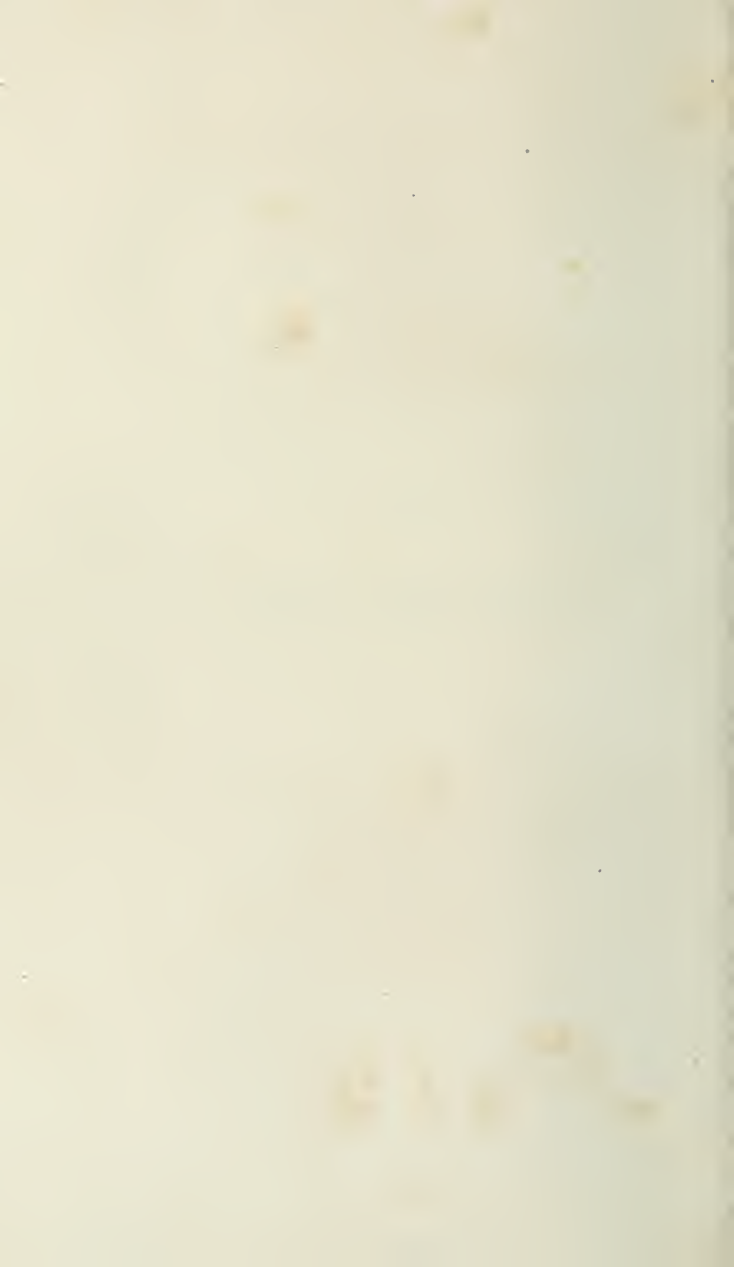
Ce qui nous avait tant causé de frayeur n'était autre chose qu'une énorme betterave habilement creusée et taillée en tête de dragon! Quant aux flammes qu'elle nous semblait jeter par les yeux et la bouche, ce n'était que l'effet d'une lumière placée à l'intérieur.





IV

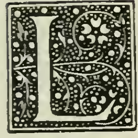
LE VIN DES MORTS





LE VIN DES MORTS

—



La brume est épaisse, le pavé sale et boueux. C'est la Toussaint affirmant une fois encore l'exactitude du proverbe :

> A la Toussaint,
> Adieu les belles filles et les beaux chemins!

En dépit de ce triste acheminement vers une saison encore à naître, mais désireuse de se faire pressentir, un certain va-et-vient anime les rues des villages, et si, comme le veut le dicton, les belles filles y brillent par leur absence, plus

d'un gars solide et bien découplé, blouse bleue sur le dos et casquette sur l'oreille, en suit d'un pas alerte les longs et capricieux méandres. Ce sont les membres de la corporation des jeunes gens qui viennent au rendez-vous, chez le marchand de vin du coin.

Mais à quelle intention? C'est que c'est demain la Commémoration des Morts; qu'il s'agit de faire parler haut et ferme, en leur honneur, l'hôtesse branlante du vieux clocher, et que ce devoir sacré est dévolu aux jeunes garçons.

⁂

Dès l'issue des vêpres, où ils se sont rendus en corps, la porte du beffroi roule sur ses gonds, et, dans leurs mains robustes, la corde, méthodiquement agitée, fait dire à l'airain docile ses lamentations les plus sonores. De temps en temps, le glas funèbre interrompt ses plaintes, les divisant ainsi en *lais*, — suivant la pittores-

que locution briarde — qui se succèdent sans interruption jusqu'à huit et quelquefois même dix heures du soir.

A l'angélus du matin, c'est-à-dire à quatre ou cinq heures, selon l'habitude des pays, — car dans certaines paroisses le son de la cloche se fait entendre la nuit entière, sans autre interruption que celle des différents *lais*, — les sonneries recommencent et se prolongent jusque vers dix heures, moment de l'office des Morts.

*
* *

Pendant ce temps, une partie des jeunes gens, dirigée par le président de l'association, s'en va de porte en porte, dans le village, solliciter une rémunération de la peine qu'ils se donnent « pour les morts », ajoutent-ils. Cette rémunération consiste ordinairement dans une quantité de vin plus ou moins grande, selon l'abondance de la récolte ou la générosité du donateur, et

qui trouve place dans un seau porté à l'aide d'un bâton par deux des quémandeurs.

Lorsque le seau est rempli, il est versé dans un tonneau préparé à cet effet chez le marchand de vin, et l'on retourne en quête de nouvelles offrandes. Tous les artisans, rentiers, marchands, etc., en un mot, tous ceux qui n'ont pas échalas sur le coteau, s'acquittent avec une pièce d'argent qu'ils glissent discrètement dans le sac de toile dont s'est muni l'un des quêteurs.

* * *

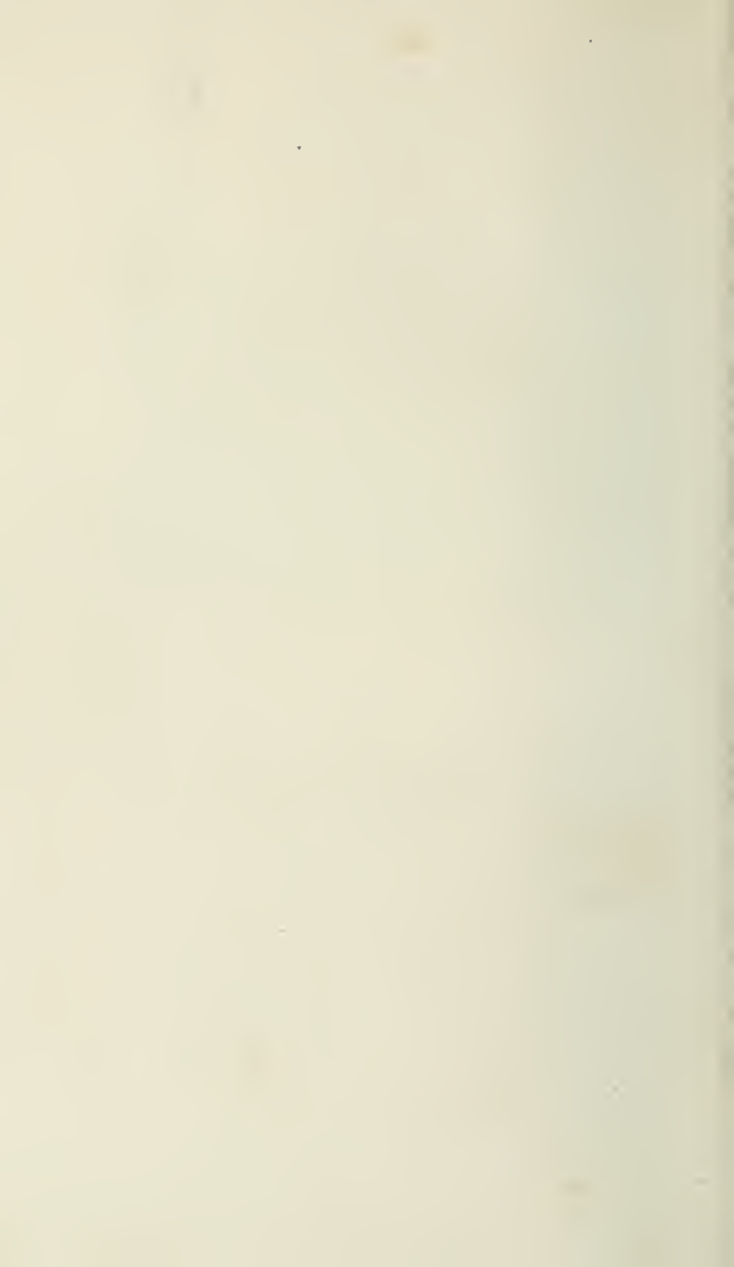
La visite à toutes les maisons terminée, le fruit de la quête sert à l'établissement d'un banquet où se réunissent fraternellement les « sonneux » et où, grâce au tonneau rempli, chacun s'empresse d'étancher longuement sa soif, en buvant en vrai sonneur, à tire-larigot.

Et voilà comment le vin des morts servait à réconforter les vivants.

*
* *

Aujourd'hui, la coutume a subi de profondes modifications : les jeunes gens, sauf dans quelques rares communes, ont complètement abandonné leurs prérogatives, et c'est le bedeau qui, après s'être acquitté tant bien que mal de la sonnerie, fait la tournée du pays ; mais il laisse de côté le seau traditionnel et se contente des quelques pièces de menue monnaie qu'on veut bien lui octroyer.





V

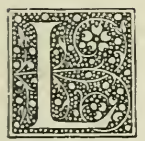
LES O DE L'AVENT





LES O DE L'AVENT

—



'AN de grâce 1837 n'a plus que de courts instants à vivre; le mois de décembre, le front couvert de neige et de frimas, vient de naître et semble déjà vouloir déployer toutes les rigueurs que l'hiver tient en réserve. Mareuil-lès-Meaux se présente à nos yeux; pénétrons, s'il vous plaît de m'y suivre, dans cette maison peu élevée qui dresse là devant nous son pignon aigu. Un murmure confus, incessant, s'en échappe et rappelle à s'y méprendre le bruit d'une ruche en pleine activité : c'est l'école. Le maître vient de faire venir

auprès de lui huit bambins de cinq à huit ans; il leur annonce qu'ils sont désignés pour chanter un O et que la répétition va commencer pour chacun d'eux. Grande joie de ceux-ci, tout enchantés de pareil honneur.

Mais, pendant qu'ils se livrent à cet exercice tout à fait de leur goût, apprenons à ceux de nos lecteurs qui pourraient l'ignorer ce que sont les O que nos petits *chanteriots* vont répéter.

Ce qu'on appelle dans la Brie les *O de Noël* ou de *l'Avent* sont des antiennes qui se chantent le soir à *complies*, à partir du 15 décembre, et cela pendant neuf jours consécutifs, c'est-à-dire jusqu'à la veille de Noël.

Arrivons immédiatement à cette date du 15, et voyons avec quel cérémonial.

*
* *

L'acte en lui-même n'a rien de bien extraordinaire; il s'agit tout bonnement, pour le





Fac-simile d'



del. et autog

d'Antienne.



petit chantre, de se rendre au chœur et d'y entonner l'antienne qui lui est dévolue ainsi que le chant du *Magnificat*, en présence du prêtre, du maître et de tous les enfants de l'école. Il n'y a jamais d'autres assistants. Le chant terminé, les jeunes camarades du privilégié s'approchent et, se saisissant de lui, se disputent l'honneur de le porter en triomphe jusque chez ses parents.

C'est naturellement le plus fort qui est désigné; le triomphateur monte à califourchon sur ses épaules et se met ainsi en route, escorté de la troupe, qui crie à tue-tête et de la façon la plus discordante :

Oh! Oh ! la chair vaut mieux que les os !

C'est ainsi que l'on arrive à la maison. Les parents sortent sur le pas de la porte; on leur remet leur fils, et, en manière de gratification, la mère jette aux enfants une pleine gironnée de

pommes, de poires et de noix, accompagnées de quelques gros sous qu'ils se disputent à qui mieux mieux.

Rien de plus comique, de plus désopilant pour les spectateurs, qu'une pareille scène de bousculade; mais que de mécontents parmi les moins forts ou les moins lestes!

Ils s'en consolent vite, cependant, les petits infortunés, et c'est le cœur léger qu'ils se séparent, espérant bien se rattraper le lendemain, sinon « aux branches », comme le veut le proverbe, mais, ce qui leur plaît infiniment mieux, aux personnes elles-mêmes.

La même scène se renouvelle ainsi chaque soir.

*
* *

Mais arrive le dimanche. L'instituteur a réservé pour ce jour-là l'enfant dont les parents se trouvent dans la meilleure position de fortune.

Puis, sur une carte de quarante-cinq centi-

mètres de large sur cinquante-cinq de haut, il s'est occupé à dessiner une guirlande de fleurs coloriées encadrant une M et un O majuscules entrelacés, lettres initiales de l'antienne *O radix Jesse* et du *Magnificat*, que l'enfant doit entonner. Cette antienne et le premier verset du cantique sont notés au centre de la carte, et juste au-dessous, entourée de deux dragons ailés, se lit une inscription destinée à perpétuer le souvenir du grand événement.

Celle d'aujourd'hui se trouve ainsi rédigée :

« Cette antienne a été chantée en l'église Saint-Etienne de Mareuil-lès-Meaux, par Isidore Mangeot, âgé de cinq ans trois mois, le dimanche 17 décembre 1837. »

L'heure de la messe étant venue, la carte, ornée de rubans multicolores aux quatre angles et fixée à un cadre de bois surmontant une perche, est portée cérémonieusement à l'église, où elle doit durant tous les offices de la journée rester attachée au lutrin.

*
* *

A l'issue des vêpres, le porteur reprend la carte, le jeune chantre est hissé sur le dos d'un robuste camarade, et, suivi d'une foule de gamins et de gamines criant et gambadant, reprend le chemin de la maison où, comme les jours précédents, a lieu la plus abondante distribution de fruits que gamins puissent rêver.

Il est d'usage de payer 5 francs à l'instituteur pour la confection de la carte d'antienne, et, le soir, il vient prendre part à un banquet de famille, que, pour une circonstance aussi solennelle, on s'efforce de rendre aussi somptueux que possible.

Comprenez-vous maintenant l'avantage qu'avait le maître de choisir, pour chanter l'antienne, un petit garçon chez les parents duquel il fût assuré de trouver à la fois une bonne gratification et un succulent dîner?

∴

La neuvième et dernière antienne (*O Emmanuel!*) est réservée au curé [1]. Inutile de dire que celui-ci n'est pas porté en triomphe et que le maître d'école, s'il y perd un dîner, ce que je n'oserais affirmer, y gagne du moins toutes ses répétitions.

Sauf cette légère modification, la cérémonie est tout à fait identique aux précédentes, et les enfants ne perdent absolument rien de leurs prérogatives; bien mieux, de leur avis même, ils y gagnent, car les pommes et les noix sont remplacées par des dragées et des bonbons, sucreries dont la gent enfantine se montre si friande. S'il fait beau temps, chose assez rare à cette saison, les dragées sont jetées sur la place à la porte du presbytère; mais si le blond Phœbus a jugé à propos

1. Dans certaines paroisses, cette antienne était chantée, avec le cérémonial que nous venons de décrire, par une fillette habillée de blanc.

de se voiler la face, et que le temps soit aux douches froides ou aux papillons blancs de décembre, oh! alors, c'est autre chose : on fait ranger les marmots dans l'église, au milieu de la grande allée, et, là, chacun reçoit une part de friandise que beaucoup, disons-le bien vite, ne trouvent cependant jamais assez grosse.

* * *

Telle était cette curieuse coutume des O de l'Avent, coutume aujourd'hui tombée en désuétude, mais dont on peut voir encore la trace dans plus d'une maison de la Brie.

On sait qu'anciennement les habitations de notre pays briard se ressemblaient toutes : le rez-de-chaussée ne formait qu'une seule pièce ainsi distribuée : à droite (ou à gauche, selon les goûts) la cheminée, dont le vaste manteau — sage précaution contre l'humidité — abritait la porte de l'étable. En face, en entrant, et tout à côté du

foyer, le four, dont le dessous servait de bûcher. Dans le coin opposé, le lit en alcôve, fermé de longs rideaux de serge, et, au milieu, la porte de l'escalier de la chambre.

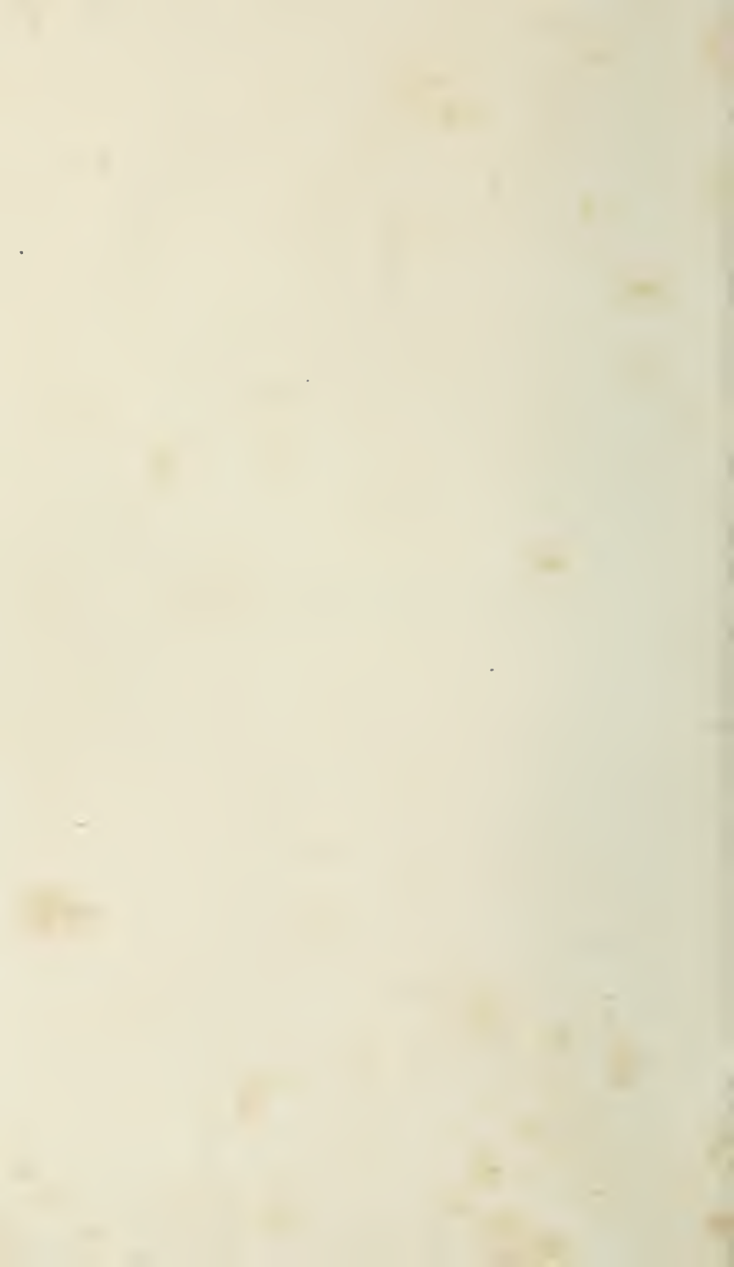
C'est sur cette porte, endroit le plus apparent de la maison, que se clouait ordinairement la carte illustrée rappelant la cérémonie marquante que nous venons de rapporter.





VI

LA RINETTE





LA RINETTE

—

UI de vous, ami lecteur, ne l'a entendu dire au moins une fois, cette phrase banale, pleine de menaces pour l'avenir de notre société et que maints esprits chagrins s'en vont partout répétant : *La morale disparaît... Il n'y a plus de morale !...*

Sommes-nous réellement plus mauvais qu'autrefois ? Nous ne chercherons pas à approfondir cette question ; mais, sans être aussi pessimiste que ceux dont nous parlons plus haut, nous devons cependant — et nous serons bien certain de ne pas être contredit — reconnaître que la

pureté de nos mœurs est, en général, bien loin d'égaler celle de nos ancêtres. A quoi cela tient-il? Ne serait-ce point à l'abandon de certaines pratiques en elles-mêmes bien innocentes, bien puériles même, si on les considère à notre point de vue actuel, mais qui avaient le don d'agir puissamment sur l'esprit simple et droit des habitants des campagnes?

Peut-être. Il suffit souvent d'un si petit frein pour nous arrêter au bord de l'abîme! Le tout est de savoir l'appliquer à point.

Nos bonnes villageoises elles-mêmes, dans leur gros bon sens, étaient fortement pénétrées de la vérité de cet axiome. Aussi, comme, avec ce tact inné qui fait le désespoir et l'envie du sexe fort, elles savaient bien le mettre en pratique!

Une jeune fille du pays se montrait-elle d'humeur un peu folâtre? l'avait-on surprise, un soir, prêtant l'oreille aux douces paroles de quelque galant jouvenceau? avait-elle ainsi « fait parler d'elle », comme on dit au village? Vite, un aver-

tissement à l'écervelée, une leçon à l'imprudente.

Le soir arrivé (car c'était ordinairement les veillées d'hiver que l'on choisissait pour cette utile exécution), au moment où la *veille* dont faisait partie la jeune fille était au grand complet et qu'au bruit du ronflement des rouets les caquets prenaient gaiement leur essor, une dame habillée de blanc et soigneusement voilée faisait son entrée dans l'étable. Deux veilleuses d'une étable voisine lui servaient d'escorte.

« Une Rinette ! une Rinette ! » s'écriait-on joyeusement, en se levant à l'envi et laissant une place libre à l'entour du pieu.

Une chaise est offerte à la dame blanche; elle s'y assied et, après avoir écarté son voile, laisse voir un bébé de carton fort gentiment habillé, la petite Reine ou *Rinette*, — qu'elle se met gravement à bercer. Pendant ce temps, les veilleuses groupées en cercle se tiennent debout, et l'une d'elles entonne gaiement :

La Rinette

Noté d'après le chant de M. L. Pottier Regnier, par M. Legonze, Instituteur à Coulevroulle

Dan-sez, Ri-net-te,
L'on vous ma-rie-ra, la, la;
La maî-tres-se de la veil-le
L'on vous don-ne-ra, la, la.

Refrain, en chœur

Très vif

Elle a de bel ar-gent, Ri-net-te,
Elle a de bel ar-gent, Elle a!

A. Gr. 20

Dansez, Rinette,
L'on vous mariera,
La ! La !
La maîtresse de la *veille*
L'on vous donnera,
La ! La !

Sur les genoux de sa berceuse, la Rinette s'agite en cadence, et, tandis que le chœur reprend :

Elle a de bel argent,
Rinette,
Elle a de bel argent !
La ! La !

l'intrépide danseuse exécute, enlevée par cette mesure entraînante, les pas les plus réussis.

Le refrain terminé, le bercement reprend, et la voix seule attaque le couplet suivant, répétition du premier, avec cette différence qu'au lieu de dire : « La maîtresse de la veille, etc., » on prend le nom d'une autre personne du cercle : « La petite Louise », par exemple, « l'on vous donnera... » et la Rinette de se trémousser de

plus belle, à la grande joie des assistantes. Toutes les veilleuses y passent ainsi l'une après l'autre; mais l'on oublie à dessein, jusqu'au dernier couplet, celle pour qui la Rinette fait son apparition. Son tour arrivé, la maîtresse chanteuse reprend :

Dansez, Rinette,
L'on vous mariera,
La ! La !
Mademoiselle X...
L'on vous donnera,
La ! La !

Mais la joyeuse Rinette, qui jusqu'alors avait montré tant de bonne volonté, se refuse net à obéir, et, tandis que sa blanche introductrice fait suivre le couplet commencé de cette variante :

Elle n'a pas d'argent,
Rinette !
Elle n'a plus d'honneur !
Eh ! La !

la capricieuse opère une pirouette, et c'est sur la

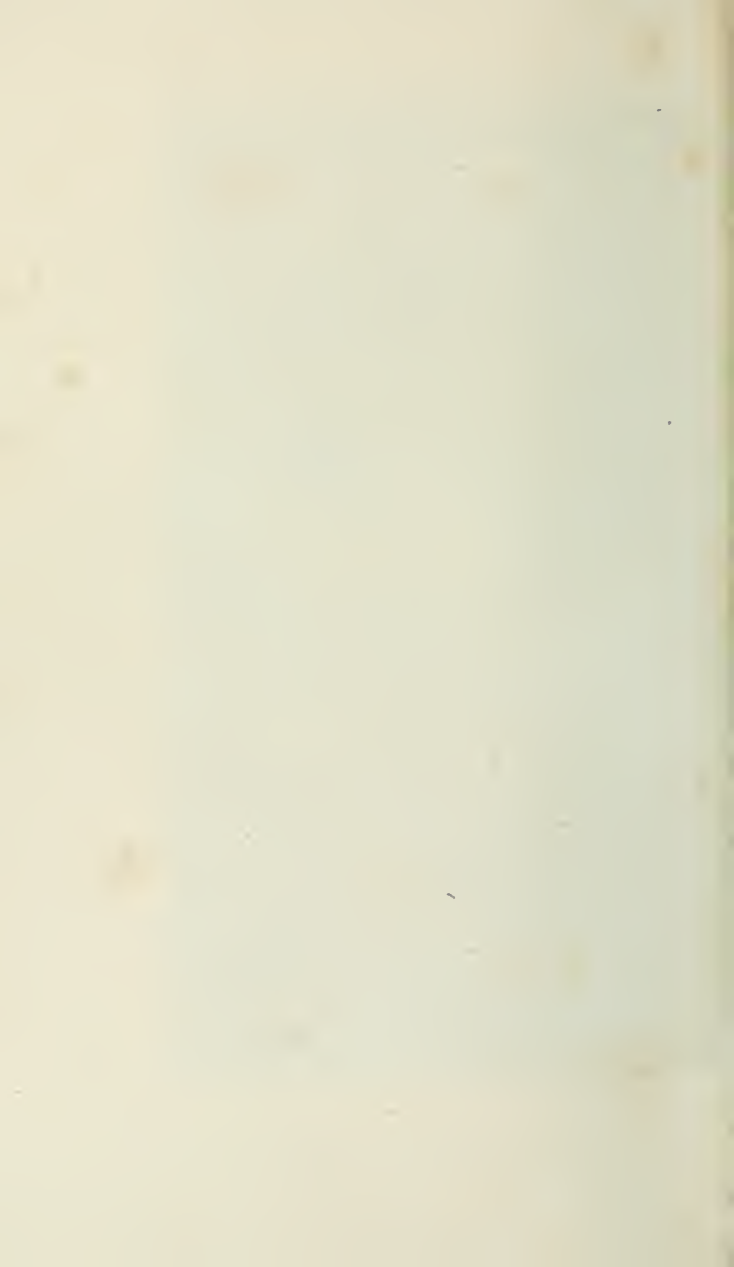




« Bonsoir,



bonsoir!.... »

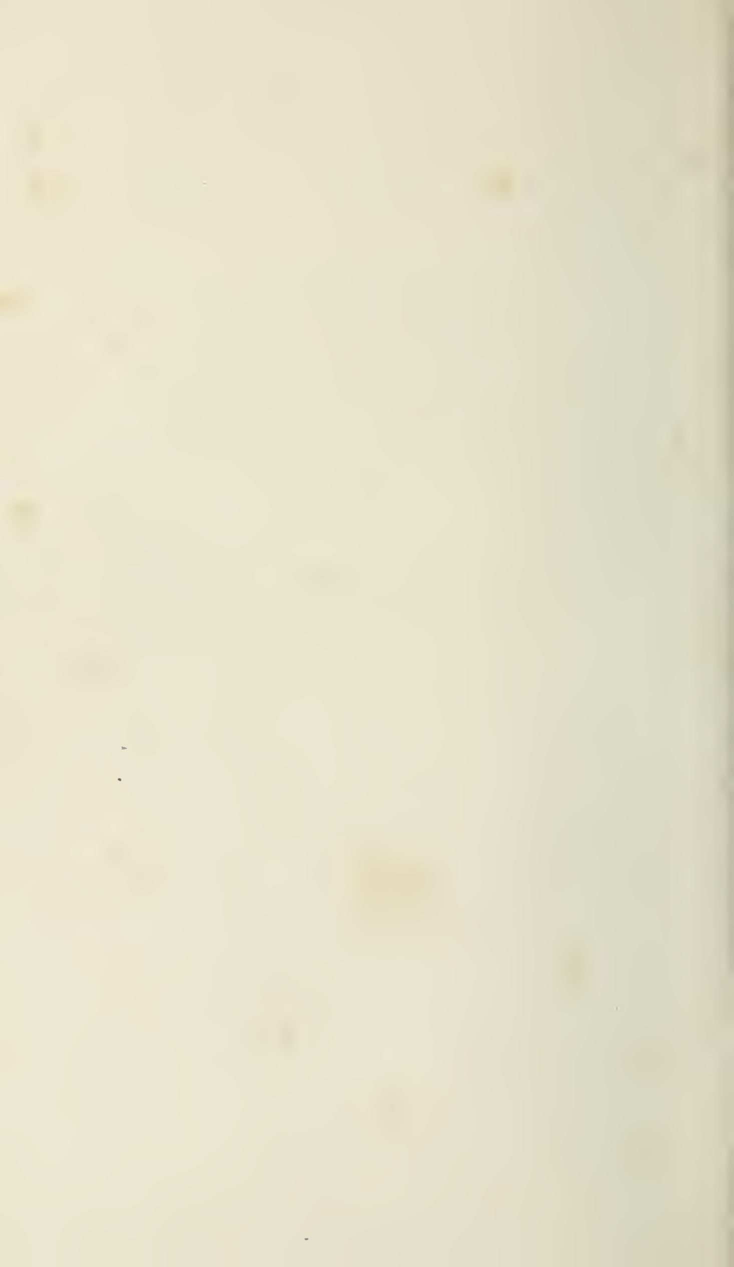


tête qu'elle exécute ses derniers et extravagants entrechats.

Décrire l'état de la pauvre interpellée est impossible : le rouge de la honte au front, elle se précipite, quenouille haute, sur l'impertinente Rinette et sur la porteuse; mais celle-ci, devinant l'intention, est déjà, escortée de ses deux compagnes, sur le seuil de la veille, d'où elle lance un : « Bonsoir, belle fille! bonsoir! » et, poussant un éclat de rire ironique, elle disparaît dans la nuit. La belle fille n'ose la poursuivre et, pleurant de dépit et de colère, se rassied, pendant que les caquets sur son compte suivent leur cours.

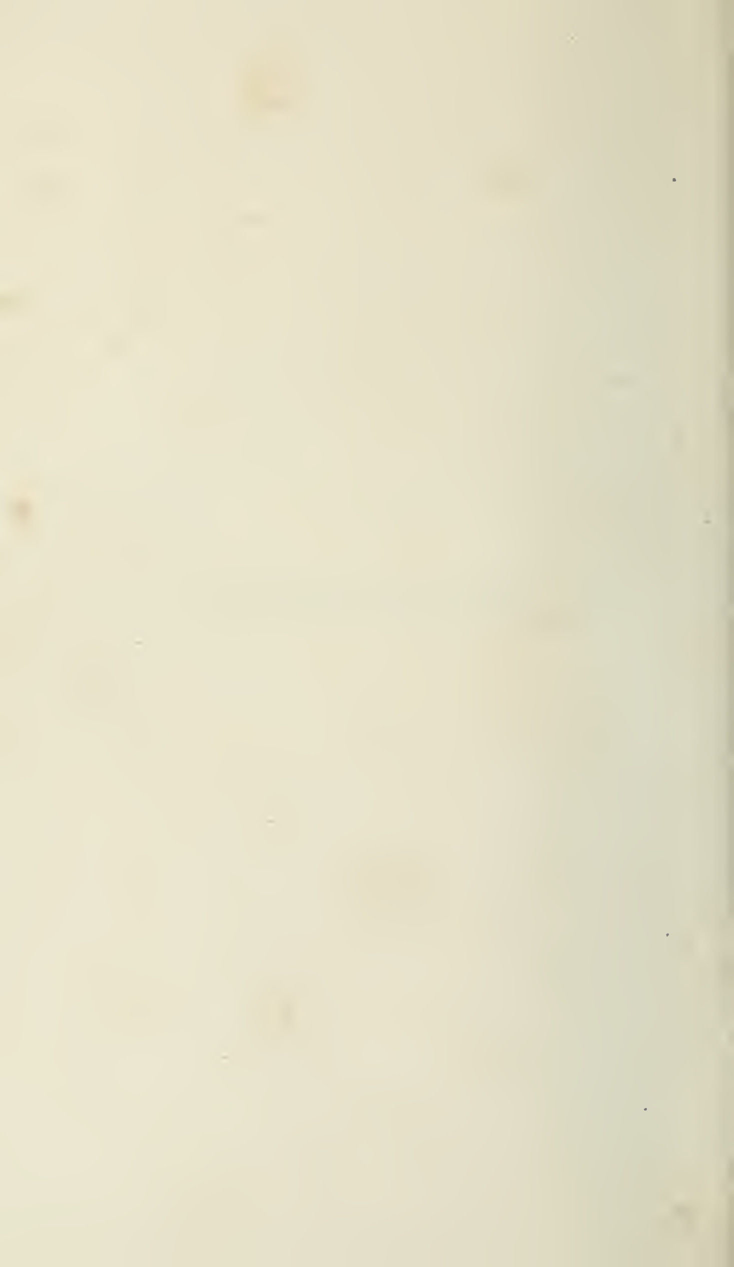
Lorsqu'on avait suffisamment joui de sa confusion et que l'on jugeait la leçon assez dure, on la tempérait par quelques bonnes paroles. Les conseils sensés arrivaient ensuite, et jamais plus, croyez-le, l'imprudente villageoise ne s'exposait à recevoir une nouvelle visite de la Rinette.





VII

LE GAUFRIER ENSORCELÉ





LE GAUFRIER ENSORCELÉ

—



USTINE, ma fille, va donc jusque chez tante Adèle ; tu lui demanderas notre gaufrier, qu'elle nous a emprunté et qu'elle ne nous rapporte pas. Je ne comprends pas du monde comme ça : toujours emprunter, jamais rendre... Quelle négligente, mon Dieu, quelle négligente ! »

Pendant ce monologue, Justine est déjà partie ; la mère court vite sur le pas de la porte :

« Justine, crie-t-elle, n'oublie pas de le cacher sous ton tablier ! Il y a tant de mauvaises gens aujourd'hui, ajoute-t-elle à mi-voix, et un *sort* est si vite jeté !... »

« Bonjour, tante Adèle, dit Justine en arrivant chez la vieille parente ; maman m'envoie chercher le gaufrier ; en avez-vous encore besoin ?

— Non, ma fille ; il est derrière la *maie* (huche); tiens, prends-le. »

Justine se saisit de l'instrument et, parfaitement oublieuse de la recommandation maternelle, le met bravement sur son épaule et se dirige vers la porte.

« Justine ! Justine ! que fais-tu ? grand Dieu ! s'écrie tante Adèle en quittant le coin du feu et courant, autant que ses jambes le lui permettent, ôter le gaufrier des mains de la jeune fille. Mais, malheureuse, tu n'y songes donc pas ! Est-ce que c'est comme ça qu'on emporte un gaufrier ? Tu veux donc le faire ensorceler ? Oh ! la jeunesse ! la jeunesse !... »

La pauvre Justine, se rappelant subitement les paroles de sa mère, baisse la tête, toute confuse :

« Je n'y pensais plus, dit-elle ; maman m'avait

pourtant bien recommandé de le mettre sous mon tablier.

— Sous ton tablier ! sous ton tablier ! oui, c'est bon, mais ça ne suffit pas, et puisque ta mère elle-même est si peu méfiante, si peu soigneuse, viens ici que je te montre comment tu devras faire une autre fois. »

Et, s'approchant du foyer, elle lève le couvercle de la boîte au sel, y puise quelques grains qu'elle sème en croix sur l'un des côtés du gaufrier ouvert, le referme et le roule soigneusement dans un ample torchon de grosse toile.

« A présent, ma fille, tu peux voyager. Cache-moi ça sous ton tablier, comme ta mère te l'a dit, et tu ne craindras plus ni sorciers ni maléfices. »

Le soir arrivé, une pleine terrine de pâte est préparée, le gaufrier apporté, et, sur un feu clair, se dorent en un clin d'œil les gaufres les plus appétissantes.

Distribuée à tour de rôle aux assistants, cette pâtisserie primitive faisait les délices de tous

(deux ou trois voisins et voisines s'étaient joints à la famille et avaient apporté pour la circonstance le contingent de leurs joyeuses mines et de leur robuste appétit), lorsque, tout à coup, un tapage inusité se produisit dans l'étable voisine : à de sourds trépignements se joignirent presque aussitôt des beuglements sonores, au milieu desquels perçait un long hennissement de douleur.

Tout le monde se lève, et, suivant l'hôte porteur d'une lampe gallo-romaine à trois becs, — lampe transmise de père en fils dans la famille et qui aurait certes fait les délices d'un antiquaire, — on pénètre dans l'étable. Là, un spectacle bien inattendu frappe les regards : la vache, ayant cassé la longe qui la retenait à l'auge, s'était ruée sur le cheval attaché non loin d'elle et essayait de lui porter au flanc quelques coups des armes redoutables qu'elle était fière de se sentir au front. Munis de fourches et de bâtons, le maître et ses amis se jettent entre les combat-





Les me



, apportés.



tants et réussissent, non sans peine, à détourner l'entêtée porte-cornes.

Or, pendant que toute la maisonnée se trouve ainsi occupée, l'huis d'entrée tourne doucement sur ses gonds; un homme, après avoir jeté un regard défiant devant lui, déchausse ses sabots sur le seuil et se dirige à pas de loup vers le gaufrier, dont il se saisit; puis, l'ayant ouvert, il frotte vivement l'intérieur avec certain objet qu'il tient à la main. Opérer cette action, remettre le gaufrier en place, et disparaître, n'est, pour le mystérieux visiteur, que l'affaire d'un instant.

Les hôtes de l'étable séparés enfin et réintégrés à leur place, chacun revint bientôt se grouper à l'entour de l'âtre, et la ménagère se mit en devoir de reprendre la confection des gaufres, si subitement et si malencontreusement interrompue. Mais, au moment où elle attendait de ses bons soins une gaufre cuite à point, grand fut son désappointement de la voir s'ouvrir en deux et res-

ter obstinément adhérente à chacun des côtés du gaufrier.

Bonne mère Thérèse pâlit affreusement, et, laissant glisser de ses mains le moule à gaufres :

« Nous sommes ensorcelés ! » s'écria-t-elle.

A cette exclamation, toutes les femmes se signèrent dévotement.

« Ensorcelés ! dit l'un des maris, esprit fort ou réputé tel, allons donc ! »

Et relevant le gaufrier, il se mit, à l'aide d'un couteau, à débarrasser un à un tous les trous de la pâte qui les obstruait. A force de patience, il y arriva enfin.

« Ah ! ah ! dit-il, nous allons bien voir s'il va persister, le fameux ensorcellement ! »

Et il fait mine de passer l'ustensile à la maîtresse de la maison.

« Ah ! que nenni, fait celle-ci ; Dieu me préserve de toucher un objet sur lequel le diable a posé ses horribles griffes.

— Sotte que tu es !... Attends un peu ; je vais

m'y mettre moi-même, et tu vas voir la belle farce que je vais lui jouer, à messire Satan. »

Voici donc notre homme qui, tout en plaisantant dame Thérèse, s'apprête à continuer l'opération commencée. Les débuts allèrent parfaitement ; mais, lorsqu'il s'agit d'ôter de l'instrument le gâteau doré, comme la fois précédente il se sépara en deux parties égales et resta absolument collé aux deux faces du gaufrier.

Une deuxième, une troisième tentative ne furent pas plus heureuses.

Un sourire de triomphe éclairait le visage de mère Thérèse :

« Eh bien! s'écria-t-elle, direz-vous encore qu'il n'y a pas de sortilèges, qu'on ne peut pas jeter de mauvais *sorts ?* »

L'homme baissa la tête et, vaincu par l'évidence même de la preuve, ne put articuler le moindre mot.

Quoi qu'il en soit, la partie se trouvait interrompue, et, bon gré mal gré, il fallut se séparer.

« Ce ne peut être que le vieux berger qui nous a joué ce tour-là, dit Thérèse, après que ses invités furent partis.

— Oh ! non, mère, notre porte était fermée.

— Eh ! grand Dieu, qu'est-ce qu'une porte pour un *jeteux de sorts?* Sache, ma fille, que les murailles les plus épaisses ne l'arrêteraient pas... En attendant, nous sommes pris, et demain tu iras porter le gaufrier à tante Adèle : il n'y a qu'elle qui puisse nous tirer de là. Elle en sait tant et tant, de ces choses utiles, la bonne tante ! »

Quelle était donc la personne qui s'était introduite si mystérieusement dans la maison ? Quelle substance magique avait-elle donc employée pour obtenir aussi vite d'aussi désastreux résultats ?

Nous ne cacherons pas à nos lecteurs que c'était, en effet, le berger qui, trouvant cette superbe occasion de jouer un bon tour à d'ingénus voisins, en avait gaiement profité, et nous ajouterons que le diabolique objet dont il s'était servi

pour le frottement du gaufrier se réduisait à... une simple gousse d'ail !

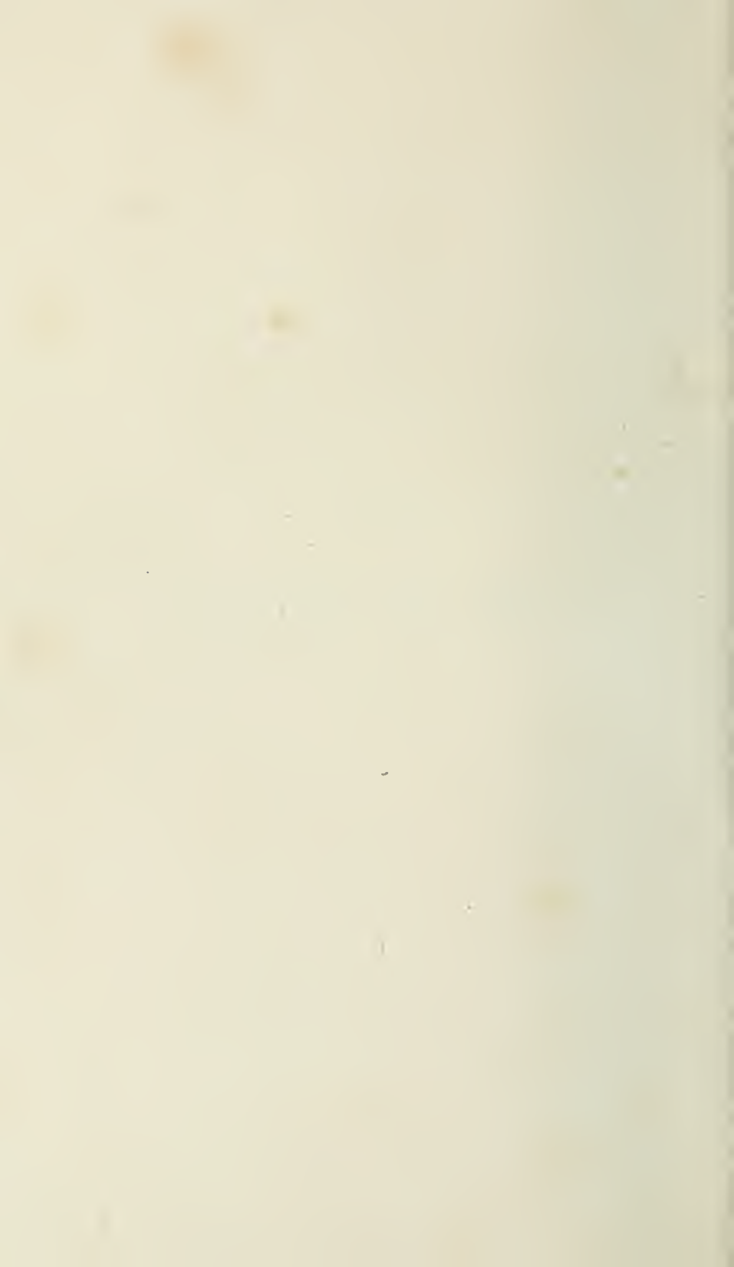
Essayez, lecteurs, et, grâce à nous, vous pourrez jouer auprès des naïfs — s'il en reste encore en Brie — le rôle de *jeteux de sorts* expérimentés.



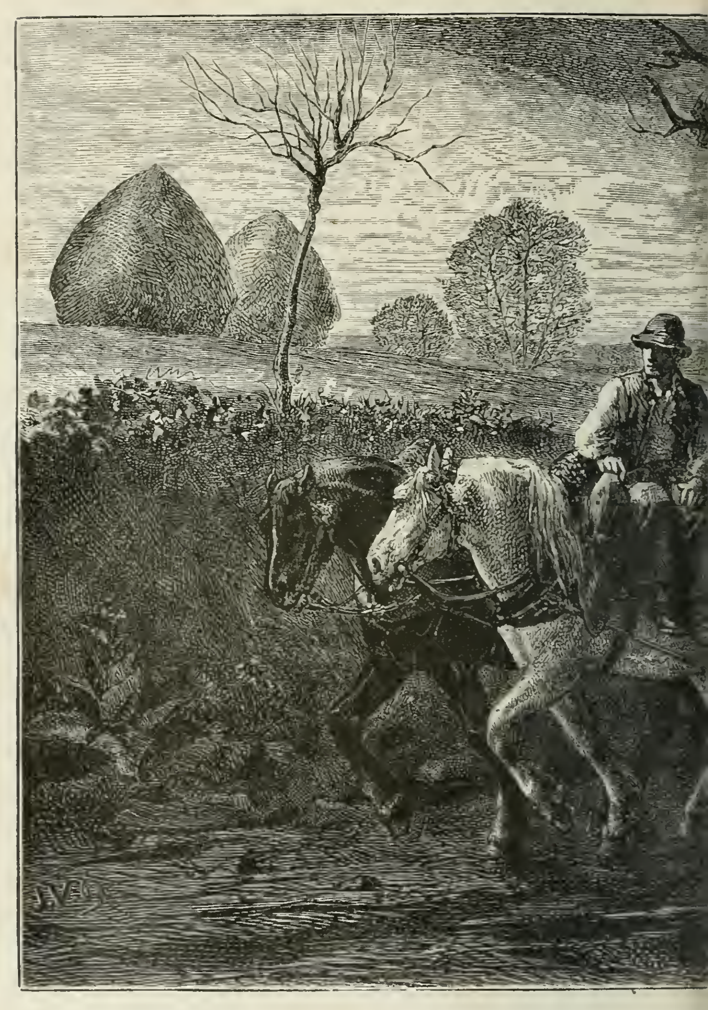


VIII

LA FÊTE DES VIGNERONS







Dessin de Bœtzel.

Après avoir ren



Tiré de ses albums.

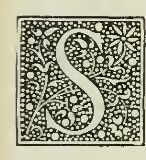
harrue....





LA FÊTE DES VIGNERONS.

—



aint Vincent,
Mouille, mouille, mouille,
Saint Vincent,
Mouille-nous les dents !

Ainsi fredonnait ce matin, 22 janvier, le fils du vigneron Jean-Louis, notre voisin, garçonnet de sept à huit ans environ.

« Joseph, lui dis-je, tu connais donc le proverbe :

S'il pleut le jour de saint Vincent,
Le vin monte au sarment !

— Oui, m'sieu; papa le redisait encore hier soir, et c'est pour ça qu'en voyant pleuvoir ce matin je me suis hâté de sortir dehors pour chanter le petit couplet qu'il m'a appris à cette occasion :

Saint Vincent,
Mouille, mouille, mouille....

Regardez donc, m'sieu, les belles gouttes qui tombent! »

Et le gamin partit, le nez en l'air, ouvrant consciencieusement la bouche et fermement convaincu que, si « saint Vincent lui mouillait les dents, le vin ne manquerait pas de monter au sarment. »

Je le regardai s'éloigner, et, souriant de cette candide naïveté, je ne pus m'empêcher de songer qu'il n'était en définitive, ce gamin, que l'image fidèle de nos ancêtres, cœurs simples et droits, acceptant sans conteste les traditions de leurs parents, y croyant fermement et non

moins fermement décidés à faire passer leurs convictions dans l'âme de ceux qui les entouraient.

*
*

Heureux temps que celui où, ainsi bercé de douces illusions, l'esprit savait trouver la tranquillité, se retremper dans l'espérance; heureux temps que celui où deux gouttes d'eau tombant le jour de saint Vincent suffisaient pour faire croire qu'une abondante récolte s'ensuivrait, et qu'après avoir « monté au sarment » le vin généreux viendrait mouiller les dents de chacun. Il arrivait bien parfois qu'une gelée tardive ou bien quelque grêle dévastatrice venait sérieusement endommager les raisins, les perdre entièrement même. Croyez-vous que le dicton s'en trouvât infirmé pour cela? Ah! que nenni! On mettait le désastre sur le compte de messire Satan, toujours disposé à jouer quelque vilain tour à ces pauvres humains, et tout était dit.

*
* *

Mais comment les amants du bois tordu se sont-ils placés sous la protection du jeune diacre de Saragosse? Est-ce en mémoire de son supplice aussi long que douloureux, image des peines et travaux continuels auxquels sont astreints ceux qui s'adonnent à la culture de la vigne? Peut-être. N'oublions pas cependant la spirituelle définition de Pierre Dupont, le poète populaire :

> Pourquoi nos vignerons pur sang
> Ont-ils pour patron, pour compère,
> Le bienheureux martyr Vincent ?
> La raison en est toute claire.
> C'est qu'avant d'être ce bon vin,
> Que dans nos verres on voit luire,
> Il a fallu que le raisin
> Du pressoir subît le martyre.

Et, sans nous poser en juge de ces deux opinions, laissons à chacun le soin de se prononcer.

⁂

Le fait lui-même étant acquis, voyons maintenant comment la *Brie vigneronne* savait honorer le grand saint.

Le jour de la fête arrivé, le vigneron-laboureur, après avoir remisé sa charrue, prenait ses habits de cérémonie; les confréries de chaque paroisse se réunissaient au domicile de leurs présidents, et, l'appel terminé, se mettaient en route pour l'église, où l'on pénétrait dans l'ordre suivant : les musiciens, la bannière de la corporation, la statue de saint Vincent, portée par quatre jeunes gens et tout enguirlandée de feuillage et de raisins soigneusement conservés pour la circonstance, enfin les confrères, suivis eux-mêmes de leurs femmes et de leurs enfants, dans leurs plus beaux atours.

La messe commence, et, au moment de la bénédiction du pain, le cortège se reforme et accompagne, dans le même ordre que pour l'ar-

rivée, celui qui offre ou, comme on dit vulgairement, qui *rend* le pain bénit ou gâteau, et qui, un cierge à la main, précède son offrande, ainsi qu'une corbeille des plus beaux raisins que l'on a pu réunir. Gâteau et raisin ornés de verdure sont présentés par deux jeunes garçons.

Quelques instants plus tard, les marguilliers, en offrant le pain bénit, distribuent également les raisins, que chaque vigneron accepte avec joie, car ils sont considérés comme le gage certain de l'abondance et de la qualité des grappes futures.

*
* *

A l'issue de la messe, les vignerons se divisent par groupes et s'en vont chez l'un, chez l'autre, vider maints et maints brocs ou potées, en l'honneur du bienheureux patron.

Le soir, un souper joyeux, comme savaient en faire nos pères, réunissait vignerons et vigne-

ronnes, et se prolongeait — ce que l'on ne faisait alors que pour les fêtes exceptionnellement *carillonnées* — quelque temps encore après le couvre-feu. Les chansons, cela va sans dire, tenaient la plus belle place des divertissements, et l'on ne clôturait jamais ce repas sans faire en chœur, et en choquant les verres pour la dernière rasade, l'invocation suivante :

> Saint Vincent, notre patron,
> Préservez notre bourgeon
> Des frimes et des glaçons!

Après quoi l'on se séparait, remettant à l'année suivante semblable et tout aussi gaie réunion.

Plus récemment, les jeunes gens créèrent un bal à l'issue du souper, et, aujourd'hui encore, toutes les communes qui ont conservé leur corporation et l'antique coutume de chômer la saint Vincent ne procèdent pas autrement.





IX

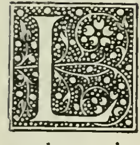
LE RÉVEILLON





LE RÉVEILLON

—



E voici donc parti, l'hiver au blanc cortège. Déjà, de par le calendrier et en dépit de l'inclémence du temps, quelques jours nous en séparent.

Adieu les joyeuses réunions à l'entour du poêle ronflant, nargue de la brise aigre et sifflante! Adieu surtout, pour mamans et fillettes, les bonnes veillées d'étable passées gaiement sous l'œil atone des ruminants étendus dans leur coin! Longues soirées d'hiver, trop vite écoulées pourtant au gré de nos veilleuses, que ne durez-vous encore! que ne durez-vous toujours!.. Mais non, tout ici-bas

doit prendre fin, et les veillées d'hiver elles-mêmes ne sauraient se dérober à la loi commune.

Nos grand'mères, dans leur sagesse, le jugeaient bien ainsi : témoin ce qu'elles avaient imaginé pour clore dignement la série de leurs laborieuses et nocturnes assemblées.

Dès que, par rapport aux travaux des champs et à la graduelle progression du jour, l'on s'apercevait que ces réunions devenaient gênantes, on convenait aussitôt d'y mettre un terme, et, sans plus tarder, l'on prenait date pour l'*Accli* ou *Réveillon*, autrement dit repas d'adieu.

*
* *

C'était un samedi soir, ordinairement, qui était choisi. A la nuit tombante, les veilleuses, le bras chargé d'un panier contenant du pain, du vin, voire quelques autres menues provisions, s'acheminaient vers l'endroit où se tenait habituellement la *veille;* seulement ce n'était plus à

l'étable qu'elles pénétraient : l'hôtesse avait, pour la circonstance, gracieusement offert l'hospitalité de son vaste logis, et c'était là qu'allait avoir lieu la fête culinaire projetée. Outre l'apport en nature indiqué plus haut, chaque intéressée s'imposait encore une cotisation de quelques sous. Puis, sur ces légères offrandes capitalisées, on prélevait d'abord de quoi se procurer le plat de résistance du dîner, un *hachis* de viande aux pommes de terre, traditionnellement exigé, et le reste de la masse servait à payer les ingrédients nécessaires à la bonne confection de gaufres, crêpes et beignets, dessert non moins obligé que le hachis dans tout réveillon bien ordonné.

Tout le monde mettant, comme on dit, la main à la pâte, le couvert était bientôt dressé. Nos paysannes et leurs maris (si toutefois ces dames avaient jugé à propos de les inviter ; car, n'ayant pas été à la peine, ils ne devaient pas être à la joie) prenaient place devant les lourdes assiettes de faïence ornées de sujets patriotiques, de fleurs

impossibles ou de coqs empanachés, et le pique-nique commençait.

*
* *

« Il faut, nous disait avec orgueil la bonne vieille qui nous fournit ces renseignements, avoir été témoin de ces agapes fraternelles, prenant toujours une grande partie de la nuit, pour se faire une idée de l'entrain, de la joyeuse humeur qui y régnait, des gais propos qui s'y échangeaient continuellement. Ah! quelles bonnes fêtes, que nos réveillons ! et comme l'on aspirait tous après! Les jeunes ne veulent plus comprendre cela aujourd'hui, ajoutait-elle tristement.

— Que voulez-vous, lui dis-je, autres temps, autres mœurs ; mais je doute fort que l'avantage nous soit resté. »

*
* *

Comme complément de ces quelques mots échangés, nous ouïmes, il y a quelque temps, le

récit très authentique d'une scène émouvante qui interrompit un soir certain réveillon et dont on parle encore volontiers dans une paroisse des environs de Crécy. Qu'on nous permette d'en faire ici profiter le lecteur.

* * *

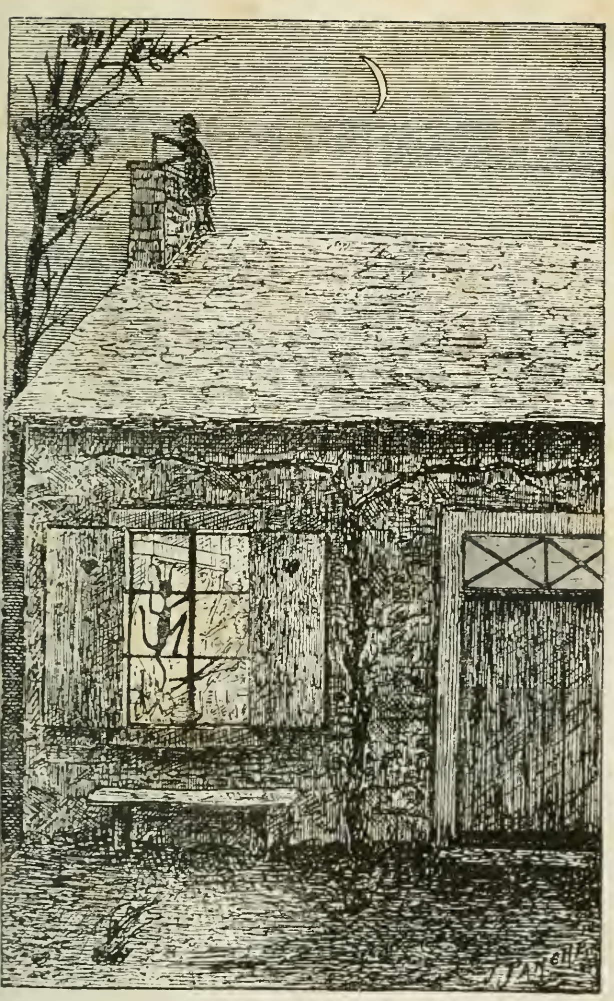
Vers le commencement de ce siècle, par une nuit brumeuse de mars, une joyeuse société féminine (les hommes en avaient été rigoureusement exclus) se trouvait réunie dans une maison de...., pour faire réveillon. Le dîner proprement dit était terminé, et tandis que les jeunes filles, retirées dans un coin, riaient aux éclats en se livrant à des jeux de leur âge, les mamans rapprochaient leurs sièges de la haute cheminée où flambaient d'énormes troncs de bois sec, et contemplaient, en devisant avec le plus bel entrain, les deux robustes gaillardes chargées de la confection des gaufres et beignets appétissants, que

l'on distribuait à la ronde à mesure de leur cuisson. Tout allait donc à souhait, lorsque, au moment où l'une des paysannes se disposait à retourner le gaufrier et où l'autre donnait sur la queue de la poêle le petit coup sec destiné à faire sauter la crêpe cuite à point d'un côté, une forme humaine, démesurément cornue, descendit comme la foudre des hauteurs de l'énorme cheminée et tomba à cheval sur le brasier!

Les instruments glissèrent entre les mains des pâtissières épouvantées. Mais à peine avaient-elles eu le temps de pousser un cri de terreur, que l'horrible vision s'évanouissait.

* * *

A ce cri, les jeunes filles cessèrent leurs jeux et accoururent, curieuses, s'enquérir de ce qui était arrivé. On les mit en deux mots au courant de la mystérieuse affaire. Jeunesse est incrédule; et tandis qu'une mignonnette brune, à l'œil bleu



Une forme humaine, démesurément cornue, descendit.



pétillant de malice, se contentait d'un sourire finement moqueur, une blonde, sa voisine, longue comme un jour sans pain, disait d'un ton traînard et narquois :

« Ah bien oui ! elles ont vu des cornes ! ce sont des peureuses ; il n'y avait bien rien du tout ! »

*
* *

Les peureuses allaient répondre aigrement, lorsqu'un bruissement sinistre se produisit, et, brusquement, des noires profondeurs de la cheminée, l'être fantastique de la première apparition s'abattit, un pied dans la poêle et l'autre sur le gaufrier. En même temps qu'il secouait ses cornes menaçantes, le monstre mugit d'un ton caverneux :

« Le diable ! Malheur ! Malheur ! Bavardes incrédules, tremblez ! ! ! »

Toutes les trompettes de Jéricho résonnant à la fois auraient certes moins produit d'effet que

ne le firent ces simples mots. La grande blonde donna immédiatement le signal de la fuite et fut la première à saisir le loquet de la porte.

La peur est contagieuse : en un clin d'œil, toutes les veilleuses étaient debout, et, sans se rendre compte de ce qu'elles faisaient, elles bousculèrent chaises et table, que les plus lestes avaient franchies d'un bond, renversèrent en un mot tout ce qui leur barrait le passage et se précipitèrent comme un torrent furieux vers l'unique issue qui leur était ouverte. Seule, la gente et hardie brunette osa fixer un instant le diabolique fantôme; mais, ne pouvant soutenir l'éclat de ses yeux incandescents, elle abandonna la place à son tour et s'élança lestement dans la rue.

*
* *

Pendant quelques minutes, on n'entendit plus dans le voisinage que le bruit des portes se fer-

mant avec fracas et le grincement de serrures et de verrous les assujettissant au plus vite.

Quant aux malheureux habitants de la maison hantée, ils trouvèrent un abri chez un voisin hospitalier, et ce ne fut qu'au lever du soleil, le lendemain, qu'ils osèrent s'aventurer dans leur demeure et chercher à se rendre compte des dégâts que messire Satan pouvait bien y avoir causés.

*
* *

Dans la même nuit, et quelques instants après ce tumulte insolite, les aboiements furieux de son chien de cour réveillaient en sursaut le boucher voisin. Qui donc, à pareille heure, pouvait surexciter ainsi la colère du fidèle gardien? Le boucher sort, muni d'une lumière, et, la main en abat-jour à la hauteur de son casque à mèche, il sonde du regard les ténèbres épaisses. Frappé d'étonnement, qu'aperçoit-il? Un être cornu,

étendu sans mouvement sur le fumier, et tout à côté, poussant d'horribles cris, un autre individu que le féroce bouledogue a saisi par le fond de la culotte et qu'il secoue de la belle manière.

« Ici, Turc ! » dit le maître.

Et, quoique bien à regret, le chien lâchant sa proie, l'intrus parvient tant bien que mal à se remettre sur pied.

*
* *

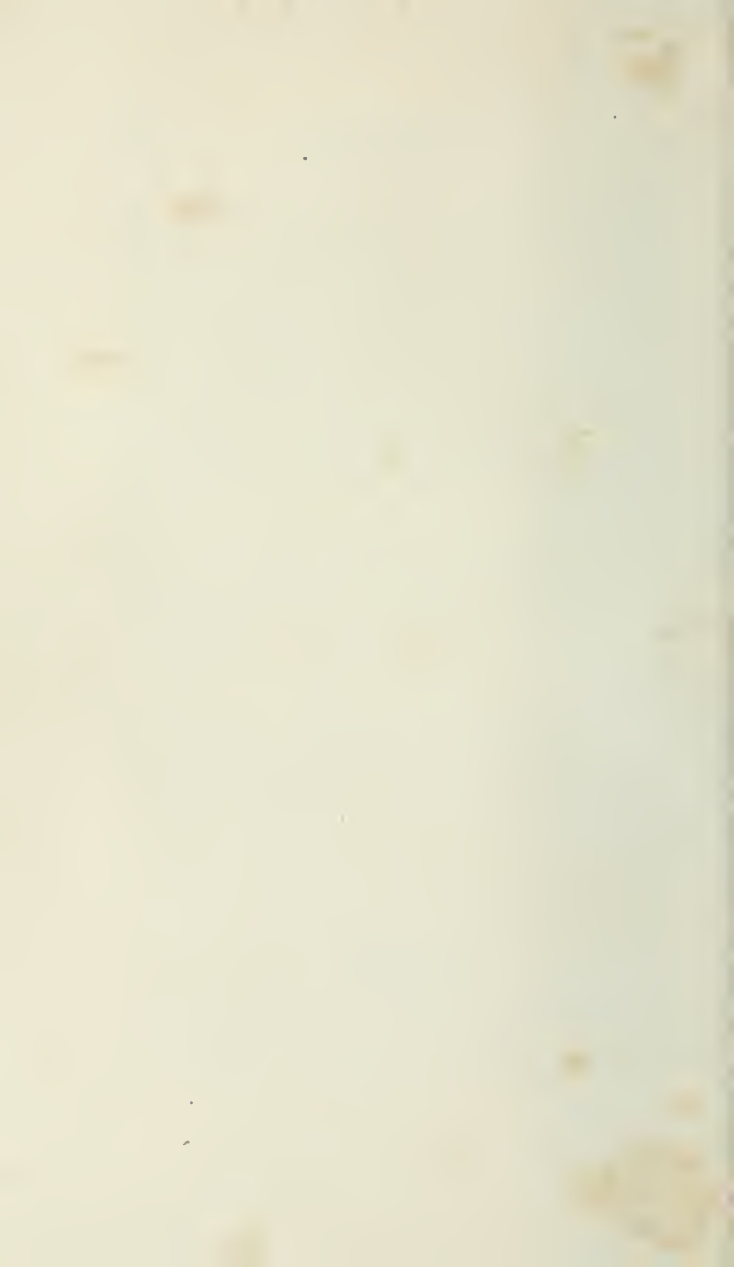
Restait à expliquer sa présence en un tel lieu. L'infortuné avoua qu'ayant voulu jouer un bon tour aux réveillonneuses qu'il savait réunies dans la maison voisine, il avait fabriqué le mannequin qu'on voyait là, et que, monté sur le toit, il l'avait, à l'aide d'une corde, descendu plusieurs fois dans la cheminée, pour faire croire à une apparition du diable. Sa ruse, disait-il, avait parfaitement réussi ; mais, lorsqu'il s'était agi de redescendre, son pied avait glissé sur le givre

dont la toiture était couverte, et, s'embarrassant dans les replis de la corde, il avait roulé, suivi du démon cornu, sur la déclivité du toit, d'où il était, par bonheur, retombé sur un appentis assez bas et finalement sur le tas d'ordures qui avait amorti sa chute. C'était là que le chien l'avait suivi et le déchirait à belles dents, à l'arrivée de son libérateur.

Le boucher riait à se tenir les côtes, au récit de cette étrange odyssée; mais prenant enfin pitié de la mine déconfite de l'homme à la culotte endommagée :

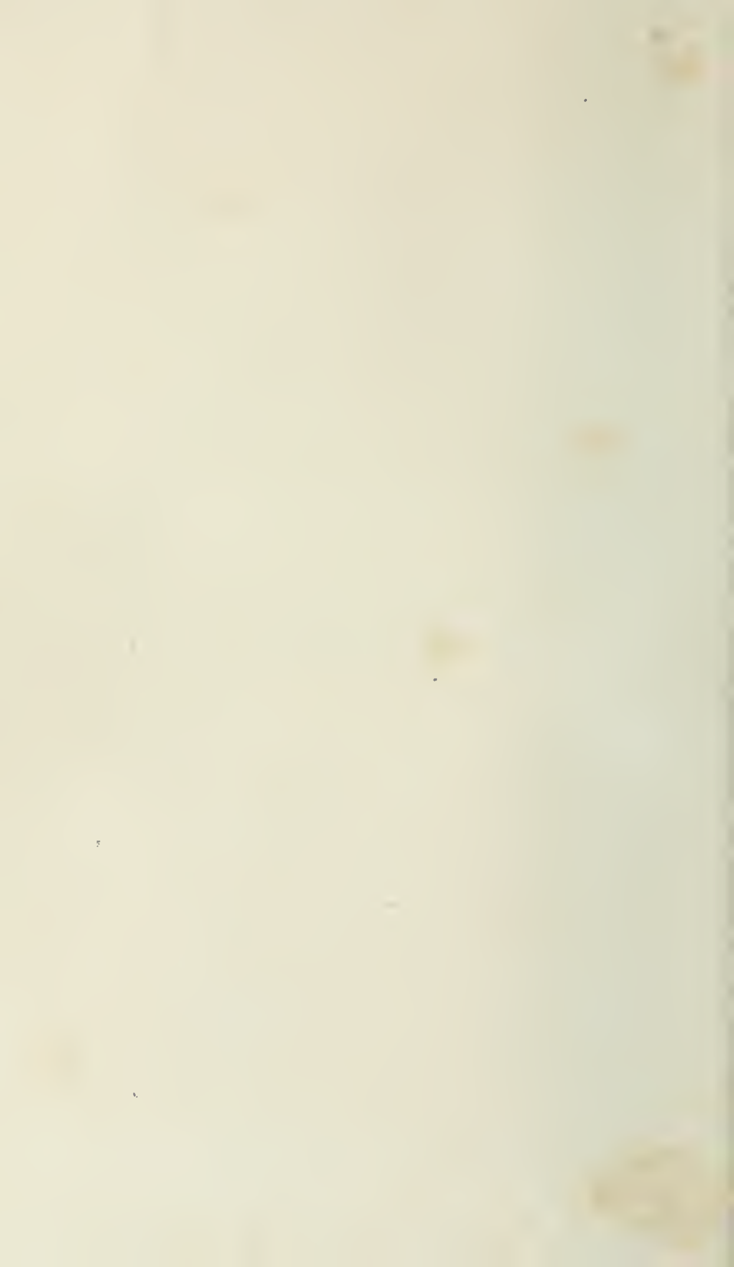
« Que voulez-vous? lui dit-il en riant, tout n'est pas rose dans le métier de mystificateur; estimez-vous encore heureux d'en être quitte à si bon marché. »

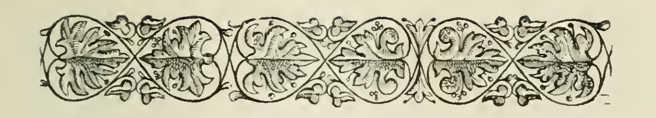




X

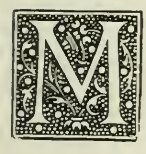
LE CARNAVAL





LE CARNAVAL

—

ARDI-Gras,

N't'en va pas :

J'ferons des crêpes ! J'ferons des crêpes !

Mardi-Gras,

N't'en va pas :

J'ferons des crêpes,

Et t'en mangeras.

Vers quelle époque cette plaisante invocation a-t-elle vu le jour? Voilà, certes, ce qu'il est bien impossible de préciser.

« Mon père la tenait de son grand-père, qui lui-même assurait l'avoir héritée de son aïeul, c'est tout dire, » nous répondait dernièrement un

bon vieillard à qui nous demandions un renseignement à ce sujet. Mais comme, en définitive, ceci ne nous importe guère, voyons plutôt, Mardi-Gras étant arrivé, quelle réception nos excellents villageois réservaient à l'antique et joyeux bonhomme.

Un mois et plus avant sa naissance, huit ou dix jeunes gens, garçons et hommes mariés, se réunissaient, et l'un d'eux, prenant la parole :

« Voyons, disait-il, quels sont, cette année, ceux qui ont mérité de monter sur l'âne et que, pour leur inconduite, nous carillonnerons au carnaval? »

*
* *

Ne riez pas, ami lecteur : au milieu de leurs amusements mêmes, nos rustiques campagnards — et c'était certes un des plus beaux côtés de leur caractère — savaient toujours glisser à point quelques grains de moralité.

Et si, comme nous l'avons vu, la Rinette s'employait utilement contre la jeune fille sur le point de s'égarer, la tâche ici consistait à tourner en ridicule et à vouer au mépris le mari ou la femme trop enclins à faire bon marché de leur honneur conjugal, et cela dans le noble but d'arrêter sur la pente fatale ceux qui, à leur exemple, auraient eu la tentation de s'y laisser glisser.

*
* *

Donc, à la question du jeune homme, les réponses arrivaient. Plusieurs noms étaient mis en avant, et, après avoir relevé les faits à la charge de chacun, on s'arrêtait aux plus compromis, à ceux dont les actes donnaient naturellement le plus de prise à la critique.

Le choix opéré, on se rendait chez le chansonnier de l'endroit, — pas un village n'en était dépourvu; — celui-ci, mis au courant, distri-

buait les rôles, et à chacun échéait la mission d'apporter chaque soir les renseignements spéciaux. Sur ces renseignements, le descendant des bardes, brodant et amplifiant, composait des couplets que l'on chantait en chœur sur la place publique, les dimanche et jeudi de chaque semaine, au grand désespoir des censurés généreusement gratifiés du titre de *Marquis* et *Marquise* du nom le plus baroque.

Le dimanche de la Sexagésime, c'est-à-dire neuf jours avant le mardi gras, une haute estrade dressée sur la place annonçait que l'on allait procéder au jugement solennel des accusés chansonnés; aussi, bien avant l'heure fixée pour la séance, une affluence énorme de curieux accourus du pays et des environs se massait-elle devant l'estrade ornée de tentures multicolores et tout enguirlandée de vert feuillage.

Au premier coup de midi, le tribunal arrive : la séance est ouverte. Président, procureur, avocats en robes et en toque, rien n'y manque.

Un murmure approbateur de la foule montre aux magistrats qu'on est grandement satisfait de leurs costumes et de leur tenue grave et digne.

Les prévenus sont amenés, ou plutôt apportés à la barre (car on se doute bien que ce ne sont que des mannequins figurant les mis en cause) par deux gendarmes qui prennent place à leurs côtés. Le président donne la parole au procureur, qui se lève et lit l'acte d'accusation, émaillé de plaisanteries aussi bouffonnes qu'assaisonnées de gros sel, mais qui ont toujours le don de faire rire et trépigner de joie les assistants.

Les témoins entendus, le défenseur prend la parole; mais, en dépit de son éloquence, la cour, désirant un plus ample informé, remet à huitaine le prononcé du jugement. On se sépare alors. Et juges et public, se mêlant en un chœur bouffon, exécutent avec le plus bel entrain les chansons déjà écloses.

⁂

Huit jours après, la même scène se renouvelait, et après avoir entendu de nouveau accusateur public et défenseur, le tribunal, suffisamment édifié cette fois, rendait la décision suivante : « Attendu que des dépositions des témoins..... tels et tels faits sont relevés à la charge du marquis X... et de la marquise du même nom, faits dont ils n'ont pu se justifier, ordonne que lesdits marquis et marquise seront le jour du mardi gras promenés, chantés et carillonnés par toutes les rues du village et des pays voisins, et, le lendemain mercredi, brûlés en place publique, pour ensuite leurs cendres être jetées et dispersées aux quatre vents du ciel. »

⁂

Dès huit heures du matin, le mardi, chaque maison était mise sens dessus dessous, car il

s'agissait d'apprêter le costume de promenade, et il n'était guère de famille qui n'eût au moins un de ses membres disposé à prendre part au carillon. Bientôt les masques se réunissent et se rendent par groupes, riants et babillants, vers le lieu du rendez-vous.

Le cortège se forme, non sans peine cependant, car l'avant-garde se compose d'une nombreuse cavalerie, et les lourds chevaux de labour ne se prêtent guère à un alignement, même des moins réguliers. Mais, baste ! on n'y regarde pas de si près; tout ce que l'on exige des cavaliers d'occasion, c'est de se tenir en selle et d'être maîtres de leurs montures, ce qui, par malheur, n'arrive pas toujours.

On se met donc en route.

Après la cavalerie viennent les violons, clarinettes, tambours, grosse caisse, chapeau chinois, etc., précédant la troupe de masques brillamment attifés et munis de casseroles , de couvercles à four et surtout de cornets à bouquin

qu'ils embouchent avec frénésie ; immédiatement derrière, marquis et marquise, *à cheval sur l'âne*, et placés nez à nez, le mari à reculons. « Voilà Carnaval arrivé ; il faut monter sur l'âne, et sans façon sur l'âne à reculons. » Puis, fermant la marche , les pleureurs et pleureuses vêtus de robes sombres et le visage voilé.

Arrivée sur la place, la cavalcade s'arrête et forme le cercle autour des héros du jour ; le véritable charivari commence. Batterie de cuisine et cornets criards, tambours et grelots, font un tel vacarme que les oreilles les plus dures peuvent à peine le supporter.

Un signal pourtant fait taire l'infernal concert, auquel succèdent les chansons. Les divers morceaux terminés, marquis et marquise s'embrassent tendrement ; le carillon reprend de plus belle, et l'on se met en route pour un pays voisin.



Et sans façon sur l'âne à reculons.



*
* *

Des estafettes lancées en avant vont annoncer la venue du Charivari et solliciter du maire la permission de faire entendre sur la place les chansons, dont ils lui présentent un exemplaire. Cette permission n'est jamais refusée, et les habitants, accourus en masse, assistent joyeux à une répétition de la scène que nous venons de rapporter.

La séance terminée, les voisins apportent à pleines cruches, voire à pleins seaux, du vin du cru , que les carillonneux , échauffés par les chants, ne se font faute de fêter. Tant que dure le jour, la promenade continue, et lorsqu'à la nuit tombante on rentre à la maison, harassé mais satisfait, c'est avec un évident plaisir que chacun murmure : Qelle bonne journée! Quel beau carillon! Nous avons pourtant « fait » tant de villages aujourd'hui.

*
* *

Mardi-Gras s'est en allé :
J'ons fait des crêpes ! J'ons fait des crêpes !
Mardi-Gras s'est en allé :
J'ons fait des crêpes.
Y n'na pas mangé !

Donc, Mardi-Gras s'en est allé. La matinée du lendemain est employée à quelques promenades finales, et, vers trois ou quatre heures de l'après-midi, la joyeuse mascarade, revenue au pays, se masse sur la place, où un bûcher vient d'être dressé. L'âne s'approche, docile, et tandis qu'on lui enlève son fardeau, un huissier lit à haute voix la sentence et signifie aux coupables « qu'il ne leur sera accordé aucune grâce ».

En conséquence, le couple est hissé sur les fagots, auxquels dix personnes armées de briquets et d'amadou s'empressent déjà de mettre le feu. Les flammes s'élèvent ardentes, et, pendant qu'elles lèchent, en les mordant, l'homme

de paille et sa compagne, la gent carnavalesque se prend par les mains et exécute à l'entour du bûcher expiatoire une ronde des plus endiablées.

Agités, frappés avec rage, les instruments de toutes sortes accompagnant cette ronde étourdissent, électrisent les danseurs et les excitent aux sauts les plus fantastiques.

Quand l'effervescence est un peu calmée, une complainte résumant les méfaits des suppliciés se chante sur un air plaisamment lugubre et couronne cette scène d'un tragi-comique achevé.

Les adultères ont vécu. La morale publique est vengée !

*
* *

Hélas! comme tout ce qui est primitivement bon et que nous ne savons pas conserver, cette coutume, excellente en ce qu'elle entretenait une crainte salutaire chez bien des gens, ne tarda pas à devenir une source d'abus intolérables : nos braves paysans briards en vinrent plus d'une

fois à organiser des charivaris pour une parole en l'air, pour un propos ou un fait erronés, méchamment colportés et grossis à dessein par une malveillance outrée; ils carillonnèrent le mari battu par sa femme, etc.

La promenade du mardi gras devint en quelque sorte obligatoire; nos villageois l'exigèrent tous les ans, et lorsque, malgré tous les efforts, on n'apercevait pas le plus petit scandale à l'horizon, quelques bonnes âmes, pleines de ressources et d'imagination, se chargaient d'en fournir juste à point.

De là des rivalités, des haines, qui produisaient les plus désastreux effets, excitaient, animaient l'ami contre l'ami, le parent contre le parent... Aussi tous les gens bien pensants souhaitèrent-ils bientôt l'abolition d'un usage qui allait si fort contre son but et applaudirent-ils de tout cœur, en ces derniers temps, à son complet abandon.



XI

LES ENFANTS DE CHŒUR
ET LE TARTELLAGE





LES ENFANTS DE CHŒUR ET LE TARTELLAGE

—



Enfants de chœur! A qui donc parmi nous, hommes faits et vieillards, ces trois mots sont-ils indifférents A qui donc ne rappellent-ils pas une série d'heureux jours écoulés? Miroir magique, ils font revivre en un instant et la jeunesse disparue et les mille joies innocentes de cet âge inconscient.

Vous souvient-il, ô vous qui avez eu l'honneur d'être *chanteriot*, « petit chantre », vous souvient-il de ce grand jour de fête où vous fîtes pour la première fois votre apparition au chœur? Quelle entrée solennelle! Avec quelle

complaisance vous étaliez votre surplis blanc et soigneusement plissé sur la rouge soutane! Avec quelle crânerie importante votre petite calotte rouge était posée sur l'oreille droite! Et les glands de la ceinture! Oh! les glands, comme vous vous sentiez fiers de les avoir au côté. Comme, pour les contempler plus à l'aise, vous les rameniez complaisamment en avant jusque sur vos petits genoux! N'est-ce pas que ce fut un beau jour? Et le chant des O, des épîtres, le port de l'encensoir, de la croix à la procession! C'était la gloire, cela, mais ce n'était pas tout; et vous vous rappelez encore d'autres joies qui, pour n'être pas du même genre, n'en étaient pas moins fort prisées : par exemple, les bonnes aubaines que procuraient baptêmes, mariages, etc.

Et le tartellage des ténèbres? Le tartellage! Y songez-vous? Trois jours de divertissements, de promenades, de chants! Et quelle bonne récolte d'œufs et de gros sous!

*
* *

Mais peut-être beaucoup de lecteurs, de jeunes surtout, ne connaissent-ils pas à fond cette curieuse coutume du *crécellage* ou *tartellage*. S'il en est ainsi, qu'ils veuillent bien nous suivre en cette bonne paroisse de Mareuil-lès-Meaux, où déjà, l'on s'en souvient, nous avons vu Isidore Mangeot, « âgé de cinq ans, » s'acquitter à son plus grand honneur du chant d'un O de l'Avent de l'an de grâce 1837. Arrivant de prime-saut à l'année suivante, nous accompagnerons, afin de nous édifier complètement, le jeune chanteriot dans ses pérégrinations de la semaine sainte.

*
* *

Le jeudi saint arrivé, nous dit-il (car c'est de sa gracieuse obligeance que nous tenons ces renseignements), les cloches prenaient leur essor

pour Rome, et les babillardes, assurait-on, nous avaient, en s'éloignant, nous, les enfants de chœur, chargés d'annoncer aux fidèles l'heure des différentes prières.

Donc, à l'issue de la messe, je vais quérir mon *tic-toc-maillet*, un beau tic-toc fabriqué la veille, et je cours rejoindre les camarades, qui s'apprêtaient à sonner midi, les uns munis de crécelles, et les autres, comme moi, porteurs de tic-toc.

De la crécelle ou *tartelloire*, comme on l'appelle ici, je ne dirai mot; qui ne connaît d'ailleurs son agaçant refrain? Mais peut-être ne connaissez-vous pas aussi bien le tic-toc, non moins étourdissant, non moins agaçant? Le *tic-toc-maillet* se compose d'une planchette ovale percée au milieu d'un trou dans lequel vient s'adapter un manche de 20 à 25 centimètres de longueur; à l'extrémité supérieure, saillant légèrement au-dessus de la planche, est adapté à l'aide d'une charnière un maillet de bois très

court et qui, l'appareil étant agité vivement, s'en vient frapper et refrapper la planchette à coups aussi pressés que retentissants.

∴

Nous voici donc réunis. Le plus âgé de nous tous prend la direction, et nous nous mettons en route, criant à tue-tête : « V'là midi qui sonne! » et tourmentant à qui mieux mieux tartelloires et tic-toc, ce qui, à notre plus grande joie, produit un tapage étourdissant.

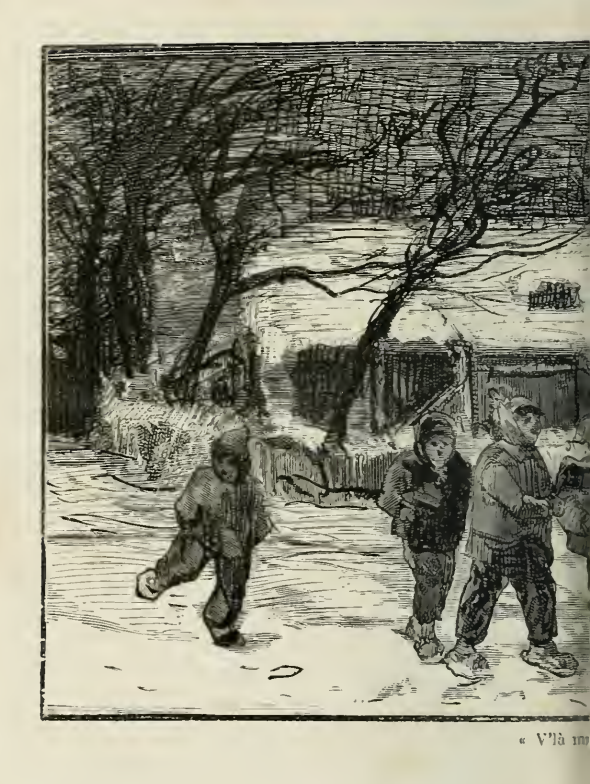
On parcourt ainsi toutes les rues du village et des hameaux; la *Justice* sur la route de Meaux, la *Grange-du-Mont* et le *Moulin* (tous trois détruits aujourd'hui) reçoivent tour à tour notre visite. Mais ce n'est pas tout; il faut recommencer cette promenade entière pour le *premier* et le *deux* annonçant les ténèbres, pour les ténèbres, pour le premier et le deux de la prière, pour la prière elle-même, et enfin pour l'*Angelus*

du soir, qui clôt la journée. Le lendemain matin, dès quatre heures, on sonne de nouveau l'*Angelus*, puis successivement le *service*, *midi*, les *ténèbres*, la *prière*, le tout précédé des deux avertissements inévitables, et l'on termine comme la veille par le cri de l'*Angelus*. Journée bien remplie, comme on voit. Mais n'allez pas nous plaindre, au moins : nous ne sommes nullement fatigués, et la preuve, c'est qu'au lieu d'aller, comme vous vous l'imaginez peut-être, donner une franche accolade à notre oreiller, nous nous réunissons chez un camarade pour attendre, en veillant et en jouant, l'heure d'aller chanter.

*
* *

Minuit sonne enfin à la vieille horloge paroissiale. A peine le premier tintement a-t-il troublé le silence de la nuit, que tous, agenouillés à la porte principale de l'église, nous entonnons en chœur les deux dernières strophes de l'hymne *Vexilla Regis* :





« V'là m



ne... »



O Crux, ave, spes unica,
Hoc passionis tempore, etc.

Le chant terminé, il s'agit maintenant d'aller le répéter au pied de la croix principale du cimetière! Brrr! Rien que d'y penser, le cœur de plus d'un bat plus fort que son tic-toc. Songez donc! A minuit! dans un cimetière! dans un lieu peuplé de revenants, d'âmes en peine et de feux follets!

Enfin, on s'arme de courage; les plus braves — qui ne le sont guère — prennent la tête, et l'on arrive au pied de la terrible croix. Vous dire que, notre devoir rempli, nous ne sortons pas plus vite du champ du repos que nous n'y étions entrés, ce serait, certes, ne pas tenir assez compte de la vérité, et je confesse que c'est au pas de course que s'opère notre départ.

La troisième et dernière station imposée doit avoir lieu à l'entour du calvaire, sis à l'extrémité du pays, côté de Meaux; mais là, nous n'avons plus, croyons-nous, les mêmes dan-

gers à redouter, et, mieux aguerris en quelque sorte, c'est presque hardiment que nous nous y rendons.

* * *

Aussitôt rentrés au village, nous commençons notre tournée de recettes, c'est-à-dire que nous allons de porte en porte chanter : *O Crux, ave!* en retour de quoi, l'on nous gratifie de gros sous et quelquefois d'œufs frais que le maître du logis, brusquement tiré de son sommeil et à demi vêtu, nous glisse par l'huis entrebâillé. Quelques-uns, pour éviter de sauter à bas du lit, nous crient du fond de l'alcôve : « Il y a deux sous pour vous sous la grosse pierre qui est à la porte; prenez-les. »

Malheur à ceux qui, pour ne nous rien donner, s'obstinent à faire la sourde oreille et gardent porte close : notre espièglerie sait toujours leur jouer quelques bons tours destinés à les punir de leur peu de générosité.

Les demeures des protestants eux-mêmes, assez nombreuses, ne sont pas oubliées, et nous y sommes parfaitement reçus; seulement le chant de *O Crux, ave!* fait place ici aux couplets français suivants, débités sur le même ton :

> Le Samedi vous penserez,
> Dans votre cœur vous graverez
> Marie pleurant sans réconfort
> Sur son Fils qu'elle embrasse mort.
>
> Joseph avec Nicodème
> Vinrent pour ensevelir Jésus,
> Aussitôt qu'il fut trépassé
> Et que l'on eut percé son côté. Amen.

Toutes les maisons donnant sur la rue étant ainsi visitées bien avant le jour, il ne nous reste plus à l'aurore qu'à entrer dans les cours particulières et à parcourir les hameaux, ce qui s'opère assez rapidement.

La tournée terminée, on constate avec joie que le panier à salade destiné à recevoir les œufs a été plusieurs fois rempli, et que la recette en gros sous s'élève à près d'une vingtaine

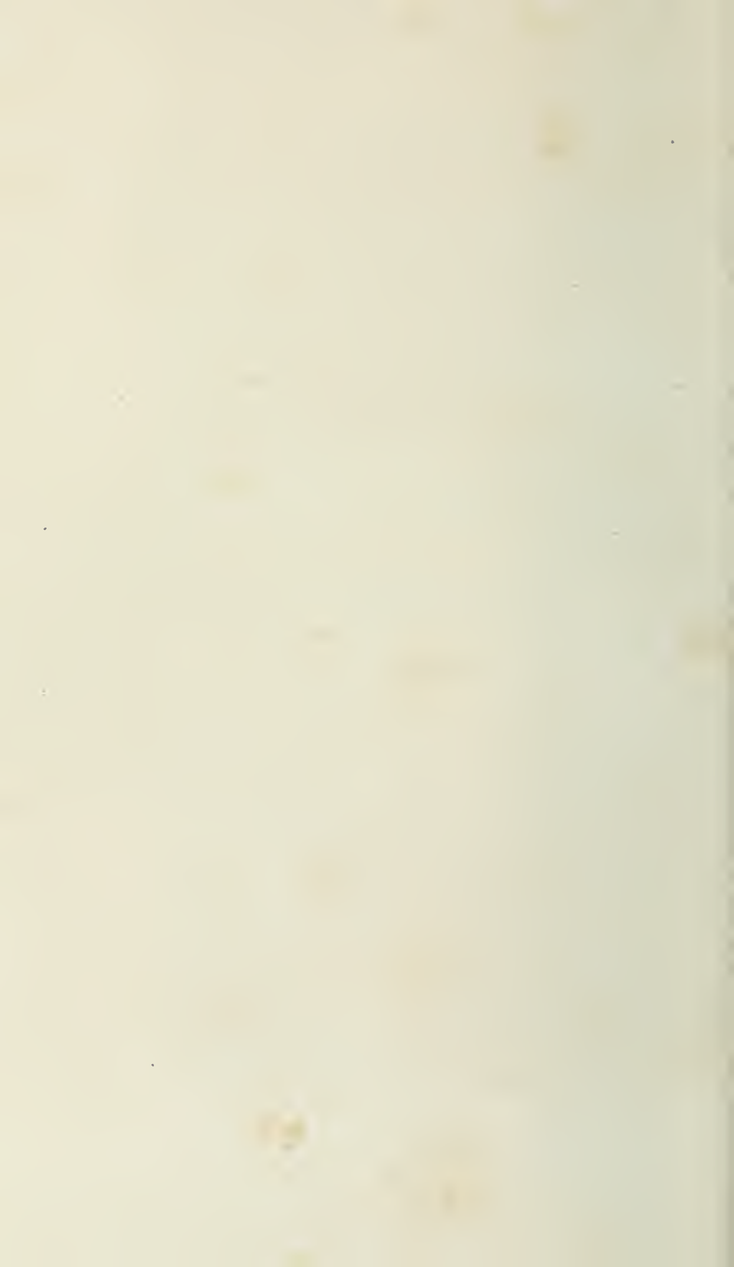
de francs. Nos aînés procèdent immédiatement au partage, et, quoique bien jeune encore, je m'aperçois cependant que les comptes sont loin d'être justes, et que, s'il y a du bon quelque part, ce n'est certes pas de notre côté. Mais qu'y faire? Nous ne sommes ni les plus nombreux ni les plus forts! Nous nous en consolons en pensant que nous vieillirons à notre tour, et alors..., nous ferons aux plus jeunes ce qu'on nous fait aujourd'hui.

*
* *

Ainsi pratiquée, la coutume du tartellage n'était pas particulière à Mareuil-lès-Meaux. Toute la Brie, sauf peut-être quelques rares exceptions, la suivaient fidèlement. De nos jours, on peut dire qu'elle n'est plus que l'ombre d'elle-même, et, dans les communes où l'on en rencontre encore les vestiges, on peut facilement augurer que l'heure est proche où ils iront rejoindre les neiges d'antan.

XII

L'EAU BÉNITE
DU MAITRE D'ÉCOLE





L'EAU BÉNITE DU MAITRE D'ÉCOLE

—

Ah, dame, ils avaient bien de la peine à vivre, les maîtres d'école de notre temps, et l'on ne se doute guère aujourd'hui de ce qu'ils devaient faire, de ce qu'il leur fallait déployer d'esprit inventif, pour ne pas mourir de faim dans cet ingrat métier.

Ainsi nous parlait dernièrement un vieux voisin, qui sait estimer à leur juste valeur les bienfaits de l'instruction, et qui accompagne de tous ses vœux les efforts tentés de nos jours pour améliorer le sort du personnel enseignant.

Voyez un peu, continua le vieillard : nos parents payaient au maître quatre sous par mois

pour notre instruction préliminaire, dix sous lorsque l'enfant traçait ses premiers bâtons ; et ce n'était que pour quelques rares esprits seulement, — les mieux doués de nous tous, — parvenus tant bien que mal à saisir les capricieux déliés de l'écriture usuelle ou même à s'enfoncer dans les noires profondeurs des quatre premières règles, qu'on lui octroyait généreusement une pièce de vingt sous ! N'était-ce pas tout bonnement dérisoire ?

Et notez bien que, sur douze mois de l'année, il n'y en avait guère que six — d'octobre à avril — où les marmots venaient s'asseoir sur les bancs de l'école !

*
* *

Le maître devait donc, pendant toute la belle saison, c'est-à-dire la moitié de l'année environ, diriger ses efforts d'un autre côté et, pour ne pas rester oisif (ce qui aurait été la mort pour lui et

les siens), se résigner à partager les rudes travaux de ceux parmi lesquels il vivait [1].

La main qui avait tenu haut le sceptre, férule ou bouquet de verges, saisissait alors avec un égal entrain les outils du vigneron ou la faucille du moissonneur, et, si la tâche semblait parfois rude, les blonds épis abattus procuraient du moins les ressources journalières dont l'impérieux besoin se faisait d'autant plus sentir qu'elles manquaient subitement de l'autre côté.

Cependant, on le comprendra sans peine, de tels expédients ne pouvaient suffire encore à toutes les exigences, et le pauvre maître d'école, dont la femme elle-même se louait à la journée pour coudre, laver ou travailler aux champs, se voyait forcé d'exploiter à son profit tout ce qui

1. Cette dure nécessité, loin d'être l'apanage exclusif des maîtres d'école, s'imposait très souvent, au contraire, à des fonctionnaires beaucoup plus élevés qu'eux, et nous tenons de bonne source qu'au temps jadis plus d'un tabellion du canton de Crécy, fermant l'étude déserte, se faisait moissonneur et vendangeur pour son compte et celui de sa clientèle.

était susceptible de l'être : il sonnait les cloches, dirigeait l'horloge communale, était secrétaire du maire, arpenteur, clerc paroissial, greffier du « noble jeu de l'arc », etc.



Mais le plus lucratif et le plus goûté de tous ces emplois était assurément celui de « porteur d'eau bénite ». C'est au point qu'on avait l'habitude de juger par lui de la valeur d'une place convoitée : « Bonne commune! disait-on; l'eau bénite y rapporte telle somme. »

*
* *

Voici en quoi consistait cette fonction :

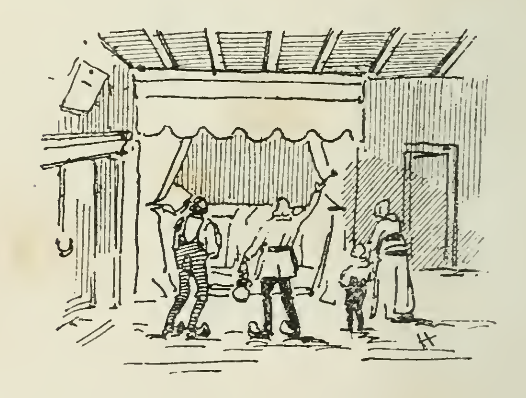
Chaque dimanche, le maître d'école, muni d'une sorte de burette d'étain remplie d'eau bé-



nite et d'un goupillon, se rendait de grand matin chez son voisin le plus proche ; arrivé près de la haute alcôve, il aspergeait le lit en récitant : *Asperges me*, *Domine*, *hyssopo*, etc., bénissait la demeure entière, et présentait l'eau bénite aux personnes de la maison, qui, après y avoir trempé

leurs doigts, faisaient dévotement le signe de la croix.

En retour de cet acte, on lui offrait soit un morceau de pain, soit des fruits, des œufs, du fromage ou une pièce de monnaie, — le plus or-



dinairement un sou, que l'on glissait malicieusesement dans la burette, — et il s'en allait répéter successivement la même cérémonie dans les autres maisons de la paroisse.

Il était naturellement de son intérêt de ne pas

en omettre une seule; mais ce qu'il ne devait pas non plus oublier, c'était de rentrer pour la messe de dix heures, où l'appelaient ses importantes fonctions de chantre et de directeur du lutrin.

*
* *

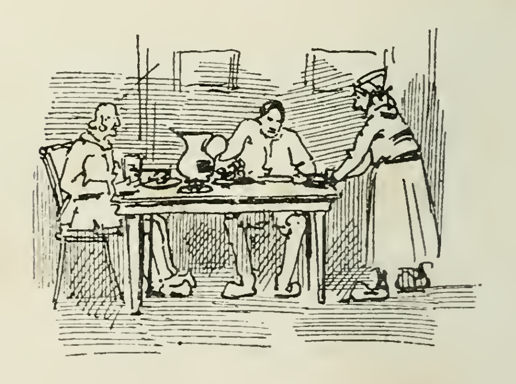
Cette tournée ne s'opérait pas toujours sans incidents, et, sans parler des nombreux verres de vin acceptés de ci, de là, par le porteur d'eau bénite, il arrivait souvent que quelque gai luron, désireux de causer ou de mettre à l'épreuve la bonne humeur proverbiale du magister, l'apostrophait ainsi :

« Ah bien! monsieur le maître, vous êtes joliment tombé! Notre cochon est tué d'hier : vous allez déjeuner avec nous... Catherine, fais-nous cuire des côtes et griller une demi-aune de boudin! »

L'invité prétextait bien un peu qu'il n'avait pas le temps et qu'il lui restait encore trop de maisons à visiter ; mais, finalement, il acceptait,

et, tandis que le boudin gémissait sur la braise, il s'empressait de terminer sa tournée pour se débarrasser ainsi de tout souci.

Bravement installés à la massive table de chêne,



nos deux compères n'avaient garde d'oublier l'antique broc énormément ventru, leur voisin, tout rempli de petit vin clairet qu'ils se versaient à pleines rasades, et ce n'est qu'au premier coup de dix heures, annonçant le service divin, que l'on songeait enfin à se séparer. Inutile d'ajouter que

le broc, qui avait toujours tenu bon, venait alors d'exhaler... sa dernière goutte.

Ainsi finissaient ordinairement les pérégrinations intéressées du *donneur d'eau bénite*, comme on disait dans le pays.

De méchantes langues prétendent bien que parfois, à la suite d'un déjeuner par trop copieusement arrosé, les notes les plus bizarrement



fantaisistes troublaient l'accord ordinaire du lutrin, et que le clerc paroissial, en dépit de tous

ses efforts pour conserver sa dignité, semblait ne pas être très affermi sur ses jambes; mais, elles l'avouent elles-mêmes, c'était là de rares, de très rares exceptions.



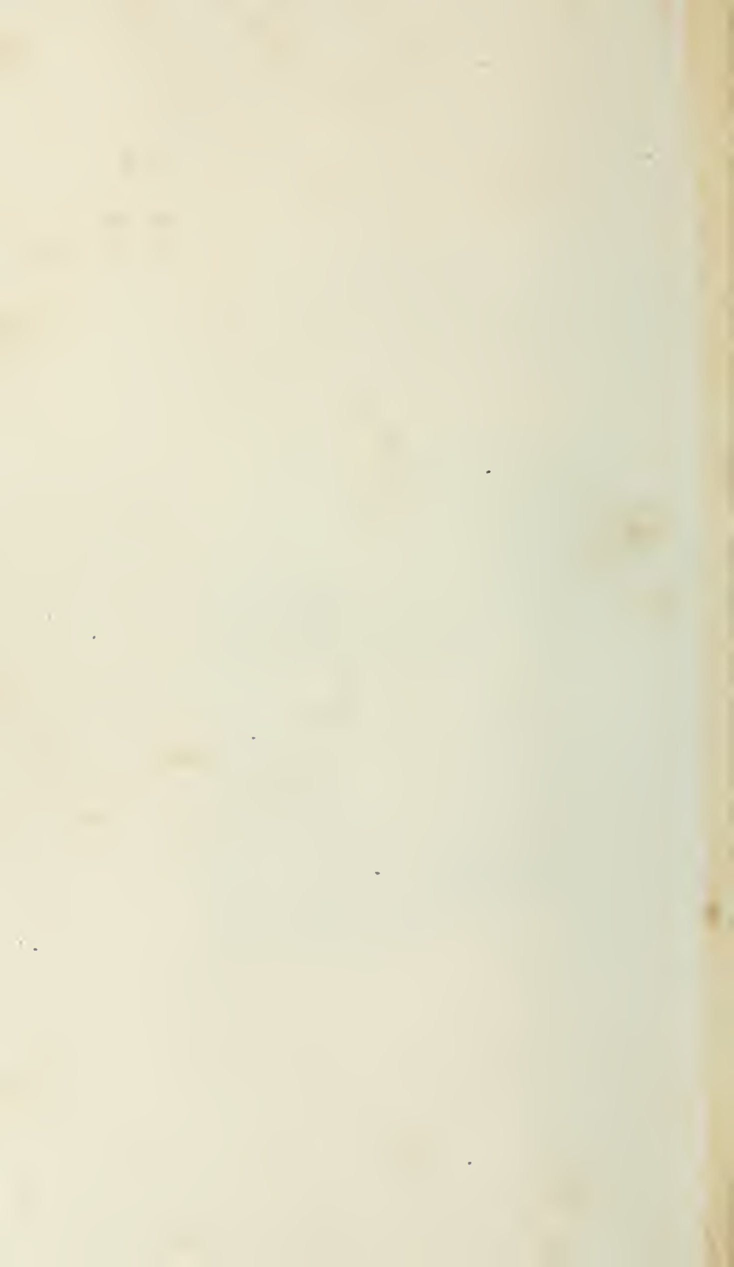




« Voyez la vie



appille… »



XIII

UNE JOURNÉE DE VENDANGE





UNE JOURNÉE DE VENDANGE DANS LA BRIE

—

ALERTE ! vendangeurs, alerte ! En mains serpettes et ciseaux, et que sous vos doigts agiles ces instruments, faisant merveille, remplissent en un clin d'œil paniers, hottes et futailles. Profitons du beau temps : le bon vin est à ce prix.

Déjà de l'orient les blonds rayons dorés se jouent dans la rosée, perles fines et brillantes semées par l'aurore en s'enfuyant. Elles étincellent de mille feux, se nuancent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ces perles divinement pures, et, en les voyant trembloter sur leur

tapis d'émeraude, on frémit à la pensée que le moindre souffle, que le plus petit choc peut les jeter à terre et détruire à jamais d'aussi admirables chefs-d'œuvre.

Mais il faut en prendre son parti. De nombreuses troupes de gens aiguillonnés par la fraîcheur matinale arrivent d'un pas léger et s'introduisent bravement au milieu des ceps. Les globules chatoyants, roulants sous le choc, se mêlent et, comme pour se venger, tombent et s'épandent sur le dos des travailleurs, dont ils trempent les minces habits. Quelque peu surpris de cette averse, on tient bon cependant; mais, en dépit de tous les efforts, l'entrain se ralentit, et ce n'est qu'après que le soleil a réchauffé l'air et séché les vêtements que vendangeurs et vendangeuses reprennent possession d'eux-mêmes en redoublant d'efforts contre les ceps alignés. A voir la dextérité avec laquelle ceux-ci sont dépouillés des raisins qui les surchargent, il est déjà facile de prédire à qui res-

tera la victoire dans cette lutte sans trêve ni merci.

Les paniers se remplissent, et leur contenu vient si souvent remplir les hottes placées de distance en distance sur la lisière du champ, que c'est à peine si les porteurs peuvent suffire à la tâche d'aller les verser dans les *tinets* et *gueulbées* placés sur les voitures.

Chaque propriétaire a enrôlé des travailleurs non seulement du pays même, mais aussi des environs, et de nombreux volontaires de la ville voisine sont encore venus grossir leurs rangs; car en dépit du vieux refrain :

> Aller en vendange
> Pour gagner cinq sous,
> Coucher sur la paille,
> Attraper des poux,
> Manger du fromage
> Qui donne la rage,
> Boire du vin doux
> Qui fait...... partout,

autant l'on est peu enthousiaste des rudes tra-

vaux de la moisson, autant la vendange a le don de ne laisser personne indifférent et d'attirer de gais compagnons qui ne voient là que matière à joyeux amusements.

Le spectacle que nous avons sous les yeux en est bien encore la preuve évidente. De toutes parts résonnent de bruyants éclats de rire, ou bien la voix sonore de quelque chanteur lançant à plein gosier les notes les plus gaies et les mieux comprises.

Le couplet suivant, chevroté à côté de nous par une grand'maman dépassant la soixantaine, résume d'ailleurs au mieux le bon temps que j'essaie de décrire :

La vendange pour la jeunesse
Est le rendez-vous des plaisirs ;
Elle égaie encor la vieillesse
Par d'agréables souvenirs.

Voyez la vieille qui grappille,
Riant admirant ses enfants :

« J'étais gentille,
J'étais gentille
Dans mon temps. »

Mais à présent comme tout change !
Jeunes filles, jeunes garçons,
A vous de faire la vendange
Du bon vin et des vignerons.

Une des anciennes coutumes traditionnellement conservée et mise encore en pratique dans le pays briard, c'est l'obligation qui incombe à tout jeune garçon de barbouiller de *teinturier* le visage de toutes les demoiselles qu'il rencontre ; et comme celles-ci, tout étant désireuses de cet honneur, — car honneur il y a, — ont néanmoins l'habitude de faire leur possible pour l'éviter, il est curieux d'observer toutes les ruses déployées à cet effet d'un côté comme de l'autre, et cela au plus grand amusement des spectateurs.

Mais où les applaudissements éclatent, c'est lorsqu'une de nos robustes vigneronnes, serrée

de près par un franc luron, arrive à se dérober à ses étreintes et le gratifie amplement du badigeon carminé qu'il lui destinait!

Le plus curieux moment est peut-être celui de la retraite des vendangeurs.

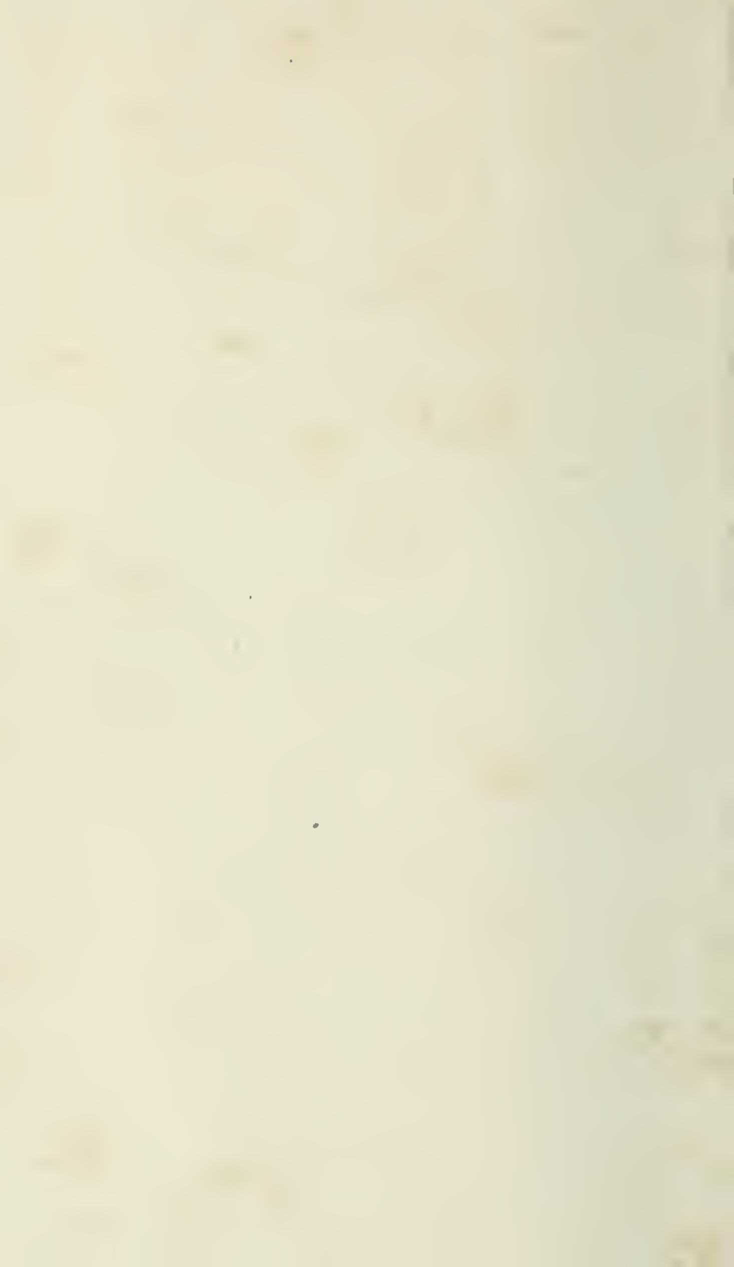
Aussitôt que le soleil a disparu à l'horizon et que les dernières lueurs du crépuscule annoncent que la nuit est proche, chacun s'apprête à regagner sa demeure au plus vite.

Chevaux et ânes sont attelés, et une longue file de chariots, de voitures, de véhicules de toutes sortes et de toutes grandeurs se met en marche, escortée par l'escadron volant des travailleurs suivant à pied, et qui, babillant et se divertissant à qui mieux mieux, forment la caravane la plus pittoresque et la plus animée que l'on puisse imaginer.



XIV

LE MARC





LE MARC

—



'EN est fait : le raisin a vécu. Ses grappes veloutées, s'en allant du panier à la hotte et de la hotte aux *gueulbées* de la charrette, sont venues sombrer dans la cuve aux larges flancs. Deux fois par jour, le pied du vigneron les a, sans vergogne, foulées et refoulées. Elles en ont gémi, se sont soulevées d'indignation et de colère, en cherchant à franchir les bords de leur prison. Mais l'implacable geôlier a les yeux sur elles, et, voyant que le traitement barbare auquel il les soumet ne suffit pas encore à calmer leurs vel-

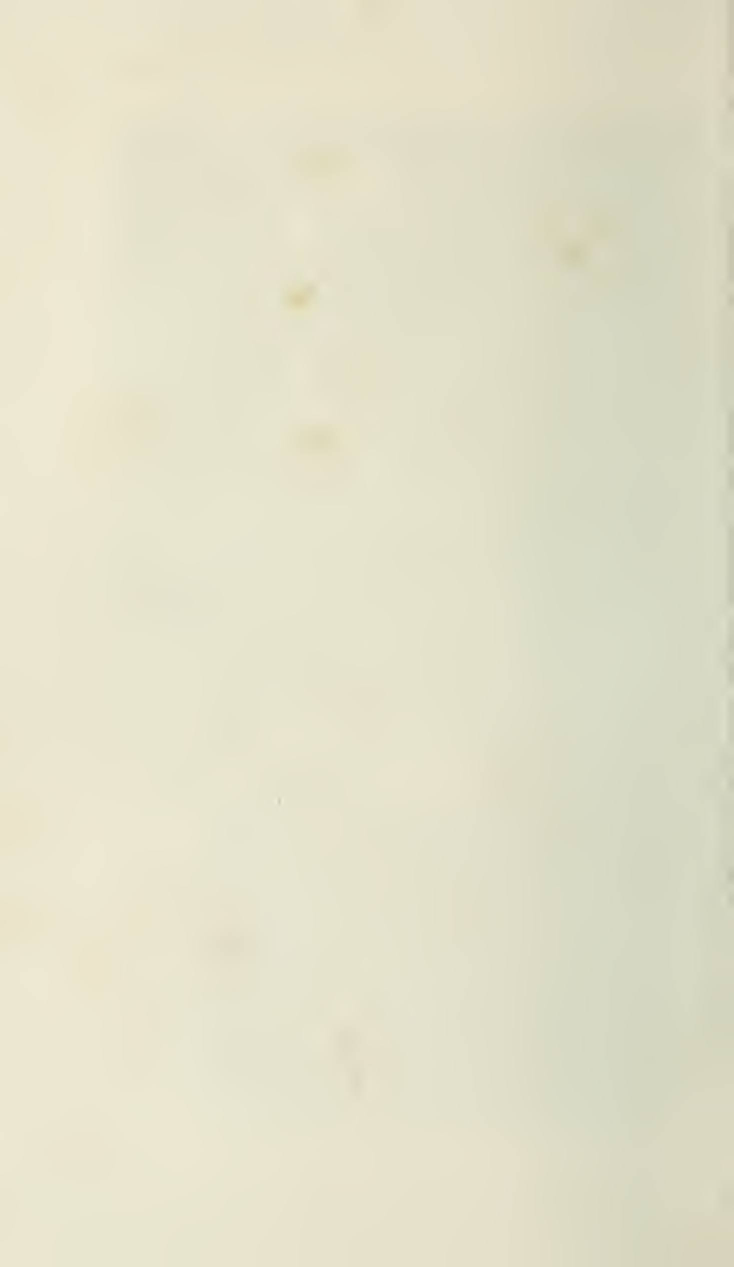
léités de rébellion, il ouvre la cannelle et du sang vermeil qui en jaillit inonde leurs têtes par trop altières. Quatre jours entiers, matin et soir, il les soumet à ce dur supplice. Les pauvres grappes n'en peuvent mais. Leur effervescence se calme, leur orgueil s'abaisse..., il est abaissé.

De son passage réitéré à travers les pellicules, les pépins et les rafles, le vin a gagné une limpidité, un arome exceptionnels. Il est fait, il est bon à tirer. Le robinet est ouvert, et du *tinet* où la rouge liqueur arrive à flots pressés, c'est à pleins seaux qu'elle s'en va remplir les futailles alignées sur les chantiers du cellier.

*
* *

Pendant ce temps, plusieurs personnes arrivent et, dès que la cuve a dit son dernier mot, se mettent en devoir de transporter à la hotte, sur le pressoir, le résidu des raisins. Ce pressoir, dernier vestige de l'antique banalité, est ordinairement le seul dans le village. Chaque vigne-

Au pressoir.



ron y vient, à tour de rôle et moyennant une légère rétribution, opérer sa pressée ou, comme on dit vulgairement, *faire son marc.*

Il est de tradition, dans la Brie, que cette importante opération doit se faire en commun et autant que possible entre parents, c'est-à-dire que huit, dix ou douze membres d'une même famille s'unissent pour la circonstance et se prêtent mutuellement leur concours.

Les *mareux*, comme on les appelle, portent donc à la hotte le contenu de la cuve et le déposent sur la maie; par-dessus, les lourds blocs de bois s'entassent et se croisent, et bientôt le massif arbre de presse s'abat petit à petit, invinciblement attiré par l'hélice que commandent quatre bras horizontaux mis eux-mêmes en mouvement par les *mareux.*

Sous cette pression énergique jusqu'à trois fois renouvelée, les grains les plus rebelles succombent et s'écrasent, la dernière goutte de vin s'exprime et fuit du marc resté à sec.

Après avoir « entonné le pressurage », non cependant sans en verser un seau dans la *tonne du garde champêtre*, tribut gracieux du vigneron au représentant de la loi, gardien vigilant du vignoble, les *mareux*, accompagnés du *pressurier*, chargé de la conduite ordinaire du pressoir, s'en vont, à la demeure de celui qui les occupe, s'asseoir au festin préparé à leur intention.

Il va sans dire que ce festin, juste dédommagement du rude travail auquel chacun vient de se livrer, mais surtout couronnement des labeurs incessants auxquels donne lieu la production du vin, est mené joyeusement par les convives. D'ailleurs, un seau de vin de l'avant-dernière récolte (à moins que la rouge liqueur ne se trouve piquée, auquel cas le vin nouveau est préféré), placé sur le haut bout de la table et dans lequel on puise amplement de quoi remplir les brocs qui circulent à la ronde, contribue naturellement à soutenir et aiguillonner encore la bonne humeur de chacun.





Dessin de BŒTZEL.

A moins que la rouge



Tiré de ses albums.

ur ne se trouve *piquée*.



Les propos bruyants pétillent, se suivent et alternent gaiement avec les chansons grivoises et les rondeaux bachiques. Il arrive même que, pendant une de ces rondes finales, le seau de vin, lestement enlevé à hauteur de tête par deux mains vigoureuses, sert de coupe pantagruélique aux facétieux dîneurs. Après que l'un d'eux s'y est désaltéré à longs traits, il le passe à son voisin le plus proche, et, tandis que, muni d'un mouchoir ou du torchon de cuisine, un obligeant ami lui essuie les lèvres, le chœur étourdissant des vignerons crie à tue-tête :

> Torche la gueule à ton voisin,
> Car il aime, il aime, il aime,
> Torche la gueule à ton voisin,
> Car il aime le bon vin !

Et ce sont alors d'entraînantes roulades, qui font, à la joie générale, trembler les vitres de l'unique croisée du logis.

Ainsi se terminent ordinairement ces agapes fraternelles, fort prisées dans le pays vignoble

et qui, à l'encontre de bien d'autres coutumes, ne sont pas encore, Dieu merci! sur le point de disparaître.



XV

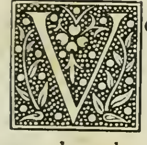
PAYER A LA DRAGONNE





PAYER A LA DRAGONNE

—



oici la fin des vêpres. Des larges portes de la vieille église s'échappe une foule recueillie encore, mais que les chauds rayons d'un gai soleil de mai, joints à la satisfaction du devoir accompli, semblent déjà mettre en joie.

Sur la grand'place, en effet, à l'ombre des marronniers touffus, se dresse un tonneau sur lequel vient de grimper le *violoneux*. Les premiers accords retentissent. Aussitôt d'alertes jeunes gens s'élancent et se groupent; le cercle — un cercle de jeunes et jolies filles — se dessine

à l'entour, et, sous l'œil des parents, les plus joyeuses contredanses s'organisent. Assis sur l'herbe et jusque sur les marches de l'église, les ancêtres, tête blanche, corps voûté par les ans, mais solides encore, devisent et sourient de bon cœur à ces ébats, ces bruyants ébats de jeunesse qui furent les leurs autrefois, hélas! et dont ils ont gardé de si charmants souvenirs.

Danseurs et musiciens rivalisant d'ardeur, l'entrain devient général et se trouve bientôt à son comble; aussi, grand est le regret de chacun lorsque du beffroi voisin s'égrène lentement l'heure de la rentrée au logis. Fillettes et mamans se résignent cependant et s'éloignent vives et rieuses.

Mais, avant de se diriger vers la maison, hommes et jeunes gens se partagent par groupes, et tous, échauffés encore par les danses, acceptent avec empressement l'aimable invitation de généreux voisins et s'en vont, tout en causant, vider chez eux quelques brocs de petit vin du cru.

D'autres, peu nombreux cependant, attirés par l'énorme gui, servant d'enseigne, suspendu au pignon du coin, s'approchent et pénètrent à l'intérieur de l'établissement.

Ce sont là de joyeux drilles, anciens soldats ou rouliers, faisant le voyage de Meaux ou de Paris, pour qui le vin de Brie n'a pas assez de vigueur et qui viennent réclamer au père Picard, le maître de céans, un liquide plus corsé. Parmi eux se sont glissés quelques naïfs, bonnes âmes au fond, mais orgueilleux en diable et surtout désireux de montrer par la fréquentation des « flambants » de l'endroit leur supériorité sur de plus sages et plus modestes camarades.

Deux ou trois tournées de *goutte* agrémentées d'un *berlingot* (petit carré de sucre d'orge) se succèdent; mais comme en toutes choses, et même en vidant des verres, le quart d'heure de Rabelais finit toujours par arriver, il s'agit bientôt de solder les frais que vient de totaliser le cabaretier.

« Payons à la *dragonne*, dit l'un des ex-troupiers.

— A la *dragonne!* qué qu'c'est qu'ça? dit l'un de ceux appelés tout naturellement à jouer là le rôle de dupes.

— A la *dragonne!* réplique l'autre, rien de plus simple : il s'agit tout bonnement de chanter le couplet que je vais dire moi-même, et, tout en chantant, de tracer à l'aide d'un morceau de craie, sur la porte ou sur le mur, trente-deux raies bien marquées. La trente-deuxième doit être jetée en même temps que la dernière note du couplet, et tel qui a l'adresse d'y arriver est exempté de tout paiement. Mais il est bien entendu que celui qui ne parviendra qu'à tracer 28, 29 ou 30 raies, ou qui arrivera à 33, 34 ou plus, sera l'un de ceux qui devront solder la consommation. Je commence :

Hôtesse, venez compter
Pour savoir combien nous sommes,

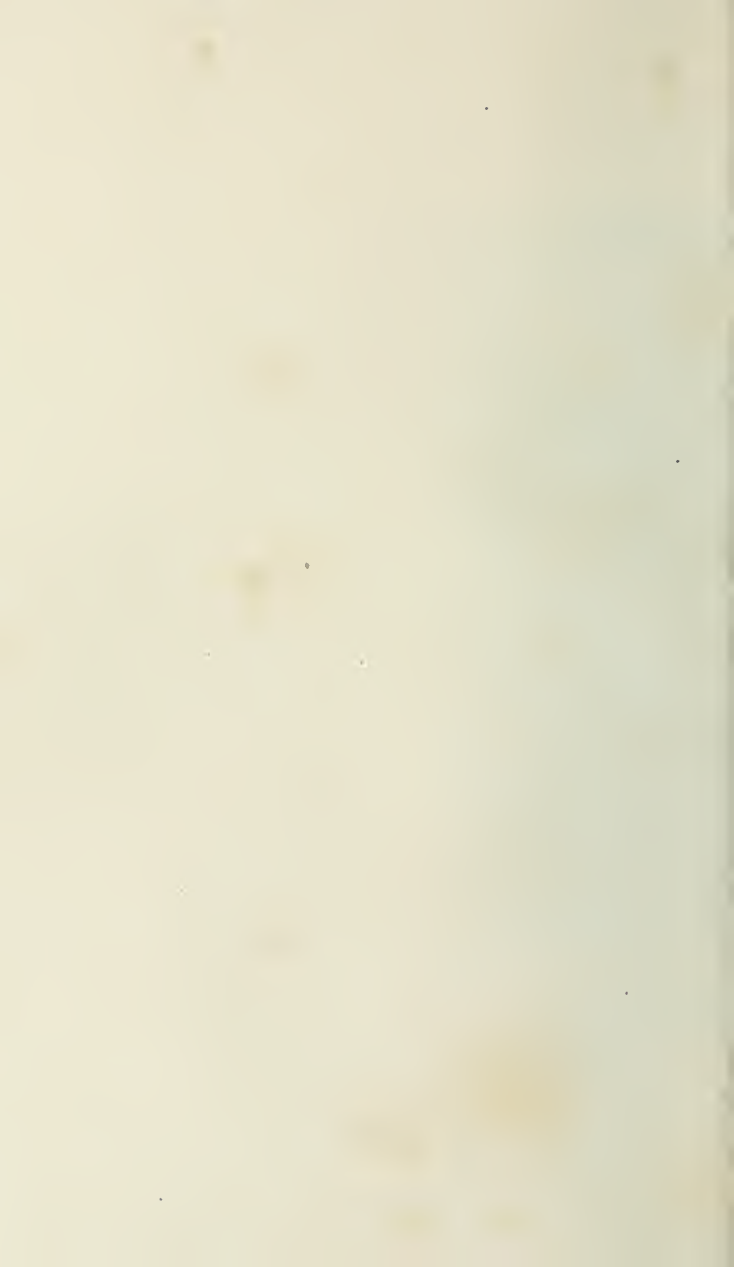




« Hôtesse, ve

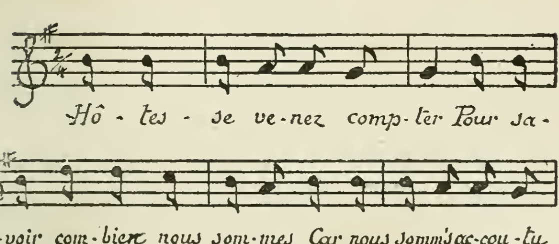


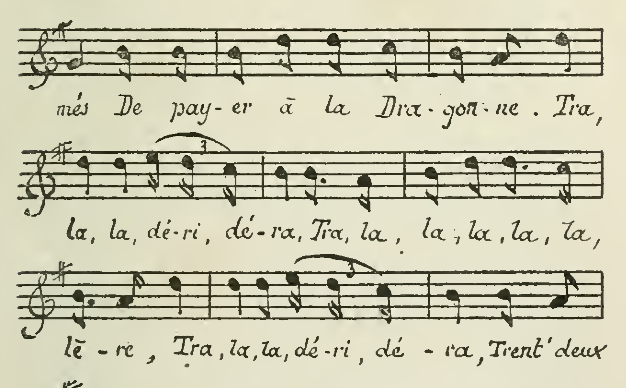
…er… »



Payer à la Dragonne

Noté d'après le chant d'un ex-dragon
par MM. Picard F. et Ad.





ne sont elles pas là

Edm. Mansuy, autogr.

Car nous sommes accoutumés
De payer à la dragonne.
Tra, la, la, déri, déra,
Tra, la, la, la, la, la, lère;
Tra, la, la, déri, déra,
Trent'-deux ne sont-elles pas là ?

On vérifie le compte, et le gaillard — du reste exercé depuis longtemps à ce manège — prouve éloquemment que les 32 raies s'y trouvent bien!

Exempté de payer.

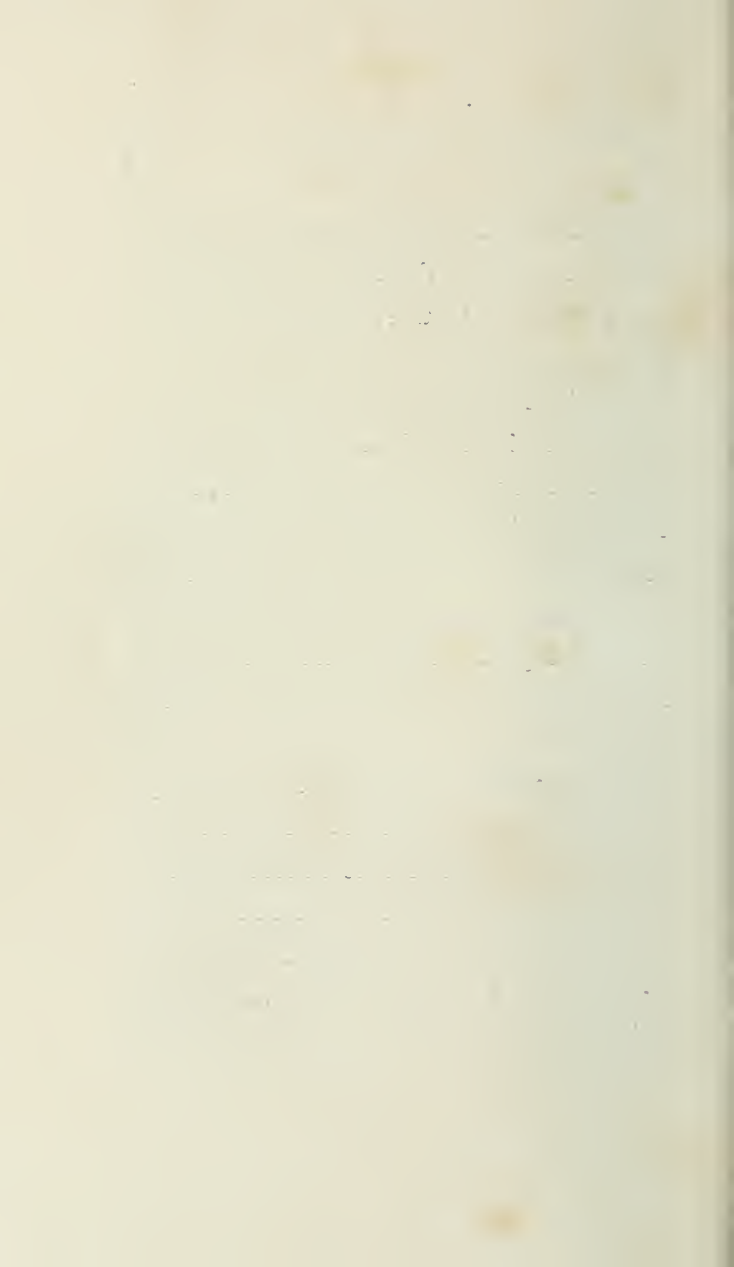
Un deuxième, un troisième, un quatrième, un cinquième se tirent non moins triomphalement d'affaire.

Arrive le tour des *aspirants-malins*. Oh! alors, la note change; ou plutôt ces pauvres notes se trouvent tellement malmenées, que pas une parmi elles ne parvient à regagner sa place, et le malheureux nombre de mesures : 32, tantôt à demi couvert et tantôt presque doublé, doit se résigner à n'être jamais atteint. Aussi, bon gré mal gré, faut-il que les maladroits se décident à

délier les cordons de leur bourse de cuir, et, sous l'œil narquois des loustics de la compagnie, à jeter sur la table le prix entier de la dépense commune.

Tel était ce curieux mode de payer à la dragonne. Inventé par quelque soudart plus fourni de bravoure que d'argent en poche, il fut très en honneur parmi les dragons du premier Empire, et maintes querelles éclatant au cabaret eurent bien souvent pour cause la prétention des cavaliers à faire payer de cette plaisante façon les pioupious installés à une table voisine de la leur et qui, naturellement, ne l'entendaient pas ainsi.

Importé en Brie par des régiments de passage, ou, comme nous venons de le voir, par des militaires revenus du service, ce curieux usage s'y était popularisé au point de devenir l'un des amusements favoris dans les gaies réunions de nos ancêtres, et il s'y est perpétué jusqu'en ces derniers temps.



XVI

BATTRE LA CHARRÉE





BATTRE LA CHARRÉE

—



IEU ! qu'elle paraît affairée, bonne maman Madeleine!

Pendant que sa grande fille Rose entasse sur l'un des bancs de la table le linge de corps qu'elle vient de mouiller à la fontaine, elle-même, les manches retroussées et presque à bout d'haleine, roule devant elle le cuvier destiné au lessivage.

Une selle à trois pieds, une tinette sont apportées, et en un clin d'œil voici le cuvier sur la selle, la tinette sous la *pissote*, et le tout placé à proximité du foyer.

Un fagot de sarments destiné à faciliter l'écoulement de la lessive est étendu au fond de la cuve, et immédiatement commence le placement des différentes pièces que demoiselle Rose apporte et pose aux mains de madame sa mère : les torchons d'abord, les draps ensuite, et enfin les chemises masculines et féminines, le tout entremêlé de chapelets de *javiots* (racines d'iris desséchées au four et destinées à « embaumer » le linge). Tout en plaçant chaque pièce avec autant de soin que de dextérité, la bonne maman ne tarit pas en conseils à l'adresse de Rose.

« Vois-tu, ma fille, lorsque tu seras dans ton ménage, ne coule jamais ta lessive un vendredi.

— Pourquoi, maman?

— C'est jour de malheur, et l'on pourrait croire que tu désires la mort de ton homme. Ah! miséricorde! voici que j'ai placé, *le nez dessous*, la chemise de ton père! Enlevons-la bien vite, grand Dieu! et mettons-la bel et bien le devant dessus.

— Pourquoi donc, bonne maman ?

— Parce que c'est encore signe de malheur, et que j'aurais ainsi l'air de désirer le départ de mon pauvre homme pour l'autre monde, et pourtant, Dieu sait si je l'aime, mon pauvre Pierre ! Dieu sait si je voudrais, de longs jours encore, l'entourer de ces petits soins dont il est si fier et qui lui font tant de bien ! Là, voilà qui est fait. A présent, Rose, apporte-moi la boîte au sel, que j'en étende ici une bonne poignée en croix.

— Du sel ! je ne t'avais pas encore vue en mettre dans la lessive.

— Tu as toujours été si étourdie ! Mais enfin, te voici d'âge à être raisonnable. Apprends donc que le sel ainsi placé en croix empêche le mauvais sort et la formation des *images* ou *figures* sur le linge, de ces *figures* que, sans cette précaution, le diable s'amuserait à y faire et que tous les savons du monde ne pourraient plus effacer.

— Des *figures?*

— Oui, de ces drôles de *figures*, comme celles que tu as tant regardées, l'autre jour, au gué, quand la grande Thérèse traitait de « bêtises » nos vieilles habitudes. Ça n'empêche pas qu'elle avait laissé *charmer* sa lessive et qu'elle n'a jamais pu arriver à la désensorceler. »

Et c'est ainsi que nos deux villageoises, tout en causant, emplissent le cuvier.

Arrivée à quelques pouces du bord supérieur, maman Madeleine demande le *charrier*, morceau de grosse toile qui, placé sur le cuvier, le recouvre entièrement, et que l'on garnit de 10 à 15 centimètres de bonne cendre de bois, recueillie chaque semaine dans le foyer. Sur la cendre est étendu un lit de plantes aromatiques : serpolet, lavande, etc.

Mais pendant toutes ces opérations, la nuit est venue. Dame Madeleine s'empresse de suspendre à la crémaillère l'énorme chaudière remplie d'eau dont le contenu doit être versé, tout bouillant, sur la cendre du cuvier. Pierre, assis au coin de

l'âtre, veille et attise le feu. *Mathieu Lœnsberg* entre les mains (car il sait lire, maître Pierre), il interrompt de temps en temps sa lecture, pour prendre à ses côtés copeaux et bûches et les glisser sous la chaudière. Tant de fois se répète ce manège, qu'une vraie montagne de charbons incandescents s'élève bientôt au milieu de la cheminée.

« C'est le moment, dit Pierre ; femme, apporte la *mannée* de pommes. »

Et, décrochant lui-même un gril énorme, il le place sur l'ardent lit de braises qu'il vient de tirer jusque sur le sol de la pièce. Les pommes y sont placées et, sous l'œil vigilant du maître, qui les tourne et retourne avec soin, bruissent doucement jusqu'à cuisson complète.

Laissons Pierre surveiller les destinées de son frugal rôti, et pénétrons, si vous le voulez bien, dans l'étable voisine. La *veille* est en pleine activité : les rouets bourdonnent; la paille des *cajets* à fromage glisse vivement sous les doigts d'habi-

les faiseuses; les couturières tirent avec le plus louable entrain leurs longues aiguillées; mais surtout, ah! surtout les langues s'y livrent aux courses les plus désordonnées.

« Tiens, dit tout à coup Marie-Jeanne, la mère Madeleine n'est pas venue.

— Pardine, ça n'est pas malin, elle coule la lessive, ce soir; je l'ai aperçue tout à l'heure en passant.

— Ah! la cachottière, reprend le chœur; elle s'est bien donné de garde de nous le dire, va! Elle a eu peur de ses pommes. Mais, c'est égal, si nous allions tout de même *battre la charrée?*

— Oui, c'est cela, allons-y. »

En un clin d'œil, tout le monde est debout, et jeunes et vieilles se dirigent à pas de loup vers la demeure de la « cachottière » Madeleine.

« Pan! pan!

— Entrez! » crie-t-on de l'intérieur.

Toute la troupe s'élance, et, faisant cercle à l'entour du cuvier, voici les veilleuses frappant



Voici les veilleuses frappant...



à qui mieux mieux de leurs mains ouvertes les cendres mouillées (la *charrée*) placées sur le cuvier. Les coups sont donnés de si bon cœur que le battage est vite terminé, et, après avoir trempé leurs mains dans la tinette, les batteuses font mine de se retirer.

« Mais, fait galamment le maître de la maison, vous accepterez bien de manger une pomme cuite avec nous... Vous avez eu assez de mal, d'ailleurs ! »

La galanterie du bonhomme sent bien un peu la contrainte, mais on accepte volontiers : les pommes circulent à la ronde, et, tout en causant, riant et plaisantant, on passe le reste de la soirée, oubliant sans peine les instruments de travail laissés à l'étable et qu'on ne retourne prendre qu'au moment de rentrer à la maison.

*
* *

Cette opération de *battre la charrée*, outre

qu'elle empêchait le « mauvais sort », avait pour but d'amollir la sorte de pâte formée par la cendre arrosée continuellement, de la désagréger, de la rendre plus perméable à l'eau, et de lui permettre ainsi d'entraîner plus facilement sur le linge les sels dissolvants contenus dans ces cendres.

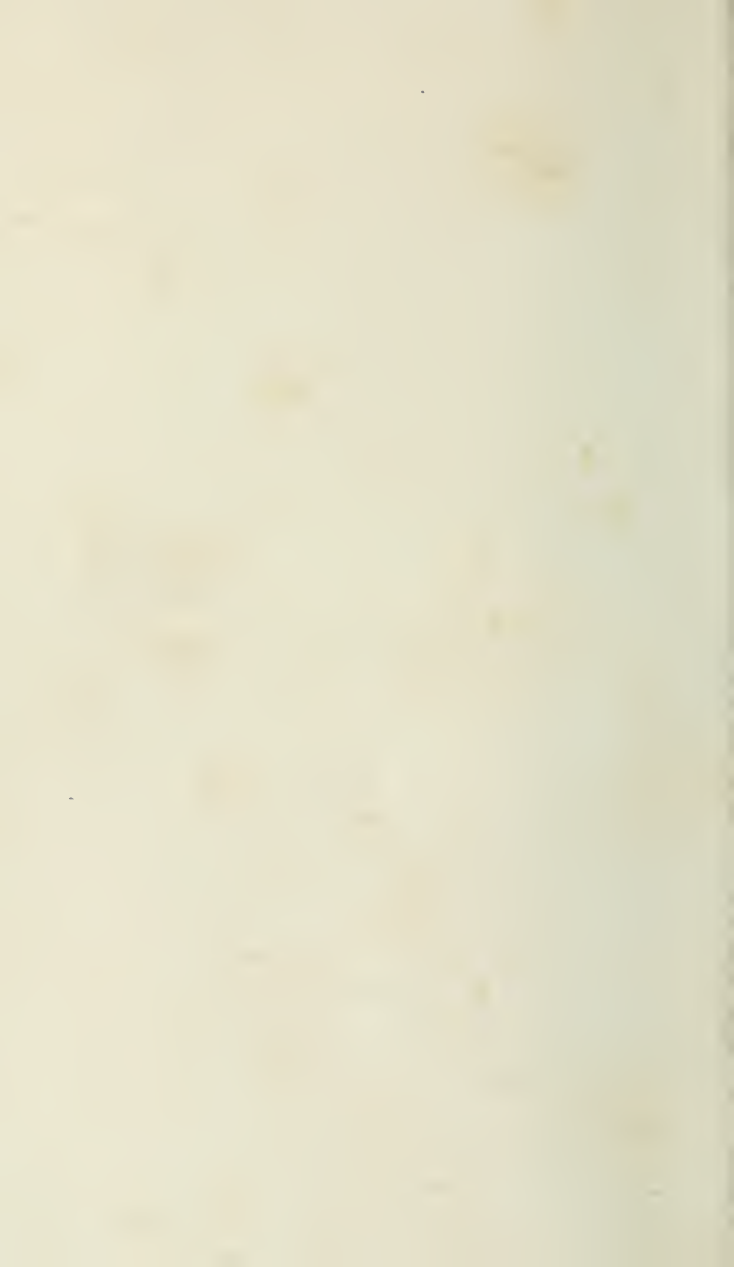
C'est un service qu'on avait pris l'habitude de se rendre entre voisines et qui se trouvait ordinairement, comme on vient de le voir, l'occasion d'une bonne et joyeuse partie.

Mais gare au mari qui n'avait pas prévu la visite des *batteuses de charrée* et préparé une ample provision de pommes grillées ! Il était plaisanté, goguenardé, et, au milieu d'interminables éclats de rire, impitoyablement barbouillé de charrée par les plus luronnes de la troupe ainsi mises en liesse.



XVII

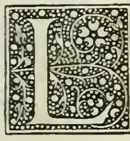
LE CONGÉ





LE CONGÉ

—



E jour commence à poindre. De derrière les rideaux de serge d'une haute alcôve, comme on en voit encore quelques-unes dans notre Brie, la tête d'une fillette de sept à huit ans apparaît.

La blonde enfant jette un regard furtif dans l'appartement, et, s'apercevant qu'il est vide, elle prête l'oreille du côté de l'étable voisine. Un bruit distinct lui apprend que, sous l'énergique pression des doigts de bonne maman Rose, le lait de la *Nez-blanc* commence à mousser dans le seau à traire.

Satisfaite de cet examen, Louisette sourit doucement, se laisse glisser à bas du lit, passe à la hâte un petit jupon de toile d'Orange, une camisole de même étoffe, et s'approche, sans bruit, d'une chaise sur laquelle sont déposés les habits de la maman. Louise les tourne et les retourne vivement, prend une épingle au fichu, une à la marmotte, et deux autres piquées au corset de toile bleue.

En possession de ces épingles, vite la petite Louise les dissimule dans un pli profond de sa camisole, et achève, comme si de rien n'était, les autres détails de sa toilette matinale.

« Déjà levée, ma bichette? dit la maman, qui, ayant terminé son ouvrage d'étable, vient de passer dans la maison. Tu es bien *matineuse* aujourd'hui? est-ce que tu serais malade?

— Oh! non, maman, c'est parce que monsieur le maître a promis un bon point à celle qui arrivera la première à l'école, et que je voudrais bien pouvoir le gagner. Prépare-moi vite mon

panier, » ajoute Louise en se jetant, càline et toute rougissante de ce mensonge, au cou de sa petite maman.

Bonne mère Rose garnit le panier de pain, de fromage et de quelques pommes, y ajoute un petit flacon de vin du cru, et, passant l'anse au bras de l'enfant :

« Sois bien sage, ma belle, et surtout ne te salis pas dans les chemins.

— Non, non, » dit Louise, qui part tout en courant.

Mais, à peine au tournant de la rue, voici la jeune élève qui ralentit le pas et paraît déjà ne plus songer à l'arrivée de la première à l'école. Bientôt même, elle s'arrête tout à fait et, à travers une haie de sureaux qui borde le chemin, elle hèle deux petites camarades, dont les habitations s'aperçoivent au fond de la cour. De la maison la plus proche arrive toute joyeuse une enfant de neuf à dix ans ; mais, de la demeure la plus éloignée, ce n'est qu'en pleurant et poussant

de bien gros soupirs que s'approche à pas lents une petite amie de même âge à peu près. On se met en route cependant, et, tout en trottinant et jasant, les trois jeunes élèves se dirigent vers l'école.

« Combien as-tu d'épingles, Marie? demande tout à coup Louise.

— Deux. Et toi, Louise?

— Quatre, ma chère!

— Eh bien, et toi, Geneviève?

— Je n'en ai pas, dit Geneviève en sanglotant de plus belle; maman n'a pas voulu m'en donner une seule....

— Ah! la petite bête! Fallait faire comme moi : je ne lui en ai pas demandé, moi, à maman, et j'en ai pourtant, et quatre belles et grandes!

— Comment as-tu fait?

— J'ai... »

Mais Louise se rappelant à temps qu'elle a commis une vilaine action, et autant pour

racheter sa faute que pour couper court à toute explication :

« Ne pleure pas, Geneviève; je suis riche, moi : nous allons partager; tiens, en voilà deux. »

Geneviève essuie longuement ses yeux, demande aux petites amies s'ils sont encore rouges, et, finalement, l'on arrive à l'école.

A l'issue de la classe, c'est-à-dire à onze heures, avant la prière, la première élève de l'école sort de sa place, et, munie d'un élégant peloton surmonté d'une magnifique image coloriée (le *congé*), passe de banc en banc et présente le peloton à chacune des élèves, qui y pique à son tour les épingles qu'elles a apportées.

La tournée terminée, toutes les fillettes se lèvent, et, se plaçant sur deux rangs, suivent la porteuse de *congé*, qui se dirige vers le bureau du maître. Arrivé devant le magister, le groupe s'arrête et, lui offrant le peloton chargé d'épingles, chante en chœur :

T'nez, not'e maît'e, voilà t'un présent :
Donnez congé à vos enfants.
Il est onze heures avant midi :
Que Dieu vous rende dans le paradis.
Dans l'paradis y fait si beau,
Que y a des cierges et des flambeaux.
La Vierge Marie s'y promenant,
Toujours gracieuse, vous attendant,
Le p'tit Jésus entre ses bras,
La porte toute grande vous ouvrira.

Le maître accepte le cadeau, le passe à sa femme, et, tout heureux de profiter lui-même d'un bon moment de liberté, s'empresse d'accorder le *congé* demandé.

Tous les jeudis de chaque semaine, pareille scène se renouvelait, et, grâce aux différents expédients — nous venons d'en voir un spécimen — employés par les élèves pour se procurer les épingles nécessaires , petit à petit la réserve augmentait.

« Mais, va se demander le lecteur, à quoi pouvaient bien servir les épingles ainsi récoltées durant le cours d'une année entière ? »



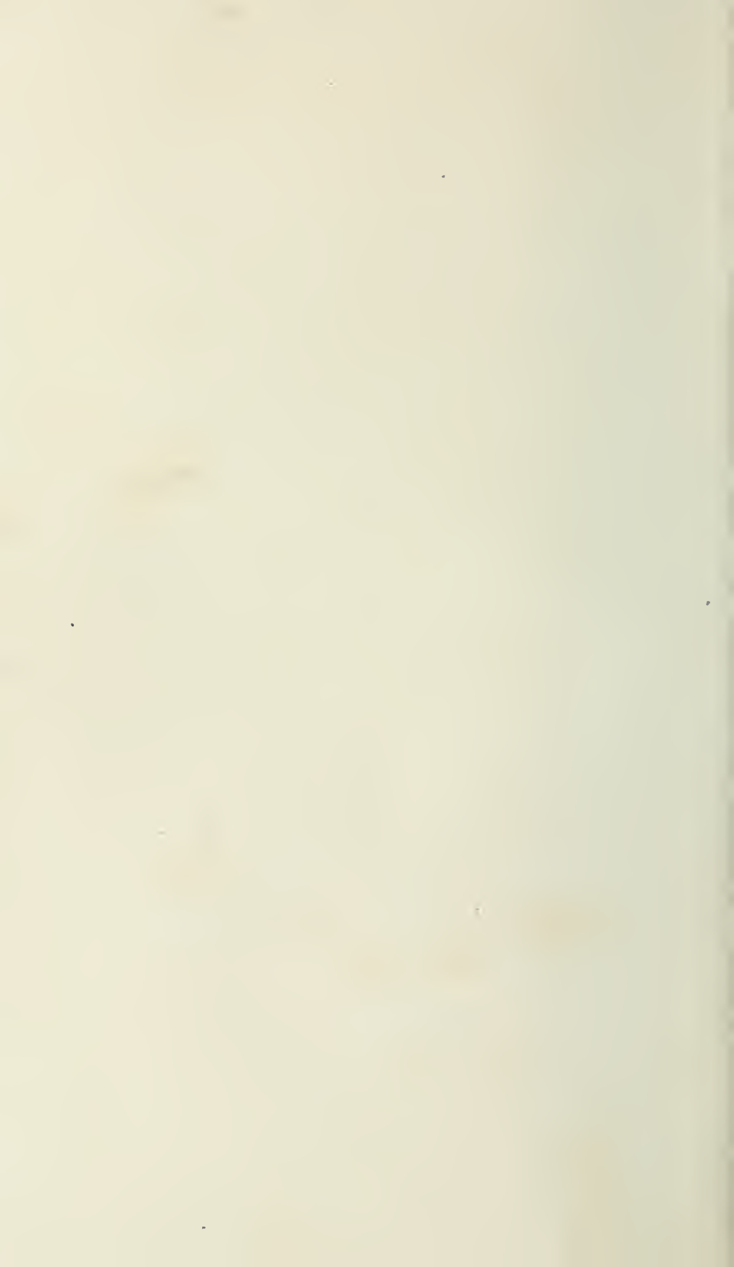
« T'nez, not'e maitre, voilà t'un présent... »



C'était, ne lui en déplaise, une idée de pieuse économie qui avait présidé à l'invention de ce curieux usage, et c'est probablement ce qui en a assuré la conservation presque jusqu'à nous.

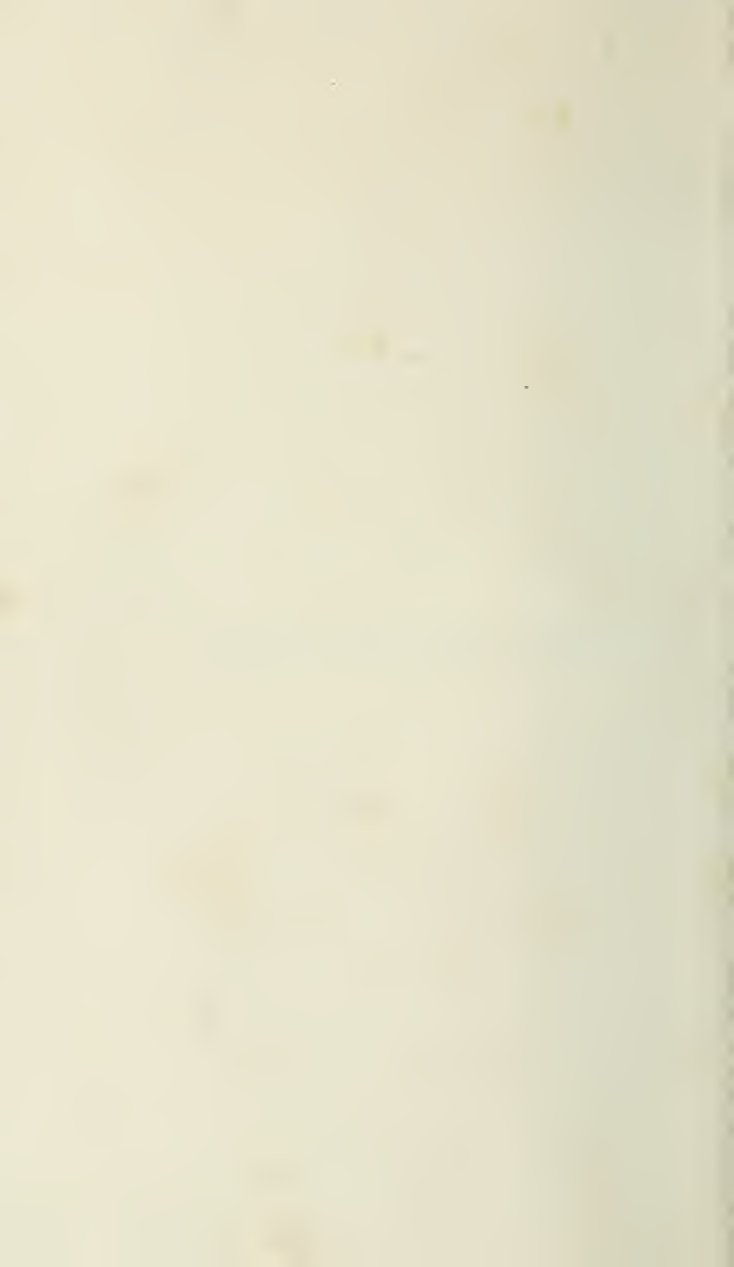
Voici l'idée : Les épingles obtenues à l'aide du *peloton-congé* étaient, par les soins de la maîtresse d'école, placées chaque semaine dans une sébile de bois à ce destinée, et soigneusement conservées jusqu'au moment de la Fête du Très Saint Sacrement. Ce jour solennel arrivé, au lieu de s'adresser au débitant pour se procurer les épingles nécessaires à attacher les draps tendus sur le passage de la procession, on puisait gratuitement dans la sébile du *congé*, et, grâce à cette réserve, des multitudes de fleurettes piquaient bientôt de leurs gaies couleurs la toile immaculée des tentures improvisées, voire celle des différents et fort nombreux reposoirs.





XVIII

LES FEUX DE SAINT-JEAN





LES FEUX DE SAINT-JEAN

—



Il est écrit, me disait amèrement jeudi dernier un vénérable habitant de la commune de Coutevroult, les yeux mélancoliquement fixés sur un piètre feu de Saint-Jean flambant sur la place, il est écrit que je verrai, avant de mourir, disparaître une à une toutes les bonnes coutumes que nous avaient pieusement léguées nos pères, après en avoir eux-mêmes hérité de leurs ancêtres. Ainsi n'ai-je pas vu et ne voyons-nous pas encore se desserrer les liens sacrés de la famille? la bonne confraternité, la vraie, la franche amitié n'être

souvent que de vains mots? Où sont les gaies et si longues veillées d'hiver dans les étables, à l'entour de la chandelle fumeuse? Déjà elles n'existent plus qu'à l'état de légende dans certains pays, et bientôt dans tous elles auront vécu. Il m'a fallu dire adieu au carnaval de burlesque et joyeuse mémoire. La bruyante aubade du jour de noces donnée, par le marié et les jeunes gens, à tous les invités, ne se pratique plus. Le *guinandeau* lui-même, ce tribut obligé à de prétendus voyageurs, voisins et voisines travestis, faisant leur entrée au milieu du repas du soir et payant d'un franc éclat de rire et de quelques chansons les miettes du festin qu'on leur abandonne, le *guillonneau* plutôt, comme on dit chez nous, est presque tombé en désuétude, et voici que l'antique feu de Saint-Jean luimême disparaît à son tour.

— Pas encore, lui dis-je, vous voyez que le bon vieux curé de Coutevroult, M. Baqué, malgré ses quatre-vingts et quelques années, vient

encore bénir le feu et tient toujours à la saine tradition.

— Eh! c'est justement parce que nous avons le bonheur de posséder un prêtre de son âge que l'usage du feu de Saint-Jean s'est conservé à Coutevroult, la seule commune peut-être de l'arrondissement où cette coutume existe encore; mais que M. Baqué s'éteigne, et la coutume disparaît avec lui.

— Enfin, on l'a toujours suivie jusqu'à présent.

— C'est vrai; mais quelle différence de la cérémonie d'aujourd'hui avec celle d'autrefois! Quelle pompe éclatante alors! Et tenez, monsieur, puisque nous sommes sur ce chapitre, je vais vous faire, si vous daignez me le permettre, le récit d'une de ces magnifiques soirées de la Saint-Jean, dont j'ai tant de fois été le témoin.

*
* *

Nous sommes au 23 juin, veille de la nativité

de saint Jean-Baptiste : une vive animation règne dans le village ; chacun paraît affairé, et, sur la principale place, en face de l'église, s'élève un monceau de bois, espèce de bûcher informe, que les enfants de chœur ont récolté brin à brin, fagot par fagot, chez les bonnes âmes de la paroisse, et que les gamins, dans leur empressement outré, grossissent encore de tout le bois sec qu'ils rencontrent sur leur passage [1]. Une perche déposée auprès attend l'immense bouquet qu'on va y fixer et qui doit servir de couronnement au bûcher. Bientôt, les jeunes garçons arrivent, portant triomphalement une gerbe de fleurs butinées par-ci par-là, dans les jardins du voisinage. Le bouquet est attaché et la perche plantée à 60 ou 70 centimètres de profondeur, avec scellement de pierres sèches à l'entour : car il s'agit

1. Les sarments provenant de la taille de la vigne, notamment, et que les propriétaires ont eu la négligence de laisser dans leur champ, ont le privilège d'être soigneusement recherchés et viennent grossir de leur pétillant appoint les aliments du feu en préparation.

de faire en sorte que la tige improvisée, qu'on a eu soin de choisir en bois vert, reste debout jusqu'à la dernière flamme. La perche en place, on entasse symétriquement bûches et fagots, et, grâce à la main leste des travailleurs, les préparatifs sont vite terminés. C'est l'heure de l'*Angelus*, et la cloche, lancée à toute volée, annonce aux habitants que la cérémonie va commencer. De toutes les rues avoisinantes, de joyeux groupes débouchent en babillant et viennent, tout en se tenant à distance respectueuse, se masser en cercle auprès du bûcher. L'attente se fait silencieuse : on a entendu des chants sacrés retentir dans l'éloignement, et bientôt une longue procession se dessine et s'avance dans le crépuscule. C'est le ministre de Dieu, pasteur de ce troupeau, qui vient en grande pompe, au milieu d'un nombreux clergé, bénir les dons offerts en holocauste. La procession arrive en chantant l'hymne à saint Jean : *Ut queant laxis*, etc.

*
* *

Les chants ayant cessé, le célébrant dit les prières d'usage, fait le tour du bûcher en l'aspergeant, et revient à sa place. Les vieillards notables s'approchent alors et des mains du prêtre reçoivent une longue allumette soufrée; ce sont les plus âgés du village, et à eux seuls est réservé l'honneur insigne de mettre le feu au bûcher. Ils se baissent, et de leurs mains tremblantes ils approchent, non sans peine, l'allumette enflammée des brindilles amassées à la base; la flamme jaillit étincelante et gagne en un clin d'œil les morceaux de bois les plus élevés.

*
* *

C'est l'instant solennel! Le prêtre entonne le *Te Deum*, et tandis que la cloche, lancée à toute volée, accompagne la voix des assistants, qui reprennent en chœur le chant du sublime cantique, la lueur éblouissante de l'immense foyer



C'est le ministre de Dieu...



entoure d'une brillante auréole les traits vénérables des vieillards restés au premier rang, et fait encore mieux ressortir l'air patriarcal de leurs fronts dénudés ou couverts de quelques rares cheveux blancs.

Ces vieillards, ce ministre d'un Dieu de paix et de bonté venant bénir le feu, source vivifiante de tout ce qui existe; cette foule assemblée et recueillie, invocant avec ardeur ce même Dieu, bon et miséricordieux; ces flammes, énormes langues de feu qui s'entrecroisent et se tordent en s'élevant dans l'espace, illuminant l'église et les maisons voisines elles-mêmes de leur clarté resplendissante, et portant jusqu'au ciel des lueurs fantastiques qui empourprent sa voûte étoilée : tout cela forme un ensemble empreint d'un tel caractère de beauté mystique et grandiose, qu'il est vraiment difficile à qui n'en a été le témoin de s'en faire une idée bien juste. Cependant la mission du prêtre est finie, et toute la procession s'éloigne en continuant ses chants.

*
* *

A peine le dernier surplis a-t-il disparu au tournant du chemin, que déjà l'on se prépare à mêler le grotesque au sérieux; les vieillards se retirent, et une sorte de concentration s'opère dans la foule. Que va-t-il se passer? On s'est aperçu que la perche portant le bouquet commence à vaciller sur sa base incandescente, et il s'agit de s'emparer de ce bouquet avant qu'il soit entièrement consumé. C'est aux jeunes gens que cette mission incombe. Les plus braves s'élancent dans le feu, et un véritable combat s'engage aussitôt sur les charbons ardents : combat acharné, car tout l'honneur est pour celui qui, plus fort ou plus adroit, parvient à s'emparer du précieux bouquet. A peine la lutte a-t-elle duré vingt secondes, que déjà l'heureux vainqueur apparaît, brandissant au-dessus de sa tête le trophée de fleurs noircies. Il est entouré, fêté, choyé, surtout par les jeunes filles, toujours avides d'émo-

tions autant qu'admiratrices d'un audacieux courage ; et, jeunes gens et demoiselles se prenant les mains, une ronde échevelée s'organise à l'entour du foyer. La danse terminée, le triomphateur, tout fier de cette ovation, distribue généreusement les fleurs de son bouquet, fleurs fort enviées, car il est de tradition qu'elles possèdent la vertu merveilleuse de préserver de la foudre. Aussi heureux, trois fois heureux les privilégiés qui peuvent en obtenir une petite partie.

*
* *

Durant cette distribution, les ménagères prévoyantes ramassent et éteignent les charbons du foyer, qu'elles emportent chez elles en toute hâte. Pourquoi cet empressement ? C'est qu'une vertu non moins merveilleuse, non moins efficace que celle du bouquet, est attachée à ce charbon. On est convaincu que, réduit en poudre et mêlé au sel lors de la fabrication de notre fameux

fromage de Brie, il empêche la formation des vers qui, durant les fortes chaleurs, viennent trop souvent déprécier cet utile produit.

* * *

Telle est, ou plutôt telle était alors, dans sa naïve poésie, l'intéressante cérémonie du feu de Saint-Jean.

Il y a une vingtaine d'années à peine qu'on voyait encore tout le pays briard suivre religieusement cette antique coutume, mais les temps ont changé, le progrès marche (est-ce bien, toutefois, la route du progrès que nous suivons?), et comme je le disais plus haut, seule de l'arrondissement, peut-être de la Brie tout entière, la paroisse de Coutevroult a conservé l'antique tradition.

N'oublions pas cependant un petit hameau de la Chapelle-sur-Crécy, Montbarbin, qui a su, lui aussi, garder jusqu'à nos jours — sauf pour-

tant le détail de la procession — la coutume du feu de Saint-Jean.

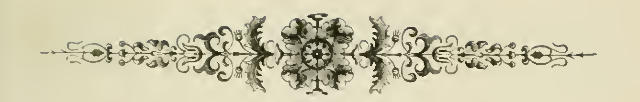
C'est là tout ce qui reste d'un usage tant de fois séculaire [1].

---

1. On sait que la coutume d'allumer, dans la nuit du 23 au 24 juin, des feux de joie. remonte aux premiers habitants de la Gaule, qui célébraient ainsi le solstice d'été.







TABLE

—



—

IMPRIMERIE P. BRODARD & Cie.













